

Médiathèque VS Mediathek



1010736255

TA 592

LE

VALLAIS HISTORIQUE

CHATEAUX ET SEIGNEURIES

PAR

L'ABBÉ B. RAMEAU

Membre correspondant de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

avec une Préface de

M. L'ABBÉ GREMAUD, PROFESSEUR.



SION
P. PIGNAT, EDITEUR
1891

TA 592

Dédié au Haut Conseil d'Etat

du

Canton du Valais

PRÉFACE DE M. L'ABBÉ GREMAUD

En remontant la vallée du Rhône depuis Martigny vers la source de ce fleuve, le voyageur est frappé par le spectacle de nombreuses ruines d'anciens châteaux. Plusieurs ont bravé les injures du temps, et étalent encore fièrement leurs murs et leurs tours que les siècles ont découronnés sans pouvoir les abattre entièrement. Les œuvres des générations héroïques du passé se mêlent harmonieusement aux splendeurs d'une nature dont le pittoresque égale la grandeur.

Instinctivement la curiosité se réveille à cette vue, et le savant comme le pâtre interrogent les souvenirs du passé. Leur imagination remonte le cours des âges et redonne la vie à ces demeures, témoins de tant de scènes brillantes et terribles. Peu à peu la légende les a envahies comme les plantes et les arbustes qui serpentent sur leurs murs. La curiosité cependant est loin d'être satisfaite. Les légendes n'offrent que des tronçons en quelque sorte de l'histoire; elles ne déroulent ni l'origine ni la suite des faits. Elles se rapportent uniquement à quelques épisodes plus frappants dont le souvenir seul s'est perpétué. Cependant on désire connaître les familles qui se sont succédées, les faits qui se sont passés, les catastrophes qui ont causé la ruine.

Malheureusement cette curiosité ne peut pas toujours être satisfaite. En Vallais, comme dans une grande partie de la Suisse, les chroniques

anciennes manquent ; celles qui ont été rédigées postérieurement sont elles-mêmes trop brèves, et les quelques détails qu'elles contiennent sur les temps anciens méritent trop souvent peu de confiance. C'est dans les chartes et autres documents de même nature qu'il faut chercher les renseignements, mais on ne peut pas s'attendre à y trouver une histoire suivie et encore moins complète de ces antiques châteaux. Cependant, en les compulsant avec soin, en recueillant tous les détails qu'elles contiennent, en coordonnant ces derniers, comme aussi en étudiant les ruines elles-mêmes, leurs caractères architectoniques, leur plan et leur situation, il est possible d'arriver à reconstituer leur histoire, au moins pour les plus importants de ces monuments. D'autres par contre, de moindre importance, n'ont laissé presque aucun souvenir, et leur histoire restera probablement toujours inconnue.

L'histoire des châteaux du moyen-âge forme une partie des plus importantes de l'histoire de cette période. La féodalité, si vive et si forte alors, ne peut se conserver et se développer qu'à l'ombre de ces remparts et de ces tours qui font sa puissance, soit qu'un seigneur ait à se défendre contre un voisin ambitieux, soit qu'il doive réprimer les tentatives d'indépendance de sujets impatientes du joug sous lequel trop souvent ils gémissent, ou d'une condition incompatible avec les idées de liberté que les institutions communales répandent rapidement, à partir surtout du XIII^e siècle.

A cela joignons les tendances des vassaux à se rendre indépendants de leurs suzerains ; retranchés dans leurs châteaux forts, ils bravent l'autorité de ces derniers, et ils réussissent souvent à réduire la sujétion féodale à un lien purement nominal.

De là trois genres de luttes dont les châteaux sont le théâtre ; les guerres entre suzerain et vassal, guerres privées de seigneur à seigneur,

et celles que nous pourrions appeler communales, entre seigneur et communes.

Ces luttes nous les trouvons en Vallais comme dans les autres pays, et cela aussi bien dans le Vallais épiscopal que dans le Vallais savoyard. Elles y présentent cependant un caractère particulier de violence, qui tient avant tout à l'âpreté et à l'énergie que l'on rencontre dans le montagnard habitué à lutter contre les difficultés de la vie au milieu d'une nature sévère et presque sauvage. De bonne heure nous y voyons les roturiers, conscients de leur force, aspirer à la liberté individuelle et politique et diriger tous leurs efforts vers ce but. Les seigneurs féodaux trouvent en eux des adversaires persévérants et acharnés, et si dans le Bas-Vallais plusieurs châteaux furent détruits dans les guerres contre la Savoie, dans le Haut-Vallais c'est sous les coups des hommes des dizains que la plupart s'écroulent.

L'histoire des châteaux du Vallais est donc l'histoire du pays lui-même pendant la période féodale jusqu'au triomphe des communes. Alors on peut dire que leur règne est passé, et ceux qui n'ont pas été détruits ne jouent depuis lors qu'un rôle tout à fait secondaire.

Ce rapide coup d'œil suffit pour montrer l'importance du travail de M. Rameau sur les châteaux du Vallais, et c'est avec plaisir et profit que le lecteur le suivra depuis les bords du Léman jusqu'aux sources du Rhône, en s'arrêtant plus ou moins longtemps dans les châteaux, les tours et les maisons fortes qui se rencontrent en si grand nombre sur les rives du Rhône et les derniers contreforts des Alpes.

L'auteur a recueilli et coordonné tous les détails conservés dans les documents; il fournit aux étrangers et aux gens du pays des renseignements ou nouveaux ou peu connus sur ces intéressants débris d'un autre âge.


Les Vallaisans en particulier apprendront à mieux connaître leur pays, je ne dirai pas à mieux l'aimer, car leur patriotisme est ancien comme leurs montagnes et solide comme leurs rochers.

L'ouvrage de M. Rameau servira en même temps d'explication aux vues photographiques que publie M. Galerini à Sion. Ces vues conserveront le souvenir de monuments sur lesquels le temps continue à exercer son action destructive. Publiées avec la plus scrupuleuse exactitude, elles laisseront aux générations futures l'image fidèle de l'état dans lequel ils sont actuellement.

L'abbé J. GREMAUD, professeur.

FRIBOURG, ce 25 août 1885.

LE VALLAIS HISTORIQUE



CHATEAUX ET SEIGNEURIES

AVANT-PROPOS

I

Le voyageur qui remontait jadis cette grandiose vallée du Rhône qu'on a si bien nommée le *Vallais* (*Vallis*, la vallée par excellence), pouvait compter jusqu'à 60 châteaux, échelonnés soit sur les hauteurs abruptes qui bordent le fleuve, soit dans les vallées latérales qui y aboutissent. Les plus importants, tels que ceux de Martigny, de Saillon, de La Soie, de Tourbillon, de Rarogne, de Bas-Châtillon, du Roc (Naters), dataient généralement du XIII^e siècle, ce siècle si fécond en grandes œuvres. Les siècles suivants ont légué les autres, dont l'importance était moindre, ainsi qu'un certain nombre de *tours*, ou petites demeures féodales.

Chacun de ces châteaux a sa place, plus ou moins grande, dans l'histoire du Vallais ; chacun a ses souvenirs, et puisque ces souvenirs sont aujourd'hui dispersés au vent des révolutions, comme les pierres des vieux manoirs eux-mêmes, pourquoi ne pas les recueillir, de même que le peintre recueille aussi pour la postérité les profils

pittoresques des ruines qui sont encore debout? Cette étude offre un triple intérêt. D'abord elle nous initie à la *géographie ancienne* du Vallais et à ses anciennes divisions administratives que le temps a changées. Ensuite elle nous fait entrer par les détails, et par conséquent avec plus d'attrait et de profit, dans l'*histoire* de ce pays dont la complication a rebuté plus d'un lecteur. Enfin elle nous révèle un passé trop peu connu, cette *société féodale* naguère si décriée, et aujourd'hui plus consciencieusement étudiée au profit de la vérité historique.

Pour une étude ainsi comprise, nous ne prendrons pour guides que les vieilles chartes et les chroniques sérieuses¹. Avec de tels guides, il est vrai, l'imagination n'est pas toujours captivée par le piquant de récits, mais la vérité est mieux respectée. Or notre but est, non pas d'écrire des scènes romanesques, mais de faire une promenade historique dans l'ancien Vallais féodal.

II

Pour relier les détails fragmentaires qui composeront ce travail, donnons d'abord un coup d'œil d'ensemble à l'histoire féodale du Vallais. Nous y remarquons trois époques distinctes. La première, qui va du milieu du XI^e siècle à la fin du XIV^e (1040-1392)², nous offre le Vallais partagé d'une manière bizarre entre les Evêques de Sion et les comtes de Savoie, dont les possessions sont enchevêtrées les unes dans les autres. La maison de Savoie, investie par l'Empire de biens considérables en ce pays, depuis Humbert-aux-blanches-mains, possède la majeure partie des terres situées entre le lac Léman et la Morge de Conthey, sauf *Massongex*, *Martigny*, *Ardon* et *Chamoson*, qui relèvent de la mense épiscopale. De son côté, la principauté temporelle des Evêques, établis *comtes* du Vallais depuis l'an 999, comprend le Vallais

¹ Voici quelles sont nos sources :

1^o *Documents* relatifs à l'histoire du Vallais, édités par M. l'abbé Gremaud, et publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. 5 volumes. Tomes XXIX-XXXIII de la publication.

2^o *Topographie du Vallais Ms*, par le chanoine Anne Joseph De Rivaz, tomes VI-IX de ses Opera.

3^o *Description du Départ. du Simplon*, par Schiner. Sion, 1812.

4^o *Urkunden... über Wallis*, par le Rév. P. Furrer. Sion, 1854.

5^o *Histoire du Vallais*, par M. le chanoine Boccard. Genève, 1844.

² Pour les temps antérieurs, voir *Documents...* de l'abbé Gremaud. Tome V, Introduction, p. XII et s.

supérieur, sauf les fiefs d'*Ayent*, de *Granges*, de *Bas-Châtillon*, et le petit comté de *Moërel*, qui relèvent de la Savoie ¹.

De là des luttes entre les deux souverainetés, surtout sous l'évêque Henri de Rarogne (1258-60), et des transactions sans résultat définitif jusqu'au traité de 1392 qui régularisa tout. En même temps l'influence savoyarde, alors prépondérante en Vallais, souleva l'animosité des *communautés* naissantes du Vallais supérieur, et amena les luttes sanglantes qui signalèrent l'épiscopat de Guichard Tavelli et de ses successeurs (1342-1384). — Durant toute cette période, en effet, ce sont généralement des prélats d'origine savoyarde ou romande qui se succèdent à Sion; au Chapitre, le doyen romand (*decanus romanorum*) a le pas sur le doyen des allemands (*decanus teutonorum*); c'est la langue romande qui prévaut dans une grande partie du pays; enfin, les fiefs et seigneuries sont aux mains de familles nobles venues pour la plupart de la Savoie ou du Val d'Aoste, les de Blonay, les d'Alinges, les Tavelli, les De Chevron-Villète, les De Greysier, les d'Aoste, les De Monjovet, les Du Châtelar, etc., etc.

La seconde période (1392-1475) commence avec le traité de 1392, confirmatif de celui de 1384, qui partagea normalement le Vallais entre les Evêques de Sion et les Comtes de Savoie, en assignant la Morge de Conthey pour ligne de démarcation entre leurs domaines. Dès lors, tout le Vallais inférieur, ou *Vallais romand*, fut soumis exclusivement aux comtes, et tout le Vallais supérieur, ou *Vallais épiscopal*, fut soumis exclusivement aux Princes-Evêques de Sion. Cet état de choses dura près d'un siècle, jusqu'en 1475, où le Bas-Vallais fut conquis jusqu'à St-Maurice par l'évêque Supersaxo et les Patriotes du Haut-Vallais, conquête qui fut poussée un peu plus tard jusqu'au lac Léman. Pendant cette période, les Evêques, tranquilles du côté de la Savoie, virent d'abord la démocratie naissante des Dizains d'En-haut compléter, par les guerres dites de Rarogne (1414), l'écrasement définitif de l'aristocratie féodale qu'avaient contenue et réprimée leurs prédécesseurs; puis ces Patriotes, ou *Allemands* d'en-haut, acquérir dans le pays une prépondérance, dont « le premier usage qu'ils firent fut de restreindre l'exercice de la souveraineté absolue que l'évêque s'attribuait » comme Comte et Préfet du Vallais ². De là les *Articles de Naters* (1446), qui furent le premier essai de domination de l'élément démocratique dans le gouvernement du pays.

La troisième période (1475-1798) vit les Patriotes des Sept Dizains d'En-haut, vainqueurs de la Savoie, continuer contre le pouvoir temporel des évêques une lutte

¹ F. de Gingins. *Développement de l'indépendance du Haut-Vallais*, p. 6 et 7.

² F. de Gingins, loco citat.

qui alla parfois jusqu'à la violence brutale, leur arracher (1613), sous l'évêque Jost, de cruelles renonciations aux privilèges temporels de leur siège, et faire triompher enfin l'élément démocratique. En même temps, l'élément *allemand* prévaut dans l'église de Sion et dans la langue du pays. Depuis l'évêque Walther Supersaxo, le Chapitre a rejeté de son sein les éléments romands ; et la langue allemande prend le dessus, surtout depuis l'établissement des PP. Jésuites de la province de Souabe dans les collèges de Brigue et de Sion. Quant au Bas-Vallais, où les Patriotes Haut-Vallaisans s'étaient purement et simplement substitués aux seigneurs féodaux, il fut gouverné en pays conquis jusqu'à la Révolution de 1798, qui brisa ses liens.

III

Signalons encore ici deux ordres de faits qui se rattachent à la première période de cette histoire (XIII^e et XIV^e siècles) ; nous voulons parler de la part assez importante prise par le Vallais aux *Croisades* et au mouvement d'*affranchissement des serfs* ; ces faits ont été trop peu remarqués par les historiens du pays. Nous en signalerons en chemin de nombreux exemples, dont la réunion en faisceau serait très instructive.

Les fiefs et seigneuries, dont nous allons visiter les châteaux, n'étaient pas seulement des terres féodales, c'étaient aussi des charges et offices tenus en fief, tels que vidomnats, majorats, saltéries et métralies. Le *vidomme* (vice dominus), ou lieutenant du seigneur dans une de ses terres, y exerçait l'omnimode juridiction dans les deux mois de mai et d'octobre, y tenait le plait général dont il avait les revenus, y percevait les amendes, etc. Le *major* exerçait ordinairement la justice pendant les dix autres mois de l'année. Le *sautier* et le *métral* étaient des officiers inférieurs de justice, dont les fonctions variaient un peu selon les diverses localités. Toutes ces charges, les principales au moins, étaient tenues en fiefs nobles et héréditaires, aux siècles anciens, et devaient au suzerain l'*hommage*, prêté par le vassal, et le *plait* (placitum), ou redevance payée au changement du vassal ou du seigneur. Nous verrons, par divers exemples, que le vassal noble prêtait hommage « de la main et de la bouche (baiser féodal) », et que le non noble le prêtait à genoux, les mains dans les mains du seigneur. C'est dans l'exercice de ces charges nobles qu'il faut chercher le principe de l'anoblissement des antiques et primitives familles nobles du Vallais, les De Martigny, les De Monthey, les De Chamoson, les d'Anniviers, les De Louèche, les De Rarogne,

les De Viège, les De Saxo, etc., etc., qui apparaissent dès le XII^e siècle, avec le nom du lieu dont ils avaient le vidomnat ou la majorie.

Bornons-nous à cet aperçu général, pour éclairer les détails et souvenirs que nous allons recueillir au milieu des ruines du pays. Et maintenant, pour nous en tenir à un ordre purement géographique, commençons notre excursion par les bords du lac de Genève, en remontant le Rhône jusqu'à sa source. Nous étudierons d'abord le Vallais romand ou Savoyard, puis le Vallais épiscopal, qui fut le principal théâtre des événements de l'histoire vallaisanne.



PREMIÈRE PARTIE

VALLAIS ROMAND

Le Vallais romand s'étendait du lac Léman à la Morge de Conthey et à la Borgne, deux rivières qui se jettent dans le Rhône près de Sion. Sous les princes de Savoie, ce pays se divisait en trois parties : le *Chablais* (caput laci), depuis le lac jusqu'à Martigny ; l'*Entremont*, de Martigny au Saint-Bernard, et le *Vallais savoyard*, de Martigny à la Morge. La domination de la maison de Savoie sur ce pays lui fut généralement douce et favorable. Les principales bourgades, Monthey, St-Maurice, St-Brancher, Saillon, Conthey, lui durent leurs immunités et franchises. Pour l'administration de la justice, elles devinrent les sièges de *châtellenies* relevant de la juridiction du juge du Chablais.

Les châteaux les plus importants de cette partie du Vallais étaient précisément ceux de ces petites villes, et presque tous devaient leur construction ou restauration aux princes de Savoie. Des châtelains, gentilshommes nommés à leur charge pour trois ou quatre ans, y faisaient leur résidence, préposés à la garde des routes et des frontières, et y avaient leur « cour de justice », composée d'un vice-châtelain, d'un sautier, de clercs jurés, notaires, etc., — autant d'offices ouverts aux familles bourgeoises du lieu, qui y acquéraient richesse et considération. En 1458, on comptait, à St-Maurice par exemple, onze notaires et deux licenciés en droit, sur une population de 140 feux ; Conthey eut aussi jadis plus de vingt notaires. Que les romanciers ne viennent donc point chercher ici ces châteaux, repaires de nobles pillards, dont ils effrayent leurs crédules lecteurs.

A côté de ces châteaux plus importants, nous trouverons d'autres demeures féodales, qui nous rappelleront d'autres familles nobles, feudataires de la Savoie, et éteintes depuis longtemps pour la plupart. Mais bien rares sont les débris qui nous restent des

uns comme des autres. Lors de la conquête du Bas-Vallais, en 1475, les Patriotes promenaient l'incendie sur leur route et ils ruinèrent jusqu'à seize châteaux, qui ne se relevèrent plus.

Le pays n'y gagna rien ; les vainqueurs se substituant aux anciens seigneurs, l'Etat dans tous les fiefs dont le Duc de Savoie percevait les fruits, et l'Evêque dans tous les biens procédés de la mense épiscopale ¹, l'Etat et l'Evêque devinrent ainsi les seigneurs directs du Bas-Vallais. Les redevances, servis et tributs, durent être payés à l'Etat, et un compte de 1602 nous apprend que la somme totale de ces redevances, pour les seules châtellenies du gouvernement de St-Maurice, se montait à plus de 2,600 florins ². Malgré de belles promesses, dit l'historien Boccard, le peuple fut assujéti, comme par le passé, à la taille et à la main-morte, jusqu'au siècle dernier où les communes purent se libérer par des rachats individuels. Administrativement, le Bas-Vallais fut partagé en deux *gouvernements*, celui de St-Maurice et celui de Monthey. Des Gouverneurs Haut-Vallaisans, nommés en Diète pour deux années, n'avaient, selon l'opinion populaire, qu'à se hâter pour faire fortune dans l'exercice de leur charge ; et pour soutenir l'honneur de leur dignité, il leur était accordé une *comitive*, ou suite, savoir « de deux seigneurs » pour le gouverneur, à son entrée en fonction, et « de deux dames » pour sa femme ³. — Notons encore que les anciennes Châtellenies furent conservées ; mais la charge de châtelain, jadis exercée par des gentilshommes étrangers, fut dévolue aux familles de la bourgeoisie locale.

ST - GINGOLPH

Le Vallais actuel commence, depuis le traité de 1569 conclu avec la Savoie, au torrent de la Morge qui partage en deux le bourg de St-Gingolph, au bord du Lac Léman, et donne ainsi deux nationalités différentes aux deux parties d'une même commune et paroisse. Il y a tout lieu de croire qu'à l'origine cette même limite séparait les diocèses de Genève et de Sion, et que ce dernier céda au premier sa juridiction sur la partie vallaisanne du village. On voit, en effet, par deux exemples curieux

¹ Furrer. *Documents*, p. 277.

² Archives de la ville de St-Maurice. Livre du château.

³ Abscheidt de 1739.

(1348 et 1606), l'évêque de Sion se rendre à St-Gingolph et y recevoir « des mains du curé un calice d'argent rempli de vin, comme tribut payé de tout temps¹. » Ce singulier usage ne peut avoir d'autre sens.

Il y avait, en ce lieu, deux anciennes maisons seigneuriales. La première, située sur terre savoyarde, était celle de l'Abbé d'Abondance, seigneur de St-Gingolph. Dès 1204, on voit en effet le comte Thomas de Savoie reconnaître que la *villula* de Saint-Gingolph dépendait de cette Abbaye...². De cette maison, qui avait jadis une tour, mais aujourd'hui défigurée, on a fait une papéterie. Un meilleur souvenir s'y rattache; c'est là que les deux Capucins missionnaires envoyés par saint François de Sales pour arracher le Vallais au protestantisme, se retiraient de nuit, après avoir prêché de jour en Vallais, jusqu'à ce qu'ils pussent circuler sans danger dans ce pays.

Sur territoire Vallaisan, était une autre maison seigneuriale, qui porte la date de 1588 sur l'entrée de l'ancienne prison. Les Du Nant de Grilly, acquéreurs de la seigneurie (1563), l'hypothéquèrent (1619) aux châtelains du lieu, les nobles De Tornéry, sortis de Vevey, et de ceux-ci elle passa par achat (1648) à une branche des De Riedmatten de Sion. Jacques de Riedmatten, frère de l'évêque Adrien III, et ancien capitaine en France, l'acheta 4,000 écus: ses descendants l'ont possédée jusqu'à la Révolution³. L'ancienne chapelle de ce château, où le curé de St-Gingolph faisait le service divin, en 1793, après la fermeture de son église, se voit encore dans l'état où elle fut bâtie par les De Riedmatten. Une autre chapelle, plus ancienne, sert aujourd'hui de cuisine à une maison voisine.

A ce château, devenu de nos jours maison commune, hôtellerie, etc., est adjointe l'ancienne maison des De Rivaz, dont la porte offre, avec la date de 1752, l'écusson armorié de Charles-Joseph De Rivaz et celui de Julienne De Nucé, sa femme. Cette famille a donné plusieurs savants distingués, et un grand Baillif du Vallais (1825).

le BOUVERET — PORTE DU SEX

Près de l'embouchure du Rhône dans le Lac, est Port-Vallais (Portus Vallesiae), ancien prieuré dépendant de l'Abbaye de Cluses; les prieurs étaient seigneurs du

¹ Gremaud. *Docum.*, tome IV, p. 509. — Furrer. *Docum.*, p. 380.

² Pour l'histoire de cette seigneurie, voir Gremaud, *Docum.*, tome III, p. 189, 190.

³ Le dernier seigneur fut noble Pierre-Joseph de Riedmatten, ancien officier aux Gardes-Suisses et grand châtelain de Sion.

lieu, et ce fut l'un d'eux, Jean de la Fléchère, qui donna des franchises aux habitants, en 1429. Mais Pierre de Savoie ayant acheté des De la Tour de Vevey l'avouerie du prieuré, en 1251, celui-ci dut dès lors au château de Chillon un tribut annuel de 10 poules, et les habitants celui de 20 sols payables au Comte. Le célèbre château de Chillon s'aperçoit de l'autre côté du Lac, dont il semble émerger avec sa masse noircie et ses tours à machicoulis. Les Bernois s'en emparèrent, en conquérant le Pays de Vaud, au XVI^e siècle.

Or, après la conquête, Berne fit remise du droit susdit au Vallais. L'Etat du Vallais devenu acquéreur (19 décembre 1570) des droits seigneuriaux du dernier prieur, L. de Mondallaz, au prix de 4000 écus, posséda sur Port-Vallais deux petits châteaux. Le premier fut celui du *Bouveret*, « grand bâtiment construit à l'antique, dit Schiner, carré, assez haut, avec des murs d'une épaisseur prodigieuse », situé au bord du Lac, et servant d'entrepôt de sel. C'était l'ancienne tour des nobles De Prex, achetée par l'Etat, le 21 décembre 1571. Le second château était le Fort de *la Porte du Sex* (de Saxo), construit en 1597, aux frais des communes du gouvernement de Monthey, rebâti à neuf de 1674 à 1676. C'est un long bâtiment, avec tour carrée, relié au roc par une porte crenelée, qui offre le seul passage entre le rocher et le Rhône. Le pont-levis, et le fossé qu'inondait le fleuve, ont été supprimés. Là résidaient jadis, avec un seul garde, le châtelain du Bouveret; or, dit la tradition, châtelain et garde avaient peu à faire et étaient bien payés. Un paisible gendarme les remplace aujourd'hui. — Sous la domination vallaisanne, les habitants de Bouveret et de Port-Vallais obtinrent, en 1580, mitigation de la main-morte, en alléguant leur charte de franchises de 1429 et la modicité de leurs terres cultivables. L'acte est daté du 13 décembre ¹.

VOUVRY

515

Vouvry, terre donnée en 517 à l'Abbaye de St-Maurice par le roi St-Sigismond, fut de tout temps un vidomnat dépendant de cette maison. Au XV^e siècle, de 1394 à 1530, on voit ce vidomnat inféodé aux nobles Sostionis de St-Maurice, puis après eux aux nobles Bernardi d'Alinges, dont l'héritière le porta aux nobles Boquis, vers

¹ Archives Odélines.

1540. Les Sostionis, et les Bernardi qui prenaient le titre d'Alinges (Alingii), ont donné plusieurs Abbés de St-Maurice, au XV^e siècle. Le fief étant tombé ensuite en échute, par défaut d'hommage et de paiement de cens, l'Abbé de Grilly s'en fit réinvestir par l'Etat du Vallais, et l'inféoda à perpétuité (25 décembre 1610) à noble Guillaume Du Fay, qui acheta des religieux du St-Bernard le petit fief de Taney (à Vouvry) et en prit le titre.

Une partie de Vouvry, échue aux comtes de Savoie, forma une seigneurie possédée, dès 1532, par les Tavelli de Genève, qui y avaient haute et basse justice. — Les fourches patibulaires étaient dans une île dite *en Praux*. — Une alliance porta cette seigneurie, en 1609, aux Quartery, vidomnes de Massongex, qui l'ont possédée jusqu'à la Révolution. Ajoutons quelques détails à cette indication sommaire. Les Tavelli étaient déjà seigneurs du petit fief de Chamossin, à Vouvry, en 1348, où noble Nicod-Tavelli, chevalier, affranchit ses hommes du lieu de la taille à merci. Quatre ans après, le comte Amédée IV, par lettres données à Ripaille, accordait aux Tavelli mère et mixte empire, et droit de fourches à Vouvry. Deux siècles et demi plus tard, Jeanne De Rovérea, de Bex, héritière des Tavelli, portait la seigneurie de Vouvry à son mari, noble Jacques Quartery, de St-Maurice; et, le 20 décembre 1609, l'Etat du Vallais, leur confirmait tous droits seigneuriaux, droit de nommer des officiers de justice, droit de fourches, etc. Tous les documents à l'appui de ces indications sont aux Archives de M^{me} Barman-Quartery, de St-Maurice.

Outre les Bernardi et les Boquis, Vouvry a donné les De Nucé, reçus au franc patriotage au milieu du XVII^e siècle.

COLOMBEY

Nous traversons sans nous arrêter Vionnaz, ancien prieuré dépendant de celui de Lutry, qui fut racheté et occupé par l'Etat du Vallais, en 1551; puis Muraz, où commençait la châtellenie de Monthey. Voici Colombey, avec un vieux manoir dressé sur une éminence rocailleuse et dominé par une massive tour carrée. C'est l'ancien *château d'Arbignon*, aujourd'hui couvent de Bernardines.

En 1349, Perronet d'Arbignon, donzel, avait là sa demeure, et un acte épiscopal, donné à Colombey même, l'autorisait à y édifier une chapelle domestique¹. Cette

¹ Gremaud. *Docum.*, tome IV, p. 508.

famille, qui eut ses illustrations et dont il sera parlé plus loin, posséda ce château jusqu'en 1643, où il fut acquis pour être transformé en couvent. Mais, à cette date, il n'était plus habité; car, déjà en 1568, noble Maurice d'Arbignon, seigneur du lieu et de St-Paul, et son frère François, avaient une tour à Monthey. Le château n'était plus qu'une ruine remplie d'ordures et de serpents, quand Marie-Pétronille De Vantery, quatrième prieure des Bernardines établies depuis peu à St-Maurice, puis à Monthey, en fit l'acquisition, le 19 mars 1643; aussi est-il rapporté que ces pieuses filles venaient chaque jour mettre le feu aux broussailles pour chasser les reptiles qui pullulaient en ce lieu. La même année, l'Abbé de St-Maurice, Pierre-Maurice Odet, posa la première pierre des constructions nouvelles, qui s'ajoutèrent à la vieille tour que l'on voit encore, mais qui n'a plus toute sa hauteur primitive.

C'est là que revint mourir la sœur De Vantery (c. 1652), après avoir été quelque temps supérieure à Seyssel; elle fut inhumée dans l'église de Colombey et le registre curial résuma sa vie si méritante dans cette brève inscription: « Quiescat quæ nunquam quievit ». Elle avait 40 ans d'âge et 20 ans de profession ¹.

Un peu au-dessous de ce château est un autre vieux manoir, à la cour sombre, au portail massif. C'était jadis la tour des nobles De Colombey (de Columberio), anciens vidomnes de Monthey, connus depuis Ulric de Colombey, cité en 1139. Mais, en 1348, elle fut vendue, avec verger et dépendances, par les enfants de Girod De Colombey, donzel, à Guillaume De Châtillon-Larringes, chevalier, personnage distingué, qui fut châtelain de Saillon et de Conthey. Le prix d'achat fut de 213 livres mauriçoises, 8 sols (environ 7,070 francs ²). — Le château était encore à cette famille en 1522, où le curé de Colombey, Jean Jaquini, de Bex, y donna pour son installation un banquet à 566 convives, qui furent servis par 80 employés. — Le dernier des Châtillon-Larringes de Colombey, Guillaume de Châtillon, donzel, cité en 1566, se donna corps et biens à noble Guillaume Du Fay, banneret de Monthey; c'est ainsi que le château passa aux nobles Du Fay De Lavallaz, dont une branche l'habite encore. Sur le portail d'entrée est l'écusson martelé d'un *Du Fay*, dont il ne reste que le nom gravé au dessus. Sur le fronton oriental du château est peint l'écusson armorié d'un De Lavallaz, écartelé de Châtillon et de Monthéis..... Nous retrouverons ailleurs la mention des nobles De Colombey, qui allèrent s'éteindre à Saillon, au XV^e siècle. Ils eurent pour héritiers, à Colombey, les nobles Brithonis dits de Colombey, qui s'éteignirent à leur tour vers la fin du XVI^e siècle.

¹ A.-Jos. De Rivaz. *Topog.*, Ms.

² Gremaud. *Docum.*, tome IV, p. 501.

M O N T H E Y

I. A l'entrée du gracieux Val d'Illiez, dans un site encadré par les pics superbes de la Dent du Midi, de la Dent de Morcles et des Diablerets, s'éleva de bonne heure le *castrum* de Monthey (*castrum Montheoli*), près duquel s'est formé le bourg de ce nom. Ce château primitif couronnait un monticule sablonneux, situé entre l'hôpital actuel et le nouveau cours de la Vièse, et qui s'appelle encore *Château-Vieux*.

En 1239, le comte Amédée IV de Savoie le donnait « avec appartenances, hommes nobles et non nobles, terres et autres droits », à sa sœur Marguerite de Kybourg. En 1282, le comte Philippe, étant au château de Monthey, affranchissait, au prix de 15 livres mauriçaises, les gens de Colombey, Muraz, Troistorrents, Choëx, de la redevance d'une botte de foin par feu ¹. Monthey et son château furent ensuite à d'autres princesses de Savoie : à Marie de Brabant, en 1329 ; à Blanche, épouse de Galéas Visconti, de 1350 à 1404 ; à Louise, femme de François de Luxembourg, vicomte de Martigues, en 1497, et en dernier lieu à leur héritier.

Ce château, qui servait de résidence à des châtelains, avait son *portier*, dont la charge était tenue en fief du Comte. Le portier devait garder la porte, placer des guetteurs sur les tours ; percevoir le froment dû pour le guet, fournir de la feuille sèche chaque jour, de la Toussaint au Carême ; de plus, il devait au Comte la chevauchée. En retour, il recevait pour son logement deux maisons voisines de la porte, avait droit à quatre chars de foin, aux têtes des animaux ruminants tués au château, à une prébende annuelle de 60 sols mauriçois (100 francs), livrée par le châtelain, à la première bête qui, en cas de prise, était amenée au château, enfin à 12 deniers (1,56) par prisonnier, sauf pour les criminels qui étaient exécutés..... ². Le fief des Péreys devait aussi au dit château, pour droit de garde, un client armé, une poignée de chanvre et une obole d'or (5 sols mauriçois)...

Ce vieux castel était en ruine en 1454, où la fondation de sa chapelle castrale dédiée à St-Marcel, et due aux comtes de Savoie, fut transportée à la chapelle de l'hôpital de Monthey. Au siècle suivant, l'Etat du Vallais affecta à la résidence de ses gouverneurs le château actuel, dont nous allons parler, et que les nobles De Monthéolo tenaient auparavant en fief des princes de Savoie.

¹ Gremaud. *Docum.*, tome II, p. 313.

² Gremaud. *Docum.*, t. III, p. 532.

II. Le château actuel de Monthey, bâti sur une autre éminence qui domine le bourg, est cité en 1437, où noble Louis de Monthéolo, qui fut président du Conseil Ducal, donne sa reconnaissance « pour sa maison neuve et forte, qui a deux tours, et » est située au bord du chemin de Monthey à Troistorrents, du côté du nord, et séparée, au midi, par le moulin, des prés communs situés dans les îles de la Vièse¹. » — En 1598, l'Etat du Vallais dépensait 25 florins pour en couvrir la *souste*. En 1606, le château demanda de grandes réparations, après l'incendie du 6 février, qui dévora une partie de Monthey. Enfin, en 1663 et 1664, il fut rebâti, dit un Mémoire ancien, « de pied en cap, » par le Gouverneur et la bourgeoisie du lieu. Les deux tours ont disparu ; on n'y peut remarquer que les vieilles et basses arcades de la cour, avec leurs colonnes en fuseaux. La grande salle contenait autrefois la collection des blasons des Gouverneurs, que l'on a déposée à l'hôpital ; l'ancienne chapelle a été transformée en une salle commune, où par distraction on a laissé subsister le bénitier. Le premier Gouverneur de Monthey fut Benoît de Prensieres, en 1536, où il mourut dans l'exercice de sa charge ; le dernier fut Martin Zurbriken, nommé (1798) après Nicolas Roten. L'auteur de la Description du département du Simplon, Etienne Schiner, l'était en 1790 (8 sept.), lorsqu'il dut fuir précipitamment devant une émeute de paysans conduits par le légendaire *gros Bellet*.

III. Monthey avait, sous les princes de Savoie, ses vidomnes et ses majors. Le *vidomnat* passa des De Colombey (1241-1410) aux De Lornay, qui le vendirent (14 février 1505), au prix de 300 florins, aux nobles Du Rosey². En 1549, après la conquête, c'était dans la maison de ces derniers que logeait le Gouverneur, Hans Schmid. — La *majorie*, possédée par les nobles Majoris De Montez, cités depuis Boson (1247), qui se croisa, jusqu'à noble Nicod Majoris (1527), passa par droit de retrait lignager à noble Pierre Veteris, d'origine Genevoise, dont le fils Rollet la revendit à l'Etat du Vallais, le 15 juin 1573. Un vieux titre mentionne, à Monthey, la tour pomelée des Veteris. Elle fut aussi vendue, en 1574, à François Bellini, de Sion... Il en était de la majorie et du vidomnat de Monthey, comme de plusieurs autres fiefs de même nature, dont la possession se partageait entre plusieurs coparticipants. C'est ainsi qu'on voit, en 1437, noble Louis de Monthéolo donner au Duc de Savoie sa reconnaissance pour une part de la majorie, et pour une part du vidomnat procédant des De Lornay, possesseurs principaux.

¹ Archiv. de la famille Barman-Quartery, à St-Maurice.

² Cf. *Topograph. Ms.* de De Rivaz, pour les détails et les preuves.

IV. Une autre tour ou demeure féodale était celle de la noble famille De Monthéolo (De Monthéis), située au levant du château actuel, et mentionnée encore au XVII^e siècle. Cette famille illustre qu'on regarde, mais sans preuve certaine, comme une branche des Majors de Monthey, est connue par une filiation sur titres depuis Pierre de Montez, chevalier, vivant en 1239. Son arrière petit-fils, noble Pierre de Monthéolo, chevalier, châtelain de Conthey en 1367, vidomne de Massongex par héritage de ses ancêtres, augmenta la fortune de sa maison par l'achat du fief des d'Arbignon à Colombey, Muraz, Troistorrents, par l'acquisition du fief Meynier, par celle des dîmes de Leytron dont il devint aussi vidomne, et autres acquets. Son fils, Antoine de Monthéolo, docteur-ès-lois, a eu deux fils qui formèrent deux branches principales : l'aîné, noble Louis de Monthéolo, époux de Guigone de Duyn, docteur en l'un et l'autre droit, président du Conseil Ducal, en 1446, a fait la branche des *vidomnes de Massongex*, qui resta à Monthey et s'y éteignit au commencement du siècle dernier; le second, noble Barthélemi de Monthéolo, époux de Béatrice de Chevron (1424), a formé la branche des *vidomnes de Leytron*, dont nous parlerons ailleurs et qui est encore représentée de nos jours. *et combien gracieusement!*

Ne quittons pas Monthey sans rappeler que ce bourg reçut ses franchises, en 1356, du comte Amédée VI, dit le Comte Vert¹. — Les familles notables du lieu furent les nobles Paërnat, fondateurs de la chapelle de l'hôpital (1436), les Du Fay de Taney, éteints de nos jours, les Du Fay De la Vallaz, encore représentés à Colombey et à Sion, et les De Vantéry, principaux bienfaiteurs du couvent de Colombey.

CHÔEX

L'entrée si pittoresque du Val d'Illiez eut jadis la fortune de plaire aux Comtes de Savoie. Nous avons vu ce qu'ils firent pour Monthey. Le village de Chôex, situé en face sur des pentes verdoyantes, vit aussi un jour le comte Aymon, atteint de la lèpre, se bâtir là une retraite, « sur une roche entre St-Moris et Montheil », dit la chronique de Savoie. — « Là (il) fust aucungs jours, mais après il ly morust... et de là il fust » porté en son hospital de la Ville neuve. » C'était en 1246. La demeure d'Aymon et la

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 53 et 94.

terre de Chœx furent léguées par ce comte aux Abbés de St-Maurice, qui eurent omnimode justice en cette seigneurie jusqu'à la Révolution.

Le pittoresque Val d'Illiez ne vit jamais de châteaux se bâtir dans ses alpes verdoyantes; mais de nombreux seigneurs s'en partageaient la possession; c'étaient jadis les De Nernié, les De Lugrin, dont l'un, Pierre de Lugrin affranchissait deux serfs, en 1386, moyennant 26 liv. mauriç. (910 fr.); puis, plus tard, les D'Arbignon de Colombey, les D'Alinges de Coudrée, les Du Rosey, seigneurs de Martenay, dont l'Etat du Vallais racheta les droits seigneuriaux, en 1573, en même temps qu'il rachetait de l'Abbé d'Abondance le prieuré du Val d'Illiez, au prix de 120 écus d'or, monnaie de France (1538). Ce ne fut qu'au commencement du siècle dernier que, grâce à l'initiative du prieur de Val d'Illiez, Jean Louis Favre, les hommes de cette vallée se rachetèrent eux-mêmes de l'odieuse main-morte, odieuse pour les mariages, dit ce prieur, affreuse pour les malades taillables, qu'on ne secourait pas, dans la crainte d'être soupçonné de détourner leurs biens, qui étaient dévolus à l'Etat.

MASSONGEX

Ce village, où commençait le gouvernement de St-Maurice, nous offre deux souvenirs au passage. En premier lieu, on y voyait encore au commencement de ce siècle des débris apparents du pont sur lequel la voie romaine franchissait le Rhône. Ensuite Massongex et Daviaz, son village de montagne, étaient de toute ancienneté une seigneurie des évêques de Sion, qui en firent un vidomnat. Les De Monthéolo en furent vidomnes, de 1300 au plus tard jusqu'en 1606. En 1378 (15 mai), par acte passé à la Majorie de Sion, Pierre de Monthéolo, chevalier, petit-fils et héritier de Perronet, donzel, faisait hommage à l'évêque Edouard de Savoie, pour le dit vidomnat et pour le fief Meynier, qui devait un servis de 60 sols pour la garde du château de Martigny, et auquel sont unis d'autres ténements du dit chevalier dans la châtellenie de Martigny. — Ce fief Meynier venait d'être acquis (1364) d'Aymon de Martigny et de Jean de Bex¹. — De 1392 à 1475, l'hommage du vidomnat est fait aux Ducs de Savoie, possesseurs de tout le Bas-Vallais. En 1475, Massongex fait retour à la mense épiscopale, et l'hommage-lige continue à se prêter sous le plait de 8 liv. maur. En

¹ Archiv. de la famille Barman-Quartery, de St-Maurice.

1606 (6 mai), noble Jacques Quartery, châtelain de St-Maurice, acquéreur du vidomnat, en est mis en possession par un commissaire épiscopal, « à la sortie de la » messe paroissiale, les hommes de la paroisse assemblés sur la place ayant juré, à » mains levées, fidélité au seigneur Evêque et au vidomne, sous la réserve de leurs » droits, usances et privilèges. » Ce même vidomne obtint, en 1631, l'extension de ses droits et l'exercice de la juridiction vidomnale « pendant tous les mois de l'année », avec mère et mixte empire¹; avant cette concession, l'évêque avait à Massongex un châtelain épiscopal, exerçant la justice en son nom pendant les autres mois de l'année. Le vidomnat resta à la famille De Quartery jusqu'à la Révolution. Au vidomnat était attaché un petit château, soit cour de justice, qui finit par devenir une mesure délabrée. Elle était voisine du presbytère, et vient d'être restaurée comme maison particulière.

ST - MAURICE

Les touristes et les peintres connaissent le château de St-Maurice et sa position si pittoresque. On dirait une sentinelle du vieux temps adossée au roc, regardant à ses pieds le Rhône impétueux encaissé dans une étroite gorge, et veillant sur un pont hardi d'une seule arche dont il semble avoir encore la garde. De hautes cimes tout autour, à côté les filets argentés d'une cascade tombant de la *Grotte des Fées*, tout conspire à donner un cachet unique à ce paysage.

Quels travaux de défense y avait-il primitivement dans ce défilé presque infranchissable, qui est la clef du Vallais? On l'ignore. Vers 1150, un moine irlandais, se rendant à Rome, vit là un château qu'il appelle *castellum Petri*²... Quoiqu'il en soit, il existait là une *Tour ronde*, citée avec le pont de pierre, au siècle suivant. Elle protégeait la tête de ce pont, et était reliée par un mur à la porte de la ville, l'an 1386; puis, plus tard, on la fortifiait par des créneaux garnis de mantelets en bois, en 1474, devant les menaces des Haut-Vallaisans. Après la conquête, l'évêque de Silinen la fit réparer; et peu après (1523), le château actuel était bâti à côté, aux frais des communautés d'en bas. L'ancienne forteresse ou tour « en laquelle on fermait les portes du

¹ Archiv. de la famille Barman-Quartery, de St-Maurice.

² Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 87.

pont », disparut, mais seulement vers 1690, après l'ouverture de la route nouvelle taillée dans le roc, entre le château et le fleuve. — (L'ancienne route passait sous une longue voûte du château.) — Deux « fossés précipiteux, » à ponts-levis, protégèrent longtemps cette route nouvelle, au nord et au midi du pont. Aujourd'hui les fossés ont disparu à leur tour.

Le château actuel servit, dès sa construction, de résidence aux Gouverneurs vallaisans, qui y avaient prisons et salle de torture. Plusieurs d'entr'eux y ont laissé leurs écussons gravés sur pierre¹. Le premier Gouverneur de St-Maurice fut François de Platéa (1480); le dernier a été N. Lang, de Viège, qui allant prendre possession en juin 1798, apprit, au moment de passer la Morge, la révolution qui avait éclaté dans le Bas-Vallais, et rebroussa chemin avec tous ses bagages. — Du côté des terres bernoises, le pont se fermait aussi par une porte massive, dont la voûte portait une chapelle dédiée d'abord à St-Michel, puis plus tard à St-Théodore. Le château et le pont avaient leur gardien, dont les gages étaient payés par les communautés du gouvernement de St-Maurice.

Au château se reliaient les remparts de la ville, qui avaient à peu près disparu à la fin du XVII^e siècle. La ville de St-Maurice d'Agaum^e, qui avait déjà ses franchises, et sa *bourgeoisie*, en 1479, dut avoir de bonne heure sa ceinture de murailles, puisqu'elle était déjà ruineuse en 1386, où l'on fit un devis de réparations se montant à 780 florins (8190 fr.). Ce devis nous apprend que les murs, épais de 5 pieds, hauts d'une toise et demie, se développaient en demi-cercle, depuis le roc du verger de l'Abbaye jusqu'au Glarier du Rhône, sur une longueur de 240 toises et demie. On y voyait deux fausses tours, alors non couvertes, une derrière la cure, l'autre aux Terreaux, et une grosse tour couverte, dite *tour du Comte*, en Condemine, laquelle servait de prison. Deux portes donnaient accès en ville, la *Porte Dessous* (Inferior), accolée au roc entre la ville et le château, et la *Grande Porte*, du côté du midi. Dans une menace de guerre, comme en 1474, on barrait le pont par une forte *dérése* en bois; on garnissait les portes de mantelets ou parapets mobiles en bois; on y plaçait quelques serpentines et on distribuait aux principaux bourgeois des coulevrines d'environ deux pieds, lançant des pierres, et des arbalètes jetant des flèches².

La ville de St-Maurice renfermait plusieurs *tours*, ou maisons seigneuriales : savoir la *tour de Noville*, du nom d'une famille noble du XIII^e siècle — elle était hors

¹ On trouve : Martin Kuntschen (1623), Gaspar Stockalper (1646), Jean-François Allet (1697). Ces dates officielles rectifient celles données par le P. Furrer dans sa *Statistique*; sa liste est fautive d'un bout à l'autre.

² Archiv. de la ville de St-Maurice.

des murs, à côté de la Souste, et devint au XVI^e siècle la maison d'école, — la tour *des Rovéréa*, joignant la Grande Porte, qui passa aux De Preux et existe encore ¹, et la tour des *De La Tour de St-Maurice*, éteints au XV^e siècle, laquelle confinait au nord à la maison Abbaticale. Les De La Tour de St-Maurice sont connus depuis Humbert, cité en 1174 dans un titre de l'Abbaye. Jean de la Tour de St-Maurice, châtelain de Monthey, en 1247, eut entre autres fils, Antoine, donzel, seigneur de Montagnié (à Bagnes), dont les descendants portent le nom de *La Tour de Colombey* et s'éteignirent en 1462; et Girod, donzel, qui acheta en 1300 la tour de la famille à St-Maurice, et tint en fief des biens de l'Abbaye, à Ollon. La descendance de ce dernier s'éteignit en 1430, dans Martin de La Tour, donzel, qui eut pour héritiers les De Châtillon-Larringes, de Colombey. Citons encore la *Maison Abbaticale*, détruite depuis la fin du XVII^e siècle, et dont on voit quelques débris dans le jardin actuel de l'Abbaye. Un inventaire de 1593 nous y montre quatre pièces au rez-de-chaussée (grand et petit poêle et chambre dite des couches), et trois chambres au premier. Les pièces curieuses du mobilier consistent en coffres sculptés (arches), en archebans servant de sièges, en pots à cuire en cuivre contenant un setier, et en vaisselle d'étain du poids de 49 livres ².

Les détails sur les anciens cloîtres de l'Abbaye nous font défaut. Nous connaissons seulement la mention du cloître inférieur (*claustrum bassum*), où les nobles Cavelli de St-Maurice avaient leur tombeau au XV^e siècle, celle du cloître d'en haut, cité en 1345, et celle du « cloître peint de Ste-Catherine », où se fait un baptême de la ville en 1574. — Le clocher de l'Abbaye, dont Blavignac fait remonter la date au X^e siècle, est le seul reste du passé ³.

Bien des familles nobles résident ou ont résidé à St-Maurice. Les plus anciennes qui subsistent sont les De Quartery, famille illustre remontant au XIII^e siècle, et les Odet, qui tenaient en fief de la mense épiscopale les dîmes de Massongex, depuis le milieu du XVII^e siècle. On voit aux Archives de la famille De Quartery les lettres de noblesse que leur conférait, le 20 août 1600, Charles Emmanuel, duc de Savoie, reconnaissant que de tout temps la maison de cette famille a logé les princes de Savoie, lors de leur passage à St-Maurice.

¹ Elle a été rebâtie en 1636, avec une autre tour qui a disparu. C'était anciennement la maison des Wychardi, dont Jean de Rovéréa, seigneur de St-Triphon, était héritier en 1424.

² Archives de la ville.

³ Blavignac. *Histoire de l'architecture sacrée*. Paris, Didron, 1853.

PORTE DE BALME — ARBIGNON — SALVAN

Un peu au-dessus de St-Maurice s'offre de nouveau un étroit passage entre le mont et l'ancien lit du Rhône. On y avait bâti jadis une porte, dite *Porte de Balme*. On lit aux reconnaissances de 1437, que les hommes d'Evionnaz y devaient la garde. Il n'en reste plus vestige aujourd'hui.

Presque en face, de l'autre côté du Rhône, est Colonges, dont dépendait le petit village d'*Arbignon*, situé entre un torrent et le fleuve. Arbignon a donné son nom à une ancienne et noble famille, que nous avons trouvée à Colombey. Elle est citée depuis l'an 1200, et possédait de grands biens à Colonges, Morcles, Colombey, Illiez, etc. Ces biens d'Arbignon et de Morcles étaient tenus en arrière-fief de l'évêché de Sion¹. De cette famille était Pierre d'Arbignon, donzel, qui se croisa vers 1245 et engagea à son cousin Rodolphe une partie de ses biens pour les frais de son voyage. Un peu plus tard, Guillaume d'Arbignon était créé chevalier par Edouard de Savoie, sur le champ de bataille de Varey, en 1323, et devenait bailli de Lausanne; il fut inhumé à l'Abbaye de St-Maurice, où fut donné à l'offrande le prix de son cheval et de son armure. Les nobles d'Arbignon de Colombey se sont, suivant des généalogistes, fondus dans les Paërnat de Monthey, au XVII^e siècle. Cette famille a encore donné Mermet D'Arbignon, châtelain d'Allinge, en 1309, et Barthélemi D'Arbignon, châtelain de St-Maurice, de 1500 à 1512. Elle fonda aussi, dans l'église de Colombey, la chapelle de St-Jean-Baptiste, dont le patronat avait passé, par suite d'une alliance, aux Régis, de Monthey, sur la fin du XVII^e siècle..... Un peu plus haut, sur la même rive droite du fleuve, est le petit village de *Dorénaz*, seigneurie donnée vers 1300 à l'hôpital de St-Maurice, par Guillaurze Wychardi, bourgeois de St-Maurice et chanoine de St-Etienne de Troyes. Le recteur de l'hospice y avait un châtelain.

En remontant la rive gauche du Rhône, on passe d'abord devant la belle cascade de Pissevache, et un peu au-delà s'ouvre la haute vallée de *Salvan*. Donnée à l'Abbaye de St-Maurice, en 517, par le roi Sigismond, cette vallée a été de tout temps une seigneurie des Abbés, qui y avaient toute juridiction temporelle et spirituelle. Notons un seul détail de son histoire, celui de la chasse à l'ours et au chamois, qui s'y faisait

¹ Gremaud. *Docum.*, tome IV, p. 321. — Rodolphe de Blonay, seigneur d'Arbignon, y avait un métral en 1329, et en 1342, Jean d'Arbignon tenait le fief du même seigneur de Blonay.

autrefois, surtout de la St-Michel à la Toussaint. On voit, aux reconnaissances du XIV^e siècle, que le seigneur Abbé avait droit à un « quartier, à la peau, aux pattes et au boyau de l'ours tué, mais de l'ourson qui suivait sa mère, les chasseurs ne devaient rien ». D'un chamois mâle, le quartier droit et la peau étaient dus à l'Abbé. Si la chasse était ordonnée par le seigneur, « chaque feu devait fournir un chasseur capable, sous peine de 60 sols d'amende ».

A une lieue plus haut, la vallée du Rhône s'infléchit brusquement. Là, non loin du château de Martigny, était jadis la *croix d'Ottans*, où finissait le Chablais, et la châtellenie de St-Maurice. Là aussi commençait le droit régalien de l'évêque de Sion sur la route d'Italie par le Haut Vallais. C'est ce qui fait conjecturer à M. l'abbé Gremaud (*Docum.*, tome V, p. 17) que le *comté* du Vallais, cédé à l'évêque de Sion, en 999, par Rodolphe III, ne comprenait point le Chablais que nous venons de parcourir.

MARTIGNY

Martigny était une ancienne possession des évêques du Vallais qui avaient là, dans le principe (IV^e siècle), leur siège épiscopal dans la ville gallo-romaine d'*Octodurum*. Aussi y trouve-t-on, dès l'origine de l'histoire, un château épiscopal et un vidomnat.

I. Du château épiscopal il ne reste que la tour dite *de la Bâtia* (*Bastida*), tour décapitée s'élevant sur une enceinte carrée de vieux murs qui semblent lui servir de piédestal. On en a fait aujourd'hui un belvédère à l'usage des touristes. En face s'ouvre la vallée supérieure du Rhône et le regard se repose à l'horizon sur les neiges éternelles du Haut Vallais. Une forteresse dut s'élever de bonne heure en ce lieu, qui commandait le cours du Rhône, et le *pas de St-Brancher* ou la route d'Italie par le Montjoux. Dès 1233, on y trouve un châtelain, Amédée de Rarogne. Peu après, en 1259, le comte Pierre de Savoie étant en guerre avec l'évêque de Sion, Henri de Rarogne, se jeta sur le château de Martigny, qui lui demanda un siège en règle. Les mangoneaux — grosses poutres suspendues dont l'extrémité armée d'une fronde de cuir jetait d'énormes pierres — étaient en mouvement pour ébranler les murailles. En même temps, les mineurs, protégés sous des abris recouverts de cuirs crus, sapaient les murs assis sur le roc. Enfin, en janvier 1260, un pan de mur tomba et fit brèche;

le château fut pris et le vainqueur put se porter sur Sion, en enlevant sur sa route un autre château épiscopal à Ardon¹.

L'évêque vaincu dut céder au Comte ses terres et châteaux situés au-dessous de la Morge, et le Comte lui céda en retour ses droits et fiefs d'au delà de cette rivière. Mais huit ans plus tard (14 nov. 1268), un nouveau traité conclu « aux granges de Martigny » rétablit l'ancien état de choses, et Martigny fit retour à l'évêque².

Aussi, en 1281, l'évêque Pierre d'Oron se hâta-t-il d'en rebâtir le château, « membre honorable et de défense » de son église. Son châtelain, Rodolphe, fut chargé de l'œuvre, moyennant la fourniture d'une somme de 2,400 liv. maur. (100,000 fr.); de son côté, le Chapitre accorda au prélat, dans ce but, la perception pendant six ans des premiers fruits des bénéfices vacants³.

Deux faits postérieurs nous donnent une idée de l'importance de ce château. En 1327, devant les entreprises d'Edouard de Savoie, on y entretient dix clients (sergents d'armes) armés de l'épée, du bouclier, de la lance et de la cervellière de fer. En 1333, le châtelain, François de Compeys, y entretient 9 clients et 3 guetteurs.

Les gages du châtelain, « recteur de la juridiction épiscopale à Martigny et Montreux », sont de 50 liv. maur. (1,700 fr.).

La châtellenie de Martigny, enclavée dans les possessions de la Savoie, tentait naturellement l'ambition de ses Comtes. Les guerres intestines du Vallais leur vinrent en aide; car, dès 1351, les hommes de Martigny se mirent sous la sauvegarde d'Amédée VI; et enfin le traité de 1392 compléta l'acquisition.

Ruiné en partie, en 1475, lors de la conquête des Haut-Vallaisans, le château fut réparé par l'évêque Silinen. Puis, pendant les luttes du cardinal Schiner et de Georges Supersaxo, ce dernier l'assiégea, l'enleva le 15 janvier 1518, s'y cantonna pendant six mois et enfin le livra aux flammes; le château ne se releva plus, mais sa forte tour est encore debout.

II. Le vidomnat de Martigny était, dès le XII^e siècle, aux mains d'une famille qui avait pris le nom du lieu, les nobles *de Martigny*. Guillaume de Martigny figure, en 1179, parmi les vassaux de l'évêque de Sion, et le vidomnat resta dans cette famille pendant plus de six générations. — Or la maison de ces vidomnes était au village actuel de *La Croix*. Le vidomne Pierre II, en 1265, est dit en effet habiter une maison voisine *des Rapes*. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une mesure, sur la porte de laquelle

¹ Cibrario. *Histor. di Savoia* II, p. 405.

² Gremaud, *Docum.*, tom. II, p. 46 et 133.

³ Gremaud, *Docum.*, tom. II, p. 298.

est encore un écusson armorié. — Vers 1424, Marie de Martigny, fille de Jean, porta le vidomnat à noble Hugues Muséti alias Exchampéry, et en 1430 elle prêta hommage au Duc de Savoie qui l'investit par la remise d'une dague. Cet acte fut passé au Prieuré du lieu; mais les vidomnes avaient alors leur maison d'habitation à *Martigny-bourg*. C'est là qu'en 1439 Marie de Martigny recevait les reconnaissances de ses feudataires. Après elle, ses enfants les y recevaient en 1446. — L'ainé, noble Jean Exchampéry, eut François, qui fit hommage au cardinal Schiner, en 1505, et peu après, sa fille Barbe Exchampéry portait à son tour le vidomnat et la maison vidomnale de Martigny-Bourg à son mari, noble Louis de Monthéis, vidomne de Leytron, qui prêta hommage, en 1526, à l'évêque de Platéa, sous le plait de 100 sols maur... Le fief est resté à cette famille jusqu'en 1798.

Le fief *Patricii*, détaché du vidomnat, avait été porté aux nobles Patricii du Val d'Aoste, par la seconde fille de François Exchampéry; une alliance le fit passer aux de Werra (1538), puis aux De Courten¹... Le fief prêtait hommage avec le vidomnat.

Martigny avait reçu des évêques de Sion ses libertés et franchises qui furent renouvelées en 1338 et 1340, « prout ab antiquo »². Cette communauté était alors sur le même pied que celles du Haut Vallais; il n'en fut plus de même après la conquête de 1475.

Nous terminerons cette courte notice en rappelant qu'un cadet de la famille des anciens vidomnes, noble Jean de Martigny étant passé en Bourgogne, où il fut seigneur de Rocheprise et mourut vers 1570, y fit branche et y laissa une descendance qui ne s'éteignit qu'au XVIII^e siècle. On voit à Cluny, dans l'église de Notre Dame, la pierre tombale armoriée de deux seigneurs du pays, François de Beugne, chevalier, et Nicolas de Belleperche, chevalier, le premier mort en 1694, le second en 1748. Jean de Martigny, dernier du nom, fut gendre de l'un et beau-père de l'autre.

BOVERNIER

Quittons un moment la grande vallée du Rhône, pour remonter la vallée latérale de la Dranse (Entremont), cette route foulée jadis par les légions romaines et les Sarrazins, et de nos jours par l'armée de Bonaparte. Bovernier (*Burgum Warnerii*),

¹ *Topograph. Ms.* du chanoine De Rivaz. — Noble Guill. Patricii était déjà possessionné à Martigny, en 1439. La dernière du nom, Julienne Patricii, veuve de noble Jean Werra, vivait en 1569.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 173 et 294.

le premier village qu'on rencontre, avait autrefois pour seigneurs les Du Châtelar d'Aoste, cités de 1270 à 1580, et les Tavelli de Genève aux mêmes dates. Deux représentants de ces maisons, Barthélemi Tavelli et Jean Du Châtelar, assistent en 1346 à la délimitation des pâturages entre Bovernier et Martigny ; or la ligne de séparation est alors marquée par le torrent du *Durnant*, dont les gorges nouvellement ouvertes au public sont fort connues des touristes ¹.

Le fief des Du Châtelar fut acquis par l'Etat, sur la fin du XVI^e siècle, après avoir passé aux mains de Georges Supersaxo, puis de la commune de Savièse ; celui des Tavelli étant venu par alliance à noble Jaques Quartery de St-Maurice, il l'affranchit de tout droit d'arrière-fief envers l'Etat, en 1605, et affranchit de même ses censitaires par rachat ².

SAINT-BRANCHER

Au-delà d'une galerie taillée dans la roc, la route nous amène à St-Brancher (*Sanctus Brancherius*). Là, sur un monticule conique, où se voit aujourd'hui une chapelle de St-Jean, s'élevait autrefois un château-fort, où les comtes de Savoie avaient un châtelain pour l'Entremont. Il est mentionné en 1239, dans le titre des franchises accordées par ces comtes au bourg de St-Brancher. Elles comprenaient, en effet, tout le territoire entre le pont de la Dranse « et la pierre ronde du château », ainsi que le village de la Garde (*Warda*)..... Un détail de ces franchises nous apprend que les hommes de St-Brancher devaient au Comte la cavalcade, pendant un mois, dans tout le Vallais « et autour du Lac, mais à une journée seulement de distance de leurs barques ³. » — En 1444, ce fut dans ce château qu'Amédée VI logea l'empereur Sigismond avec sa suite, comme il se rendait au Concile de Bâle. En 1475, les Haut Vallaisans le détruisirent par le feu. Moy
dans coln

St-Brancher avait autrefois ses vidomnes, qui étaient les De La Tour de St-Brancher, de la famille des De La Tour de St-Maurice (XIII^e et XIV^e siècles). Ils y avaient une petite tour (*turricula*), citée en 1377, dont le nom s'est conservé au lieu dit *la Tour*, sur le pré de foire. Une branche de cette famille ayant passé à Aigle, il y a lieu de

¹ Gremaud. *Docum.*, tome IV, p. 464.

² Archives de la famille Barman-Quartery.

³ Gremaud. *Docum.*, tome III, p. 587.

croire que leur héritage échut aux De Rovéréa, puis aux Tavelli. — Dans les siècles postérieurs, les familles nobles qui résidaient à St-Brancher et y exerçaient les charges, étaient les Fabri, les De Neuvecelle, les De Loës.

ORSIÈRES

Orsières (*Orseres*, de *Orseriis*), où St-Mayeul de Cluny fut retenu prisonnier par les Sarrazins, vers 965, à son retour de Rome, fut donné au Chapitre de Sion, en 1052, par l'évêque Aimon de Savoie. Peu après, la seigneurie était aux d'Alinges, famille puissante qui eut de grands biens dans l'Entremont. Ils avaient là un château, dit *Le Châtelard*, dont on voit encore les débris sur la colline et qu'habitaient les nobles Cavelli d'Orsières, au XVI^e siècle. On voit alors les D'Alinges revendre les dimes du lieu à la commune ; puis, en 1605, Jacques Quartery, héritier des Tavelli affranchir, par rachat, ses censitaires du lieu.

Orsières avait aussi ses vidomnes, qui furent les nobles d'*Orsières*, connus depuis Pierre, vidomne, en 1263, jusqu'à François, vidomne d'Orsières, donzel, qui testa à Vétroz en 1413 et mourut sans postérité. Ils eurent des alliances avec les De La Tour, les De Colombey, les De Monthéis, et formèrent une branche qui fut bourgeoise de Sion.

LIDDÉS

Les anciens seigneurs de Liddes étaient encore les d'Alinges. L'un d'eux, Jacquemet, fit remise aux habitants, en 1316, du droit qu'avait le seigneur d'être hébergé avec cinq hommes, autant de chevaux et une bête de somme, quand le comte de Savoie ordonnait une chevauchée en Lombardie. Peu après, une alliance porta la seigneurie à noble Girard Borgeys de Gex, dont le fils Lancelot, seigneur de Liddes et vidomne de Morges, vivait en 1402¹. La *métralie* de Liddes était aussi un fief noble et héréditaire, devant hommage-lige au seigneur et conférant la moyenne et basse juridiction. Dès

¹ Lancelot Borgeys, écuyer, s'était départi de la seigneurie de Liddes, en faveur d'Amédée de Savoie (comte Vert), le 28 juin 1378.

le XIII^e siècle, elle était aux mains des nobles de Lydes, dont le premier connu, Jacques de Lydes, vivait en 1267. Elle passa ensuite par alliance aux De Furno, au XV^e siècle, en même temps que les de Lydes se retirèrent à Aoste, où ils furent connus sous le nom de *Lostan*. Jacquemine De Furno l'ayant portée à Antoine Du Châtelar, de Martigny, leur fils François en vendit la moitié à Bernard de Prato, en 1500, au prix de 200 florins. Là se bornent les documents relatifs à ce fief.

BOURG-ST-PIERRE — GRAND ST-BERNARD

I. Bourg St-Pierre, dont les Sarrazins ruinèrent l'église et l'Hospice-Abbaye à la fin du X^e siècle, avait un château, cité en 1323, avec la métralie du lieu ; il était, selon Simler, bâti sur un monticule cubique, à côté du pont de la Dranse de Vassorey. On suppose qu'il fut aux De Quart du Val d'Aoste..... Tout près est un défilé étroit qu'on fermait jadis par une porte et des murs. Porte et château ont disparu complètement. Les rares documents qui nous restent, nous apprennent encore que le comte Amédée VI affranchit les hommes de Bourg St-Pierre du droit d'échûte, et leur accorda les droits de souste pour les marchandises allant de Martigny à Aoste, par le St-Bernard.

II. Qui ne connaît, au moins de renom, l'Hospice que Bernard de Menthon bâtit, avant 1081, après la ruine de celui du Bourg St-Pierre, au sommet du col, à une altitude de plus de 2400 mètres, et que desservent depuis huit siècles des chanoines Augustins ? Dès le XII^e siècle, on voit les D'Alinges donner à cette maison hospitalière tout le sommet sauvage où elle est bâtie, ainsi que le ravin voisin qu'on a surmonté le *Ravin des morts*..... ; puis, plus tard, ils ajoutent à cette donation d'autres biens à Orsières, « avec le droit aux épaves depuis le pont d'Alèves jusqu'au lac du Montjoux ». Le curé de Liddes avait aussi, dit un autre titre, droit à la dépouille, sauf l'or, de tout voyageur à pied ou à cheval, mort au-delà du torrent de Pontsec Le droit d'épaves n'était point, hélas, lettre morte sur ces hauteurs glacées, où la mort semble guetter le voyageur..... Nous ne dirons rien des bâtiments actuels de l'Hospice, sinon qu'ils furent restaurés, au XVII^e siècle, par le Prévôt Antoine Norat, aumônier de Charles-Emmanuel II (1671-1693). Deux choses seulement y attirent l'attention : la chapelle rebâtie par le même Prévôt et le mausolée du général Desaix, tué à Marengo.

Du reste, l'histoire d'un établissement aussi célèbre n'entre point dans le cadre de notre étude, et nous devons nous en tenir à ces simples notes.

ETIEZ

La vallée de Bagnes, que nous avons laissée à gauche de St-Brancher, nous offre, dès l'entrée, les ruines à peine visibles de l'ancien château d'Etiez, sur la commune de Vollèges. En 1179, un Renaud d'Oitiez figure parmi les barons du comte de Savoie, Humbert. En 1249, les seigneurs d'Ayent tiennent Oytiez en fief du comte, avec divers albergements au Levron, etc. ¹ — Quand fut bâti ce castel? on l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'à la fin de ce même siècle, le plait général se tient à Etiez et que, parmi les seigneurs justiciers du lieu, étaient les Majors de Monthey, vidomnes d'Etiez... En 1630, le château était aux nobles Fabri, de St-Brancher. Ce fut là qu'à cette date les Patriotes Vallaisans tinrent prisonnier, près d'un mois, leur évêque Hildeprand Jost, pour lui arracher par des violences grossières une renonciation à ses droits de souverain temporel. On peut lire les détails de ce triste drame dans l'historien Boccard ². Quant à Vollèges, les Abbés de St-Maurice, seigneurs du lieu, en rachetèrent le vidomnat des nobles de Lydes, en 1341. Ils y eurent encore un sautier; mais, en 1656, l'Abbé Pierre Odet albergea la salterie à la commune ³. De son côté, noble Jacques Quartery, héritier des Tavelli, avait, en 1605, affranchi par rachat tous ses censitaires de Vollèges des droits de fief et d'arrière-fief.

BAGNES

Selon l'historien Boccard, les comtes de Savoie eurent jadis un château-fort sur le point culminant des rochers de *Verbier*, qui commandait par sa position à la vallée entière; en 1288, Amédée VI ordonnait au Juge du Chablais de faire enquête sur la manière dont il avait été gardé pendant la guerre. C'est tout ce qu'on en sait.

Heureusement, le reste de la vallée va nous offrir plus de souvenirs. Les Abbés de St-Maurice, devenus seigneurs principaux de Bagnes par des cessions des comtes, y eurent un vidomnat et une métralie, qui y amenèrent de nobles familles.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 427, 428.

² *Hist. du Vallais*, p. 230 et s.

³ De Rivaz. *Topog. Ms.*

I. Le *vidomnat* était possédé en fief par les De La Tour-Morestel, de Granges, dès le XII^e siècle. On voit l'un d'eux, Pierre de Mostel, affranchir de tailles, en 1285, Guillaume de Prarayer, moyennant le service du plait et l'aide de guerre, ou pour marier ses filles, et pour le prix de 29 liv. maur..... Mais, en 1366, Antoinette de Sarriod, veuve de Perrod de Mostel, revendit le vidomnat à l'Abbé, au prix de 300 florins (environ 3,300 francs). — Selon le chanoine de Rivaz, les vidomnes avaient leur château là où fut bâtie peu après la Maison Abbatale ; l'Abbé tenait anciennement ses assises à la cure. Mais l'Abbé J. Garréti fit rebâtir ce châtel au bord de la Dranse, et il y mourut en 1410. Deux siècles plus tard, l'Abbé Pierre Odet y fit des réparations importantes, qui coûtèrent 380 écus de Sion. Ce petit castel, qui a été aliéné au commencement de ce siècle, contenait l'auditoire de justice et une chapelle située sur le portail. — On lit, aux Archives de l'Abbaye, qu'en 1476, des paysans, profitant de la guerre, se ruèrent sur la maison Abbatale, en brisant les portes, jetèrent à l'eau les meubles et papiers et détruisirent une partie du château. Le Pape donna une bulle comminatoire, pour obtenir réparation. Ce fut sans doute ce désastre qui nécessita les restaurations faites par l'Abbé Odet.

II. Le *métral* de Bagnes commandait la milice de la vallée, en temps de guerre ; il avait droit de tenir un cheval dans les prés de Verchésières, et chaque feu lui devait une charge de foin (acte de 1228). — Or, l'office de la métralie était tenu anciennement par les nobles de Bagnes, connus depuis Pierre et Séguin de Bagnes, en 1228... Nicolas de Bagnes, chanoine de Sion, testait en 1278, léguant 50 liv. maur. (2,400 fr.) pour envoyer à la Croisade trois bons arbalétriers. Son sceau porte « un agneau, une croix à banderolle et 2 étoiles ¹. » — La métralie passa peu après, par donation, aux Majors de Monthey ² ; et finalement, elle fit retour à l'Abbaye au XVI^e siècle.

III. On trouvait aussi à Bagnes le fief de *Montagnié*, acquis en 1230, de Guillaume d'Ayent, par l'Abbé Nantelme, et inféodé, dans le même siècle, aux De la Tour de St-Maurice, qui prirent le nom de Colombey. Le dernier d'entre eux, François De la Tour de Colombey, fut condamné et brûlé vif, comme hérétique et sorcier (1462). Son fief, qu'il avait vendu (1459) à Pierre de Neuvecelle d'Aigle, fut dévolu à l'Abbaye moyennant 525 florins payés à l'acquéreur. Mais l'Abbé laissa, comme dot, à la veuve, Alésie Brithonis, la maison du défunt sise à Montagnié. Cette famille avait aussi son tombeau à Bagnes. Jean De La Tour, aïeul de François, y avait été inhumé, vers 1377, avec ses deux fils, Aymon et Rollet.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 271.

² L'un d'eux, Jean Major de Monthey, se ruina, en 1344, à l'exploitation des mines d'argent de Bagnes.

Après la conquête du Bas-Vallais, en 1475, tous les fiefs dont nous venons de parler avaient pris fin. Le seigneur Abbé, en vertu du haut domaine passé à l'Etat du Vallais, n'eut plus à Bagnes qu'un châtelain Haut-Vallaisan. — Maintenant, avant de quitter l'Entremont, rappelons qu'en 1602 le total des redevances et usages, payés à l'Etat par cette contrée, se montait à 568 florins.

SAXON

En remontant la vallée du Rhône au-dessus de Martigny, on voit, à droite, au pied de la haute cime de Pierre-à-Voir, la vieille tour de Saxon, à côté des restes de l'ancienne église du lieu. Cette tour ronde et décapitée, du même style que celle de la Bâtia, est le reste du château de Saxon, que Pierre de Savoie rachetait, en 1263, de Rodolphe d'Ayent, avec autres droits, pour compléter son domaine en cette région, où il avait déjà un vidomme¹. Il en fit le siège d'une châteltenie, qu'administrerait ordinairement le châtelain de St-Brancher.

A la conquête de 1475, le château fut incendié, et la châteltenie dut payer ses redevances aux nouveaux maîtres. En 1596, ces redevances, en argent, seigle, vin et dîme, se montaient à 264 florins.

Ce lieu avait donné son nom aux nobles *de Saxon*, cités depuis Amédée de Saxon, chevalier, en 1198... Pierre de Saxon, ancien châtelain de Conthey (1266) et Amédée, son frère, prirent part à la révolte de Pierre de La Tour contre l'évêque Boniface de Challant, qui les battit, les emprisonna et les grâcia en 1299. Anselme de Saxon fut, au contraire, décapité, l'année suivante, à Sion, « pour crime de lèse-majesté », et sa maison confisquée et vendue. Quel était son crime ? Les titres cités ne le disent pas². — Les nobles de Saxon semblent s'être éteints dans le courant du XIV^e siècle. Leur alliance avec les nobles d'Ayent, le rôle joué par Anselme de Saxon, qui fut tuteur de Pierre de La Tour, sont les traits les plus saillants de leur histoire.

¹ Rodolphe d'Alinges était, en 1228, vidomme de l'Entremont et de Saxon.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 554.

FULLY

En face de Saxon, sur la rive droite du Rhône, on aperçoit les ruines pittoresques du *castrum* de Saillon, dont nous parlerons tout à l'heure. Or, la châtellenie de Saillon commençait à Fully, village adossé aux contreforts de la Dent de Morcles. Fully avait jadis une sorte de petit castel, situé à Branson et appartenant aux sautiers du lieu. Cette salterie, fief noble qui devait l'hommage-lige aux Comtes de Savoie, puis à l'Etat du Vallais, était anciennement aux nobles Chernavalli, de St-Gingolph; une alliance la porta, au XVI^e siècle, aux Du Châtelar, de Martigny; noble François Du Châtelar, Nicolas, son fils, et Claudine, fille de Nicolas, eurent ce fief de 1500 à 1602... En 1591, Fully payait à l'Etat du Vallais des redevances féodales dont le total était de 328 florins petit poids, et devait également aux Seigneurs Patriotes « l'épaule droite, la patte et une toise du gros boyau des ours et fauves tués, les chamois exceptés. » Un demi-siècle plus tard, l'Etat prenant en pitié la pauvreté du lieu, affranchit les habitants de la taille à merci et de la main-morte (en partie). C'était en 1644.

SAILLON

Le village de Saillon est abrité, au couchant, par un monticule rocailleux, sur lequel on voit se profiler des ruines imposantes. Elles se composent d'une grosse tour ronde décapitée, et d'un vieux mur d'enceinte, bastionné de quatre tourelles bâties sur le roc vif et descendant dans la vallée par une pente rapide du sol. Anciennement, le Rhône coulait au bas de ce monticule, et l'enceinte murée se reliait au fleuve par une petite porte, dite *portella de Saxo*, qui donnait passage à la route. En temps de guerre, Saillon, grâce à ses murs, servait de refuge aux gens de Fully et de Riddes, qui, en retour, y devaient le guet et la garde.

Mais, au XIV^e siècle, le Rhône se jeta dans la plaine, à distance de Saillon, le pont sur lequel on l'y passait fut lui-même emporté par une crue des eaux, et peu à peu la partie voisine de l'enceinte murée, avec sa petite porte du Sex (de Saxo), fut abandonnée et rasée.

A quelle date s'éleva ce *castrum*, dont les débris se présentent encore avec une

certaine grandeur ? On l'ignore. Ce que nous savons, c'est qu'en 1052 l'évêque de Sion, Aimon de Savoie, possédait en alleu (terre libre) comme héritage de son oncle, le comte Utric, le castel de Saillon (*castellum Psallionis*) qu'il céda alors à son chapitre, avec vignes et terres situées au-dessous¹. Un siècle plus tard (c. 1150), un autre évêque, Louis de Granges, céda ce domaine au comte de Savoie, lequel l'inféoda sans doute à une famille qui en prit le nom ; car on voit, en 1179, un Aimon de Saillon figurer parmi les vassaux du comte Humbert III. Mais en 1221 et 1231, par deux actes successifs, le comte Thomas racheta des de Saillon et des de Pontverre « la tour, le castrum » et ses dépendances². Une enceinte murée existait donc à cette date. Quelques années plus tard, le comte Pierre de Savoie, qui tenait à s'établir solidement dans le Vallais, fit élever dans ce castrum « une tour qui dépassait les murs de 7 pieds, et qui avait 12 pieds de vide et 12 pieds d'épaisseur ». Elle coûta 180 livres mauricoises (plus de 7,500 francs³). C'est peut-être la grosse tour qui existe encore, et que d'anciens titres nomment la *Tour Bayart*.

Les comtes de Savoie établirent de bonne heure à Saillon le siège d'une châtellenie ; car un châtelain, Walther, est cité en 1222. Peu, après, en 1271, Saillon recevait d'eux ses franchises communales avec foires et marchés ; ces franchises, octroyées par le comte Philippe, comprenaient l'enceinte du château et le bourg jusqu'au Rhône⁴.

Survint la conquête de 1475 ; le château fut ruiné en majeure partie par les Patriotes. La chapelle est cependant encore mentionnée, avec son recteur, en 1591, où elle percevait un setier de vin à Fully. Peut-être faut-il entendre par là la *chapelle de St-Sulpice*, qui était située entre le château et le bourg, et dont on voyait encore les ruines au commencement de ce siècle.

Les nobles de Saillon avaient quitté le Vallais et passé dans le mandement d'Aigle, après avoir aliéné partie de leur domaine par échange avec le comte Thomas, et partie par vente à l'église de Sion⁵. D'autres familles féodales, parmi lesquelles les De Colombey et les De Châtillon d'Aoste, s'établirent peu après à Saillon et en acquirent la bourgeoisie.

Pendant qu'une branche des De Colombey s'éteignait à Colombey et vendait son manoir aux De Châtillon-Larringes, Pierre De Colombey, donzel, époux de Françoise

¹ Gremaud. *Chartes Sédunoises*, n° 4.

² Gremaud. *Docum.*, tome I, p. 233 et 296.

³ Comptes du châtelain de Chillon.

⁴ Gremaud. *Docum.*, tome V, p. 433.

⁵ En 1215, l'église de Sion en acquit pour la somme de 5900 sols mauricois.

d'Avise (1300), formait une autre branche à Saillon. C'est là que testa son fils Guillaume, ainsi que la femme de celui-ci, Marguerite de Blonay (1349). Le testament de cette dame est curieux, et peut donner une idée de l'ameublement et de la toilette d'une dame noble de cette époque. Pour les frais de ses obsèques, qui se feront à Sion, elle lègue 17 liv. maur. (600 fr.), pour la réalisation desquelles elle donne « onze gobelets d'argent pesant chacun un marc, un fermail d'or pesant 8 florins, » sept anneaux dont l'un d'or avec une pierre de *trally*, un frontolet orné de trente-trois perles..., trois chauderons (*ollas*) de métal..., son lit garni, avec sa meilleure serge de Chalon, sa couverture aux armes de Blonay, de Colombey et de Neuchâtel..., etc. » De plus, elle lègue à son serviteur un lit et 20 sols (35 fr.)..., et à sa servante « sa robe de tagny », — étoffe de couleur rousse¹. — Ce fut aussi à Saillon que la fille unique de cette dame, Isabelle de Colombey, prêta hommage pour son fief à l'évêque de Sion (1345); l'orpheline étant mineure, le prélat en investit la mère « par la tradition de son anneau »; et celle-ci prêta le serment d'usage sur les saints Evangiles. Peu après, la jeune héritière porta ses biens à la noble maison de Valleise, du Val d'Aoste, qu'on retrouve à Saillon pendant plus d'un siècle, et qui eut aussi la coseigneurie des Ormonts.

Henri de Colombey, frère de Guillaume, continua la lignée à Saillon; mais elle s'y éteignit dans la personne de son fils Guillaume, qui, par son testament daté de 1413, choisit sa sépulture au tombeau de son bisaïeul, en l'église de Colombey, et partagea son héritage entre les De La Tour-Colombey et les Brithonis, ses neveux².

Les De Châtillon d'Aoste, attirés en Vallais sous l'épiscopat d'Aimon de Châtillon, leur parent, résidèrent aussi à Saillon, depuis 1335 au plus tard, où l'un d'eux, Perronet de Châtillon, était vidomne de Leytron. On sait que cette famille était une branche cadette des sires de Challant. En 1424, on voit encore noble Guillaume de Châtillon, donzel, faire un legs à l'hôpital de Saillon. La famille s'éteignit peu après en deux frères, François et Mathieu de Châtillon. Leur fief passa aux Régis, et fut amorti par l'Etat à la fin du siècle suivant. En 1590, Saillon payait à l'Etat du Vallais, à titre de redevances féodales, 37 florins, 3 fichelins et demi de froment, 4 muids de seigle, 1 livre trois quarts de poivre et la neuvième partie d'une livre de cire³. Cette localité, dont les faveurs des comtes de Savoie n'ont pu faire un bourg important, n'est plus aujourd'hui qu'une modeste commune.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 523.

² Archiv. de la ville de St-Maurice.

³ Archiv. de la ville de St-Maurice. Livre du château.

LEYTRON

La châteltenie de Saillon comprenait encore Leytron et Riddes. Leytron, situé au milieu d'un massif de noyers, sur la rive droite du Rhône, formait un vidomnat de toute ancienneté sous les comtes de Savoie. On trouve, en effet, un Aimon, vidomne en 1219. Peu après, le vidomnat était aux nobles De Mar (1292), dont une fille le porta, vers 1330, à Perronet de Châtillon¹. — Noble Pierre de Monthéolo, vidomne de Massongex et gendre du précédent, eut à son tour le vidomnat de Leytron, tant par achat partiel que par les droits de sa femme, Catherine de Châtillon. Le 16 août 1360, le comte de Savoie le fit mettre en possession réelle du fief, à lui prince échu par défaut de prestation d'hommage par les comparticipants.

Ce vidomnat n'est plus sorti de la descendance de Pierre de Monthéolo jusqu'à la Révolution. Son petit-fils, noble Barthélemi de Monthéolo, époux de Béatrice de Chevron-Villette, et deuxième fils d'Antoine, vidomne de Massongex, a été la tige de la noble lignée des De Monthéolo (De Monthéis), vidomnes de Leytron, de Sierre, de Martigny, etc., et sénéchaux de Sion, encore représentés en Vallais. Il testa en 1455, choisissant sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, en l'église de Leytron. Sa descendance a donné grand nombre de militaires. Un titre de 1453 nous apprend, en effet, que le vidomne de Leytron devait servir dans l'armée du Duc, « avec une lance et accompagné de trois hommes et de trois chevaux armés à la manière des hommes. » Ce service le dispensait de payer taille, et de contribuer aux fortifications de Saillon et aux réparations du pont de Branson. Parmi eux, citons en particulier son fils Jacques, qui fut fait prisonnier, en 1454, dans la guerre entre Louis, duc de Savoie, et le Dauphin. Le Duc écrivit personnellement en sa faveur au roi Charles VII, le priant de faire mettre en liberté « Jaques de Monteys, pouvre gentilhomme », son sujet, que Guilliot de Chevrières « a pris et détient au dit Greysier... tel que s'il convenoit paier » la rançon que le dict de Chevrières demande, et luy et les siens en seroient » perpétuellement destruis². »

¹ Les nobles De Mar sont cités, à Chamoson et à Leytron, depuis Rémond de Mar, chevalier, en 1241, jusqu'à Louis de Mar, qui se donna corps et biens, en 1403, à Antoine de Monthéolo, docteur ès-lois, son parent.

² Archives Odétines.

On voit, par un acte de 1564, que le vidomnat de Leytron devait 12 livres maur... de plait au seigneur et comportait l'omnimode juridiction, pendant 15 jours, en mai et en octobre ; qu'enfin il avait dans ses attributions les causes de chasse, de garde d'animaux, de tutelles et curatelles, de cours d'eau, bans des forêts, tailles, taxes, enchères, clames et justice. En 1601, le vidomne, noble Jean de Monthéolo, prêtait hommage aux Seigneurs Patriotes, les mains jointes dans celles du Grand Baillif. Le plait n'est plus que de 7 livres maur., 19 sols ; l'hommage comprend la *maison forte* du vidomnat, avec appartenances, le four, pressoir, puits et boulangerie bannale. La maison forte du vidomnat (ou *Vidamie*) existait encore au commencement de notre siècle, sorte de tour carrée à trois étages de fenêtres. Elle a été complètement modernisée.

Il y avait à Leytron trois autres fiefs moins importants :

1° Celui de la *Salterie*, que les De Monthéis vendirent, en 1539, aux Du Châtelar ; ceux-ci le revendirent, en 1574, aux Chabreti, desquels la commune le racheta avant 1594.

2° Le fief *de la Tour*, ainsi nommé des de la Tour (alias Ruffini), et qui avait passé aux de Lobbio, au XVI^e siècle, où il fut amorti.

3° Le fief dit *de Passu*, du nom des nobles de Passu, de St-Paul (Evian), héritiers des De Châtillon d'Aoste. Vers 1592, il était à Jean de Riedmatten et était amorti. — A cette date, Leytron payait aux Seigneurs Patriotes, à titre de taille, usages et redevances, un total de 179 florins.

Leytron fut aussi, aux XVI^e et XVII^e siècles, le lieu de résidence des nobles Du Châtelar de Acéré, qui habitaient auparavant à Saillon et à Riddes. Cette famille, originaire de la vallée d'Aoste et possessionnée en Vallais dès ~~le~~^{le début} du XIII^e siècle, possédait le fief d'Iserables (*de Acere*), dont il sera question plus loin, et eut un moment la salterie de Leytron. Ils s'éteignirent sur la fin du XVII^e siècle, où Barbe de Nucé, veuve du dernier Du Châtelar, porta ses biens de Leytron à un Valdin de Sion, son second mari ^{avant 1225} 1.

¹ De Rivaz. *Topog.* Ms.

RIDDÉS-ISÉRABLES

Les comtes de Savoie avaient jadis à Riddes (Ridda), une maison-forte voisine du pont du Rhône, qui est citée en 1294. Mais elle fut prise et rasée, en 1300, par l'évêque Boniface de Challant, qui était en guerre avec la Savoie.

Riddes avait ses vidomnes, qui étaient les De Chevron-Villette, et, après eux, les De Monthéolo, vidomnes de Leytron. Ceux-ci n'y résidaient pas et y avaient seulement une maison de la vidamie, avec jardin et pré; mais deux autres familles nobles firent quelque temps séjour à Riddes.

• C'étaient d'abord les Ruffini, dits *de la Tour*, qui quittèrent Riddes à la conquête de 1475; une branche passa en Savoie; une autre se retira à Leytron, où elle avait un fief, et s'y éteignit, dit-on, au siècle suivant, dans des bâtards devenus paysans. La tour qu'ils avaient à Riddes était située au-dessus du village, près du torrent de la Fare, qui descend de la vallée d'Iserables; une grange remplaçait, au commencement de notre siècle, les ruines de cette vieille demeure féodale. A côté, subsistait encore le frontispice d'une antique chapelle.

On voyait aussi à Riddes, au XV^e siècle, la demeure des *Du Châtelar*, seigneurs d'*Iserables*. La vallée de ce nom, qui s'ouvre ici, offre au regard étonné du voyageur son village d'Iserables (*Asserablo, de Acere*), suspendu, avec ses maisons de bois aux toits norcis, comme un essaim d'abeilles, au flanc escarpé d'une vallée étroite et profonde. Dès le XIII^e siècle, les Grossi, dits *du Châtelar*, de Valdigne, possédaient des droits dans cette vallée. Deux évêques de Tarentaise, issus de cette famille, y donnaient alors des cens¹ au Chapitre de Sion. L'un était Rodolphe, qui fit bâtir près de Morgex² le château-fort du Châtelar et céda par testament (1270) ses hommes d'Iserables et de Bovernier à son neveu, Pierre Grossi, donzel. L'autre était Pierre, connu sous le nom de St-Pierre de Tarentaise, qui fut doyen de Sion, de 1266 à 1271. — En 1313, Thomasset Grossi du Châtelar reconnaît que sa seigneurie d'Iserables relève de la mense épiscopale de Sion, sous le plait de 60 sols³, et, en 1319, par acte passé au pont de Riddes, il affranchit de la taille plusieurs de ses hommes⁵..... En 1430, noble et puissant Pierre du Châtelar de Acéré réside tantôt à Riddes, tantôt à Saillon, où il

¹ Dans la vallée d'Aoste.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 582.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 296.

a acquis des tailles de Jean de Martigny, ainsi qu'à Leytron et à Saxon. Sa maison de Saillon est dite contiguë aux murs, vers le Rhône; il l'avait également acquise de Jean de Martigny, en 1424. En 1488, son fils Jacques Michaélis du Châtelar de Acéré teste à Riddes, choisissant sa sépulture dans l'église du lieu, devant l'autel de Notre-Dame; il veut être assisté à sa mort par un religieux de Géronde et demande la présence de quinze prêtres à ses funérailles....; à son septième, il y aura treize pauvres vêtus de drap blanc du pays ou de la vallée de Viège, qui recevront leur dîner et chacun un *quart* monnaie de Savoie..... Il lègue à sa fille Claudine, épouse de noble Pierre de Monthéolo, co-vidomme de Leytron, le domaine et seigneurie de la vallée d'Iserables, que l'Evêque et les Patriotes « détiennent et occupent, dit-il, à l'occasion de la guerre, et non à d'autre titre. » — Quoi qu'il en soit de la déclaration qui précède, la seigneurie d'Iserables fut, après la conquête, adjugée à l'Evêque de Sion, qui y eut dès lors un châtelain; mais des cens et servis furent dévolus à l'Etat.

Après la mort de Jacques du Châtelar, dernier seigneur d'Iserables, une branche cadette de cette famille, formée par noble Claude du Châtelar, ^{arrière-petit-neveu} ~~neveu~~ du précédent, se fixa à Leytron et ne s'y éteignit qu'au XVII^e siècle, comme on l'a vu plus haut, dans les deux fils de noble Jean du Châtelar, qui était syndic du lieu en 1644.

ST-PIERRE DE CLAGES

Au-delà du pont de Riddes est St-Pierre de Clages (*de Clagiis*); l'histoire féodale de ce village nous offre peu à glaner. Nous voyons seulement qu'en 1218, l'évêque de Sion, Landri, céda un fief en ce lieu à Boson, vicomte d'Aoste, qui fut la tige des De Challant et des De Châtillon, et que, pendant les siècles suivants, le vidomnat de St-Pierre avait les mêmes possesseurs que celui d'Ardon-Chamoson, c'est-à-dire les De Monthéolo.

Mais l'église de St-Pierre de Clages, qui était jadis un prieuré de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon, mérite l'attention de l'archéologue. Blavignac lui a consacré une notice intéressante¹, en raison de sa haute antiquité (X^e siècle environ), du remarquable clocher octogone qui la décore et de son curieux portique. Notons, au passage, le tore du portail, où l'on voit alternées les armes de France et de la Savoie; les premières nous

¹ *Histoire de l'architecture sacrée.*

rappellent le patronat de l'Abbaye d'Ainay, et les secondes la domination de la maison de Savoie sur le Bas-Vallais ; cette décoration est donc antérieure à 1475. Ce tore en plein cintre encadre un tympan qui offre des restes de peintures murales. On y reconnaît le Christ bénissant, entouré d'anges... St-Pierre de Clages n'est plus aujourd'hui qu'un simple rectorat ; son bénéfice de Notre-Dame du Mont-Carmel a été fondé le 14 mai 1661 par vén. Nicolas Mugnier, chanoine de Sion. Un état des biens mouvants du fief du Prieuré, dressé quelques années plus tard, en 1683, nous apprend que les héritiers de Vincent Albertini, de Louèche, tenaient alors ces biens de Marie de Lovyna.

ARDON-CHAMOSON

Ces deux villages, dominés par le *Haut de Cry* (2,956 mètres), ne formaient jadis qu'une seule paroisse, et une seule seigneurie appartenant aux Evêques de Sion. C'est ainsi qu'on voit, en 1339, les hommes de ces deux localités réunis en l'église d'Ardon, en présence de l'évêque, se reconnaître ses hommes-liges, taillables, « mais à 10 liv. seulement (330 fr.). » Le fief et baronie de l'évêque sont dits commencer à la Lizerne (Yzerna), au levant, et de là à la Lauzenche, en passant par la balme deys Praz, « nul ne peut planter un pal ou bâton, si ce n'est sur le fief et baronie de l'évêque¹. »

Au XIII^e siècle, deux châteaux épiscopaux, celui de *Chavey*, à Chamoson, et celui du *Crest*, à Ardon, couronnaient des éminences dominant ces villages. Le premier, au levant de Chamoson, fut enlevé par Pierre de Savoie, en 1266, dans sa campagne contre l'évêque Henri de Rarogne ; il le fit alors ruiner, et la démolition dura neuf jours. Le monticule qui le portait est encore appelé le *Château*, dans des titres du XVI^e siècle. Celui d'Ardon, bâti sur un roc à pic, au nord du village, fut enlevé par le même Comte, en 1260, et ne fut restitué à l'évêque qu'en 1268. Un siècle plus tard, il joua dans les guerres du Vallais un rôle dont les *Chroniques de Savoie* ont conservé le souvenir. En 1384, comme le comte Amédée VII se portait sur Sion pour rétablir l'évêque Edouard de Savoie expulsé par les Vallaisans révoltés, son armée eut à souffrir des hommes d'Ardon et de Chamoson, qui s'étaient retranchés dans le château du Crest et se croyaient inexpugnables sur « leurs fortes roches. » Il fallait enlever cette position. Le maréchal de Savoie, Jehan de Verney, renseigné par le seigneur de

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 250.

La Tour, ordonna à François de Pontverre, suivi de 500 hommes de pied, de contourner la montagne par le passage appelé aujourd'hui des Diablerets. Quant le détachement apparut sur les hauteurs qui dominaient le château, les assiégés vinrent résolument l'attaquer ; mais, à ce moment, les Savoyards de la plaine se mirent à monter et à assaillir le fort ; ceux des hauteurs chargèrent à leur tour ; « par manière » que nulz d'Ardon ne demoura qui ne fust mort ou prins. » Nous abrégeons le très long récit du chroniqueur, qui énumère à plaisir les armes, arbalètes, coulevrines, sauterelles, plombées et perdriselles qui figurèrent à ce fait d'armes... Le château du Crest eut encore un siècle d'existence ; les Patriotes le ruinèrent en 1475. Il n'en reste pas vestige.

Les évêques avaient dans leur baronie d'Ardon-Chamoson un major et un vidomne. La *majorie* était primitivement tenue en fief héréditaire par les nobles *De Chamoson*, cités depuis Guillaume de Chamoson, en 1179, jusqu'à Gauthier de Chamoson, mort vers 1324. Le fief échut après lui à ses trois gendres, Jean du Pont St-Martin, Nantelme de Colombey et Pierre Fontana d'Ayent, et resta à la descendance du premier jusqu'après 1415. — La famille du Pont St-Martin était une branche cadette de l'illustre maison de Bard, au Val d'Aoste. — Un peu après 1415, le Duc de Savoie, Louis, racheta la majorie, et, vers 1476, l'évêque Walther Supersaxo se l'adjugea, après la conquête. Or, les majors de Chamoson avaient une *tour*, ou maison seigneuriale, en ce lieu ; en 1330, Jaquette, fille du major Gauthier, y recevait la reconnaissance de ses nombreux feudataires de la contrée¹ ; en 1415, le major, Antoine du Pont St-Martin, en tenait la moitié à titre de précaire...

Quant au *vidomnat*, il était anciennement tenu en fief par les nobles *d'Ardon* (1224), et, en partie, par les *De La Tour* ; en 1312, il était à Soffred de Chamoson, frère du major Gauthier ; après lui, il passa à ses neveux, au nom desquels il s'affermait, en 1326, pour quatre ans, au prix annuel de 8 livres maur. (260 fr.). Peu après, il était aux *De Chevron-Villette*, vidomnes de Sion, car, en 1367, la veuve d'Humbert de Chevron avait dans ce vidomnat un lieutenant qui était Berthet de Duyn². Noble et puissant Nicolas de Chevron, le dernier du nom, y avait une maison, qui était sans doute l'ancienne *tour* des majors ; mais, par acte du 9 janvier 1571, il vendit pour 50 écus d'or, à Jean et François de Monthéolo, ses héritiers, tout droit sur le vidomnat d'Ardon-Chamoson, avec d'autres biens. Le vidomnat est resté jusqu'en 1798 à cette

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 58.

² Déjà en 1329, Pierre, vidomne de Sion, dont les *De Chevron* furent héritiers, avait des droits à Chamoson. (Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 546.)

famille de Monthéis. Mais, depuis la conquête de 1475, il prêtait hommage, non plus à l'évêque, mais aux Seigneurs Patriotes; la majorie seule continua à relever de la mense épiscopale.

VÉTROZ

Au delà de la Lizerne, qui s'échappe de la montagne par une fente grandiose, on entré dans l'ancienne chàtellenie de Conthey. Vétroz, que l'on trouve d'abord, au pied de coteaux riches en vignobles, était jadis compris dans les limites des franchises et libertés de Conthey. Mais, au spirituel, ce village était un prieuré de l'Abbaye de St-Maurice, qui l'avait reçu du roi St-Sigismond, en 517. En conséquence, les Abbés y avaient une petite maison-forte, qui leur servait pour leurs juridictionnaires de *Clèbes* (hameau de Nendax). — Le fief de Clèbes avait été acquis par l'Abbaye, en 1288, des nobles de Saxon, au prix de 15 livr. maur., 10 sols. — Le seul détail que nous ayons sur cette maison Abbatiale de Vétroz, c'est que, vers 1645, l'abbé Odet la fit réédifier et y dépensa 300 ducats.

CONTHEY

Nous voici sur les bords de la Morge, qui descend d'une gorge profonde pour aller se jeter dans le Rhône. C'était là la limite du Vallais savoyard et du Vallais épiscopal. Bien des fois, cette rivière torrentueuse vit se réunir ici, sur sa rive, en plein champ, les Comtes de Savoie, escortés de leurs barons, et les Evêques de Sion, suivis de leurs vassaux, pour y signer des traités et des accords, au milieu de leurs fréquents démêlés.

Sur une pente s'élève Conthey (*Contegium*), qualifié dès le XI^e siècle d'*oppidum* et de *castrum*; ce bourg avait, en effet, ses remparts, avec deux chàteaux-forts importants, et plusieurs maisons féodales, ou *tours*, et les Comtes de Savoie, qui en avaient fait leur boulevard principal contre le Vallais, lui avaient accordé, en 1302, des libertés et franchises, avec foires et marchés¹. Un acte de 1364 nous apprend que les

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 36.

hommes de la communauté de Vétroz et ceux de la majorité de Daillon (à Conthey) devaient le guet et l'escarguet au bourg de Conthey, mais seulement en temps de guerre. Le châtelain ayant voulu les y obliger en temps de paix, ils recoururent au Comte, qui fit droit à leur requête. Dans la même réponse, le prince déclare que toute personne qui, en temps de guerre, se réfugie avec ses biens au château de Conthey, doit contribuer aux fortifications et réparations du dit lieu.

I. Le premier des châteaux de Conthey, celui des Comtes, dont parle l'acte précédent, était situé au sommet et au levant du bourg, du côté de Sinsine ; il est déjà cité en 1294, avec sa chapelle desservie par un recteur. Un titre de 1448 mentionne tout à côté une *tour* avec maison, que le Duc avait achetée de noble Jean d'Arbignon, et qui, comme le château, était renfermée dans l'enceinte des remparts et fossés de la ville. Tout à côté était également la *tour* que Nicolette de Meyrans venait de porter à noble Perronet Cavelli d'Aigle, qui fut la tige des nobles Cavelli de Conthey¹. Ce château est tombé, par suite de la guerre de 1475 entre la Savoie et le Vallais. Or, ce fut à Conthey que commença cette guerre si funeste à la maison de Savoie, qui y perdit pour toujours le Bas-Vallais. Des démêlés sans cesse renaissants entre les Contheysans et les hommes de Savièse, au sujet de leurs alpages, amenèrent à Conthey le Régent de Savoie, Jean Louis, évêque de Genève, suivi d'une armée. Assiégé par les Vallaisans, il fut délivré par Pierre de Gingins, sire du Châtelard, et se jeta à son tour sur Sion avec 8,000 hommes. Les Vallaisans, secourus à temps par 3,000 Bernois et Soleurois, l'attaquèrent à *la Planta*, sous les murs de la ville, et le battirent complètement. Beaucoup de gentilshommes savoyards y périrent, entre autres les jeunes d'Entremont et de Choutagne, Jean de Duyn, Louis de Thorens, Henri de Monthéolo, etc... (13 nov. 1475). Les vainqueurs enlevèrent ensuite Nendaz, Vétroz, Ardon et tout le pays jusqu'à St-Maurice, brûlant tous les châteaux sur leur passage, ainsi que les villages qui ne se rachetaient pas à prix d'argent. Peu après, Conthey tomba à son tour en leur pouvoir et son château n'offrit bientôt que des ruines.

II. On voyait en second lieu, à Conthey, le château des Vidomnes, situé au nord-ouest du bourg « à parte Luyseti », à côté de la chapelle de sainte Pétronille, laquelle survécut au château, puisqu'elle existait encore au XV^e siècle. Le vidomnat était à l'origine tenu en fief par les nobles *De Conthey*, connus depuis Humbert de Conthey,

¹ Cette branche des *Cavelli* s'est fondue dans les *De Bertherinis*, de Conthey, vers la fin du XV^e siècle. Les nobles Cavelli, qui ont fait trois branches, celle de St-Maurice, celle de Conthey, et celle d'Orsières, étaient originaires d'Ollon (Vaud).

qui figure en 1179 parmi les barons du Comte de Savoie... En 1227, le vidomne Rodolphe, de là même famille, est tout à la fois homme-lige du Comte et de l'Evêque de Sion pour ses divers fiefs ; en cas de guerre, il doit « servir le Comte de sa personne » et donner à l'évêque « un chevalier avec deux hommes armés et à cheval. » S'il a deux fils, l'un sera l'homme du Comte, l'autre celui de l'évêque¹. En 1294, le vidomnat avait passé aux De La Tour de Châtillon, bien que les nobles de Conthey ne fussent pas éteints. Les De La Tour, qui ont signé plusieurs actes en ce château, l'ont possédé jusqu'en 1375, où le trop fameux Antoine De La Tour, coupable du meurtre de l'évêque Tavelli, vendit (8 août) vidomnat et château au Comte de Savoie. Mais les Vallaisans, soulevés contre lui, rasèrent le château, l'année suivante, n'épargnant que sa chapelle. Le vidomnat prit fin alors et ses attributions furent dévolues à un châtelain.

III. C'est sur l'emplacement de ce château ruiné, près de la porte dite du *petit Lac*, qu'en 1578 l'Etat du Vallais fit reconstruire, aux frais des communes de Conthey et de Nendaz, une nouvelle maison-forte contenant au rez-de-chaussée trois prisons et au premier une salle de torture surmontée d'une tourelle ; au-dessus était un auditoire de justice. Ce fut la Maison commune et sur la porte furent gravées les armes de la Communauté. En ce temps-là, Conthey et Vétroz payaient à l'Etat, à titre de redevances féodales, un total de 487 florins (environ 700 fr.), somme dans laquelle figuraient 13 livres de poivre, 1 livre de cumin, 9 livres de cire, 11 setiers et 2 copts de vin.

IV. On trouvait encore à Conthey, dans le bourg, la *tour* des nobles de Cervent, cités depuis Simon de Cervent, fils de Jean de Cervent et de Perronette de Pressy, et bourgeois de Conthey, en 1396, jusqu'à Pierre et Jean de Cervent, cités en 1596. Noble Simon de Cervent s'était établi à Conthey comme héritier de noble Aimon d'Erdes, qui est le dernier connu de la famille de ce nom. Erdes, village de Conthey, avait, en effet, donné son nom à une famille noble qui tint toujours un des premiers rangs parmi les bourgeois de Conthey. — Un membre de cette famille, Pierre d'Erdes, chanoine de Sion, fit construire un autel dans l'église de Conthey, dont il fut curé, et, en 1287, il légua par testament 10 liv. maur. (480 fr.), pour envoyer un sergent d'armes à la croisade, lors du passage général, et 20 autres livres, laissées par son père pour l'envoi de deux clients². — Citons encore à Conthey Daillon qui avait ses

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 266.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 369.

majors. Le fief de cette majorie était tenu en fief plein des De La Tour, et en arrière-fief des Comtes de Savoie ¹.

Les souvenirs ne manquent point à Conthey, on le voit ; mais ce ne sont plus que des souvenirs, dont l'aspect présent des lieux ne donne guère l'idée.

N E N D A Z

Nendaz, situé sur un plateau élevé, sur la rive gauche du Rhône, fut de tout temps de la châtellenie de Conthey. Au XIII^e siècle, les comtes de Savoie avaient sur son territoire le château-fort de *Brignon*, qui garantissait leurs frontières de ce côté du fleuve, comme Conthey sur l'autre rive. On voit, en 1264, Pierre de Savoie, en guerre avec l'évêque de Sion, le faire garder et approvisionner, et les gens de Brignon forcer ceux de Vésonne à y travailler. Mais l'armée épiscopale l'enleva peu après, et le détruisit. Il n'en reste que quelques débris.

Les comtes avaient fait de Brignon le siège d'une *majorie* ; mais il y avait pour Nendaz et Fey une *métralie*, que les De La Tour-Châtillon tenaient en fief héréditaire, et qu'ils inféodaient eux-mêmes à un métral. C'est ainsi qu'on voit, en 1322, Perrod De La Tour en investir un certain Perret « par la remise d'un bâton blanc », et recevoir de lui l'hommage-lige. Métralie et majorie furent portées, vers 1420, par Nicolette de Meyrans, fille de Hugonet, aux Cavelli de Conthey, et par son arrière-petite-fille aux De Bertherinis, sur la fin du même siècle ; car Séverin de Bertherinis, fils de Jaquette Cavelli, prêtait foi et hommage, pour ces fiefs, le 1^{er} février 1524, aux mains de Simon In-Albon, gouverneur de St-Maurice. La commune racheta un moment ces offices, en 1551 ² ; mais, peu après l'Etat les fit exercer par un *grand major*, nommé en Diète.

La métralie avait sa *tour*, située au nord de l'église. Rachetée par l'Etat, en 1668, au prix de 70 écus de Sion, cette vieille tour fut transformée, pour l'usage des majors, en maison-forte contenant auditoire et prisons. Elle existe encore.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 30 et s.

² Ces offices avaient été quelques temps albergés à un notaire de Sion, du nom de Berthod. La commune en obtint la cession pour 14 ans, moyennant censés et introges payés à l'Etat. (Furrer. *Docum.*, p. 338.)

Terminons cette rapide notice, en disant que les redevances et usages dus par Nendaz et Iserables, aux Seigneurs Patriotes, en 1594, étaient de 103 florins, 3 quarts de livre de gingembre, outre une certaine quantité de seigle, froment, fèves, etc. Le tout était perçu par le gouverneur de St-Maurice.

HÉRÉMENCE

Hérémente (Heremencia, Aremenci), chef-lieu d'une vallée alpestre, au sud-est de Nendaz, était aussi de la châtellenie de Conthey. Les comtes de Savoie y avaient des majors et des vidomnes. Le major y percevait les usages et revenus du prince, et avait, comme ailleurs, droit d'échûte sur les meubles du taillable mourant sans héritier direct ; mais ici ses droits se bornaient « aux ustensiles en fer et aux aliments préparés », qui se trouvaient dans la maison du défunt¹. — Quant au vidomnat, il était au XIII^e siècle, en partie aux De La Tour de Granges, d'où il passa aux héritiers de Gauthier, major de Chamoson, et en partie aux vidomnes de Sion, qui y avaient un métral. Après la conquête de 1475, Hérémente n'eut que des majors électifs, choisis en Diète sur quatre élus. Le major, selon la teneur d'un acte contemporain, avait dans toute la vallée « le domaine et siège du plait qu'avait auparavant le vidomne » de Sion ». En 1594, les redevances féodales du pays, en nature et en argent, perçues par le gouverneur de St-Maurice, se montaient à la somme de 221 florins (280 fr.). — La vallée, où l'on trouvait autrefois le lynx et l'ours, est formée par le torrent de la Dixence qui se jette dans la Borgne et court du sud au nord.

V E X

Vex, la dernière paroisse du Vallais savoyard qui avait ici la Borgne pour limite, était de toute ancienneté une Seigneurie importante du Chapitre de Sion. Le Chapitre y avait un *vidomnat*, tenu par un chanoine, et une *majorie*, tenue par un major laïc. En 1594, deux tenanciers seulement y payaient usages aux Seigneurs Patriotes, pour

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. IV., p. 308. — Le major y avait un fief dit *Mayoral*, composé de maisons, pré et 40 poses de terre, et devant 20 sols de plait au Comte.

des biens sortis du fief Capitulaire ¹. Le fief *des Agètes*, qui était aux De La Tour, aux XIII^e et XIV^e siècles, devait hommage-lige à l'évêque.

Ailleurs, sur le territoire de Vex, s'était élevé un château-fort assez remarquable à en juger par ses restes. A mille pas, au midi du village, se voit en effet une tour octogone et massive, qui se dresse solitaire au milieu d'un champ et d'où la vue plonge dans la profonde vallée qu'arrose la Borgne (*Bornny*). Ce château (castrum) est cité en 1328, avec ses fossés, et sans autre indication ²... On ignore son histoire ; mais on le désigne communément sous le nom de *tour Tavelli*, bien qu'il soit antérieur à l'apparition de cette famille dans le Vallais.

Ici se termine la première partie de notre étude. Il nous reste maintenant à pénétrer dans le Vallais épiscopal, le Vallais proprement dit des temps anciens, dont l'histoire fut si agitée, et où les ruines rappellent tant de souvenirs. C'est là que fut le théâtre principal de toutes les grandes luttes qui marquent l'histoire du pays : luttes entre les Evêques de Sion et la maison de Savoie, luttes entre les Evêques et l'ancienne aristocratie féodale du Haut-Vallais, et enfin luttes des Dizains contre les Evêques pour leur arracher le pouvoir temporel. Tous ces faits principaux de l'histoire du Vallais vont repasser devant nos yeux avec les lieux et les ruines qui en furent les témoins.

¹ Archiv. de St-Maurice, Livre du Château.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III., p. 610.



DEUXIÈME PARTIE

VALLAIS ÉPISCOPAL

Avant d'entrer dans le Vallais Episcopal, que nous allons remonter jusqu'à la source du Rhône, au pied de la Furka, notons quelques indications générales qui nous permettront de nous faire une idée de la physionomie politique de ce pays et de son histoire ancienne.

Les évêques de Sion avaient reçu, en 999, de Rodolphe III, roi de Bourgogne, le titre et la juridiction de *Comtes* du Vallais. A ce titre, ils jouissaient des *Régales*, moyennant le plait de 90 liv. maur. payées au Souverain, à leur avènement au siège épiscopal, et sous le servis de « trois vases en cristal et d'un mulet blanc ferré d'argent » aux quatre pieds¹ ». Les Régales comprenaient le droit de chancellerie dans le comté et les droits régaliens sur la route du Vallais, depuis la croix d'Ottans (à Martigny) jusqu'aux confins de l'Italie. De là, les cinq soustes principales de Martigny, Sion, Louèche, Brigue, Simplon, que possédait l'évêque, et où les balles de marchandises payaient un droit de péage, mais à la condition, pour le Seigneur Evêque, « d'entretenir et protéger les routes, et, si des marchands étaient dépouillés » en chemin, de rechercher leurs marchandises comme s'ils se fut agi des siennes » propres² ». Enfin, comme *Comte*, l'évêque était le Seigneur dominant des terres du Vallais et tous les fiefs, sauf ceux du comte de Savoie, lui devaient l'hommage-lige.

Mais, cette autorité temporelle fut toujours plus ou moins restreinte, plus ou moins attaquée. D'abord, les évêques eurent longtemps à compter avec les Comtes de

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I., p. 444.

² Traité de l'évêque Landri avec les Milanais (1206-1236).

Savoie, qui, à titre de *Vicaires impériaux*, leur conféraient l'investiture des Régales, et dont bien des fois ils durent implorer le secours et la protection contre leurs sujets rebelles, comme aussi ils eurent quelquefois à s'opposer à leurs empiètements et à leurs attaques. D'autres fois, ils eurent à réprimer les révoltes des grands seigneurs du Haut-Vallais, leurs vassaux, désireux de s'affranchir dans leurs fiefs. Puis, dès le XV^e siècle, ce furent les sept Communautés (ou *Dizains*) d'En-haut qui, entrées peu à peu dans le gouvernement à côté de l'Evêque, restreignirent insensiblement, même par la violence, son gouvernement absolu et ses privilèges temporels, finissant par partager avec lui les droits souverains, et par ne lui laisser qu'une place amoindrie dans les Diètes. — 'Ces Communautés (Dizains) étaient celles de *Sion, Naters, Viège, Louèche*, les plus anciennes, et celles de *Conches, Rarogne* et *Sierre*, citées ensuite. Dès 1339, on les voit convoquées par l'évêque, avec les nobles, au « conseil général » de la terre du Vallais ¹ ». En 1348, elles interviennent comme partie contractante, avec l'évêque, dans un traité conclu avec le comte de Savoie. En 1368, trois d'entre elles, Sion, Naters, Conches, ont leurs sceaux, dont est scellé un traité d'affaires avec Lucerne ². Enfin, en 1426 pour la première fois, les sept dizains apposent leur sceau à côté de celui de l'Evêque, André de Gualdo, dans une affaire d'intérêt général, l'acte de partage des biens des De La Tour, qui termina définitivement l'écrasement de la vieille féodalité du Vallais. '

On peut donc dire, avec M. l'abbé Gremaud (tom. V, p. LXXXIII), que 'dès le XIV^e siècle, le pouvoir souverain de l'évêque était déjà tempéré par une sorte de régime représentatif, c'est-à-dire, par les députés des communes aux conseils généraux du pays. '« Mais dès lors, dit l'historien Boccard, la lutte fut pour ainsi dire incessante » contre l'autorité épiscopale ». 'Aussi voit-on, en 1521, l'Empereur Charles-Quint, confirmant le droit de Régales au Cardinal Schiner, se plaindre « de ce peuple rude et » àpre, comme ses rochers, qui a été trop souvent rebelle à ses évêques comme » Comtes et Préfets....., et n'a pas craint d'envahir la juridiction épiscopale ³ ». En 1627, l'évêque Hildebrand Iost dut recourir à une confirmation semblable. Ses successeurs ne conservaient plus que des lambeaux de pouvoir temporel, quand 'la Révolution de 1798 vint changer l'état social du pays. '

'On voit, par ce que nous venons de dire, que trois facteurs principaux sont entrés dans l'histoire ancienne du Vallais, savoir les Evêques, l'aristocratie féodale des vieux temps, antérieure au XV^e siècle, et enfin, depuis cette date, une démocratie patricienne,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V., Introduction, p. LXXXI.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V., p. 140 et 337.

³ Furrer. *Docum.*, anno 1521.

qui a triomphé des deux premiers éléments. Aussi trouverons-nous, dans cette partie du Vallais, trois sortes de châteaux ; les châteaux épiscopaux, bâtis pour la résidence des évêques, ou pour la protection de leurs domaines, les châteaux des anciens grands seigneurs, vassaux des évêques, et enfin les *tours* ou petites maisons féodales de l'aristocratie nouvelle, et toute locale, qui a remplacé l'ancienne, et dont le rôle se borne à exercer dans les Dizains les charges électives de *châtelains* ou de *majors*, ainsi que celles de *Baillifs* du pays ou de *Gouverneurs* dans le Bas-Vallais ¹. Depuis l'extinction des charges héréditaires de l'ancienne noblesse, qui eut lieu généralement au XV^e siècle, chaque Dizain exerçait, par un châtelain ou major électif, la justice civile ou même criminelle. Pourtant l'Evêque avait conservé le droit de grâce, et seul aussi il avait le bourreau, qu'il prêtait pour les exécutions.

Le mot de *Dizain*, qui est venu ici plusieurs fois sous notre plume, appliqué aux sept communautés du Haut-Vallais, a été expliqué de différentes manières. On peut croire, avec M. l'abbé Gremaud, qu'il vient du mot *decem* (dix), en raison des dix communautés qui reconnaissaient anciennement le pouvoir temporel de l'évêque ; savoir, les sept d'En-haut et les trois autres formées par Granges, Ardon-Chamoson et Martigny ². Ce sont précisément les dix communautés mentionnées en 1335, au sujet du droit de chancellerie, auquel elles menacent de se soustraire ³.

Après ces quelques indications, reprenons notre promenade historique, en partant des bords de la Morge, et en visitant les ruines de La Soie et de Montorge, avant d'entrer à Sion.

LA SOIE

De même que les Comtes de Savoie avaient, à Conthey et à Brignon, leurs boulevards de frontières, de même les évêques de Sion avaient les deux châteaux-forts de La Soie et de Montorge, pour abriter leur capitale et l'entrée de leur territoire.

Non loin des bords de la Morge, on voit un roc à pic, fendu par une grande échancrure. Là, se présentait sur une esplanade le château de La Soie (*Setta*, *Séon*). On y entrait par deux portes successives, dans l'intervalle desquelles étaient de petits

¹ Ces patriciens qui ne dédaignaient point les titres nobiliaires, étaient appelés officiellement « les Magnifiques Seigneurs Patriotes ».

² Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introd.uct., p. LXXXI.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 94.

champs et le logement du portier, avec four et boutique. On a malheureusement peu de détails descriptifs sur cette résidence qu'affectionnaient les évêques de Sion. On trouve seulement la mention d'une tour ronde, outre celle de la grosse tour carrée dont il reste quelques débris ; celle d'une chambre suspendue (*camera pendens*), dans laquelle l'évêque Tavelli rédigea son testament (1366), et celle du jardin attenant aux créneaux des remparts ; c'est là, dit le même titre, que cet évêque Tavelli avait coutume de se promener et d'entendre les causes.

La vue dont on jouit, à La Soie, sur le Haut et le Bas-Vallais, est une des plus riantes qu'offre le pays. On y respire l'air pur des montagnes. Le lieu était bien choisi pour une résidence d'été, comme pour une place de frontière. C'est ce qui engagea l'évêque Landri de Mont à bâtir ce château en 1219. Il fut bientôt un sujet d'ombrage et un objet de litige de la part des Comtes de Savoie (1224 et 1260). Mais finalement la possession en resta aux évêques.

Ceux-ci avaient à La Soie un châtelain, chargé de la garde de la place, un sautier dont l'office était de lever les tailles et servis à Savièse, et un portier qui, comme les précédents, tenait sa charge en fief-lige. De même que le sautier, il avait droit à « une prébende quotidienne » pour sa nourriture et recevait chaque année « une robe de client (sergent d'armes), bonne, convenable, de gris du Vallais », plus trois fois l'an, « une paire de chausses et de chaussures (*sotulares*). » Il devait à l'évêque, pour son fief et dépendances, l'hommage et un plait de 2 livres de cire, plus le servis annuel d'une autre livre de cire ¹.

Un petit bourg se bâtit de bonne heure à l'abri des murs du château et en prit le nom. On voit, en effet, en 1340, l'évêque inféoder « à un habitant de La Soie » de petites maisons et un four, sous le servis annuel de 10 deniers (1 fr. 40 cent.) et « d'une poche en fer trouée pour écumer la marmite » de la cuisine épiscopale.

Rappelons en courant les principaux drames dont ce château fut le témoin. C'est là que, le 8 août 1375, se termina par un crime atroce la longue lutte entre l'évêque Guichard Tavelli et les De La Tour-Châtillon. Antoine De La Tour en finit avec son rival en soudoyant des assassins qui, assistés de quelques-uns de ses hommes de Conthey, pénétrèrent au château pendant la matinée, saisirent l'évêque et son chapelain, comme ils récitaient ensemble les heures canoniales, en se promenant dans le petit jardin cité plus haut, et les précipitèrent tous deux du côté de Chandolin, là où le roc est à pic ². Cet horrible forfait souleva l'indignation populaire et les Vallaisans

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III. p. 412.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 449.

courant aux armes battirent le meurtrier, brûlèrent ses châteaux et débarrassèrent à jamais le pays de cette ambitieuse famille des De La Tour.

Le successeur de la victime, Edouard de Savoie, odieux aux Vallaisans à cause de son origine, fut expulsé par eux et vit aussi La Soie tomber aux mains de ses sujets rebelles..... Mais le Comte Amédée VII prit les armes, et le Chapitre, qui avait été plus ou moins de connivence avec la révolte, se hâta de faire restituer le château (1384)... Peu après, en 1415, éclatait la guerre dite de Rarogne. Les Vallaisans, armés contre Guichard de Rarogne, Baillif du pays, et contre l'évêque Guillaume V de Rarogne, son neveu, vinrent camper devant La Soie et y dicter leurs conditions au prélat. Leurs principaux capitaines étaient J. Lager, major de Conches, Nicolas Werra de Brigue, Rolet Lambien de Louèche, etc. ¹..... L'évêque, délivré d'eux, alla à St-Maurice prêter hommage au Comte de Savoie, en raison de son avènement, et lui remettre la garde de ses châteaux. A cette nouvelle, les Dizains reprirent les armes et vinrent assiéger La Soie, où l'évêque s'était retiré avec la Dame de Rarogne, sa tante, suivie de ses quatre enfants. Au mois de septembre (1417), la place dut se rendre, et les assiégés ayant obtenu la faveur de sortir librement, l'évêque et sa famille se retirèrent à Berne ². Pendant que le pasteur s'exilait loin de son troupeau, le château de La Soie fut livré aux flammes et ruiné pour ne plus se relever.

Après la ruine du manoir, la crête de La Soie resta un lieu fortifié pour les habitants de Savièse, dans leurs démêlés avec les hommes de Conthey.

Aujourd'hui, cette crête n'offre plus qu'une pauvre ruine mélancolique, encadrée dans quelques maigres sapins. Les souvenirs que nous venons de rappeler n'en doublent-ils pas la mélancolie?.....

MONTORGE

Une petite vallée, dite de *Chatres*, sépare La Soie d'une autre éminence rocheuse, où se voient les ruines de Montorge. Le voyageur qui arrive aujourd'hui à Sion en chemin de fer, remarque bien vite, à sa gauche, cette sorte de promontoire élevé qui vient finir à La Morge et sur lequel se détachent, dans les arêtes de son sommet, de vieux pans de murailles en ruine. Ce sont là les débris du château de Montorge (*Mons*

¹ Furrer. *Docum.*, anno 1415.

² Boccard. *Hist. du Vall.*, p. 110.

ordei). On peut croire que le nom de cette éminence et de son château lui venait des récoltes d'orge qui se faisaient autrefois sur ses flancs arides, car les *moissons* de Montorge sont souvent mentionnées dans les titres des XII^e et XIII^e siècles.

L'existence de ce château remonte au temps du Comte Aimon de Savoie, qui mourut lépreux à Chœx. En 1238, ce prince reconnaît avoir bâti « cette tour sur le territoire appartenant à l'église de Sion » et s'engage en conséquence à la détruire..... Peu après, l'évêque Landri l'ayant relevé, contrairement au traité (*contrà pacem*), le comte Pierre en obtint la possession, en 1260, pendant ses guerres avec l'évêque Henri de Rarogne, mais avec engagement de détruire la dite tour « et autres édifices en dépendants¹. »

Huit ans plus tard, un nouveau traité ayant restitué ce lieu à l'évêque, le métral de la Cour épiscopale, Rodolphe, consacra à réédifier Montorge des sommes assez rondes, dont il faisait des legs pies, vers 1285. Son testament parle d'une somme de 78 liv. maur. (environ 3,700 fr.), qui lui est due par la mense épiscopale pour cette construction. C'est le même personnage qui rebâtissait aussi, dans le même temps, le château de Martigny, au nom de l'évêque Pierre d'Oron. Des titres contemporains nous apprennent que le Chapitre devait contribuer, pour 6 liv. maur. (250 fr.) par an, à la garde de Montorge. De leur côté, les bourgeois de Sion devaient y contribuer pour la même somme ; et, en 1276, l'évêque Pierre d'Oron assurait ce droit de garde en donnant en fief à la ville une part du péage des balles². Nous ne retrouvons plus la mention de ce château qu'au siècle suivant, où le Comte Amédée VI, dit le Comte Vert, vint soumettre la ville de Sion. Après la prise de la ville, en 1352, « ceulx de Montorge et « ceulx d'Ayent, disent les *Chroniques de Savoie*, heurent moult grand paour et » heurent conseil d'eulx mettre à la mercy du Comte Amé, et tellement viendrent » traiter avecques le Comte, qui se rendirent vies et bagues sauves...» Les deux châteaux de Montorge et d'Ayent avaient, en effet, souvent le même châtelain.

Il est question de Montorge, pour la dernière fois, en 1415, où l'évêque Guillaume de Rarogne en donnait la garde au Comte de Savoie. Le château, selon toute apparence, fut ruiné en 1417, avec celui de La Soie.

Au dessous des ruines est un petit lac, au fond duquel est engloutie l'ancienne ville de Sion, dit la légende. « Il faut, répond gravement le naïf Schiner, que le télescope » de ceux qui le prétendent ait été excellent, pour avoir pu distinguer au fond de ce » lac les ruines d'une ville prétendue ensevelie avant dix-huit siècles et demi. »

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, n^o 48.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 245 et 384.

SION

C'est de la hauteur de Montorge qu'il faut voir la ville de Sion, pittoresquement assise en amphithéâtre, au pied de ses deux monts coniques de Tourbillon et de Valère, chargés de leurs vieux châteaux. Jadis l'aspect de la vieille cité, avec ses remparts, ses tours, ses châteaux et ses églises, devait être encore plus saisissant, plus théâtral qu'il ne l'est aujourd'hui. Ces tours et créneaux disparus, ces châteaux aériens, ces rocs aux arêtes vives auxquels la ville semble suspendue, tout cela encadré par les cimes hardies et neigeuses des Alpes, était de nature à frapper d'admiration le spectateur.

La ville de Sion (*Sedunum*), primitivement assise en entier sur la pente entre le rocher de Valère et celui de la Majorie, s'étendit ensuite, d'abord jusqu'à la Sionne, qui coulait en liberté dans un lit de gravier, puis, plus tard, dans la plaine, où, dès le IX^e siècle, elle semble avoir atteint son développement actuel¹. Les titres du XIII^e siècle nous montrent son enceinte murée ayant la même étendue que celle qui se voyait encore en 1812, où Schiner écrivait ce qui suit : « On pouvait, dit-il, faire le » tour sur ses murs, depuis le pied du rocher de Majorie jusqu'au pied du mont de » Valère. » Dans cette enceinte murée, on comptait jadis quatre portes, celle de Louèche, (d'au-delà du moulin, en 1286), avec une tour, au nord-est; celle de Savièse (ou de Malacurià), avec tour, au nord; celle de Conthey (de la Barre, en 1310), au couchant, et celle du Rhône, avec tour, au midi. — On y ouvrit plus tard une cinquième grande porte, entre celle du Rhône et celle de Conthey. C'était la *Porte Neuve*, laquelle était surmontée d'une haute tour carrée. — Au levant, l'espace entre Valère et Tourbillon était fermé par un rempart, dans lequel s'ouvrait une petite porte, dite *de Covent* (porta conventus). Enfin, une autre petite porte, dite *de la Cibe*, donnait accès au pied septentrional du rocher de Majorie. Portes et enceinte murée, tout a disparu en ce siècle pour donner de l'air à la ville, et avec l'air de la salubrité. Le seul reste qui subsiste est une petite tourelle assez svelte, qui marquait l'angle nord-ouest des remparts. On l'appelle vulgairement la *Tour des Sorciers*, peut-être parce qu'elle servait de prison aux malheureux accusés du crime de sorcellerie, dont on trouve des exemples assez fréquents en Vallais, aux XV^e et XVI^e siècles.

¹ Cf. Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introduction, p. xxxvi, pour de plus amples détails sur la topographie ancienne de Sion.

Bien des monuments dignes de remarque s'offraient au regard dans l'enceinte que nous venons de décrire. Nous devons en dire un mot.

I. CATHÉDRALE. — On peut lire l'historique de cette église dans les *Documents* de M. l'abbé Gremaud¹. Nous ne dirons rien de l'édifice actuel, qui remonte à la fin du XV^e siècle; nous remarquerons seulement, dans son vieux et massif clocher, datant du IX^e ou X^e siècle, selon Blavignac, la pyramide octogone, à oreilles angulaires, comme celles d'Ainay, à Lyon; les créneaux qui couronnent le sommet de la tour, à la base de la pyramide, et servaient de défense en temps de guerre, et enfin le portail semblable à celui de St-Pierre de Clages, offrant aussi dans le tympan une vieille peinture, où l'on voit la Vierge et l'Enfant Jésus, entourés d'évêques agenouillés..... Un cloître qui se voyait encore au XVII^e siècle, sur le côté nord de l'église, n'existe plus malheureusement.

II. PALAIS ÉPISCOPAL, TOUR DES KALENDES. — Le palais ancien (*palatium*) des évêques, cité en 1218, et situé au midi de la cathédrale, avait sa *tour épiscopale* et contenait une *salle peinte*, dont il est question vers 1325.

Après l'achat de la Majorie (1373), qui devint la résidence nouvelle des évêques, le vieux palais fut cédé au Chapitre. Dès lors, il est connu sous le nom de *tour des Kalendes*, parce que c'est là que les Chanoines tenaient leurs assemblées capitulaires, aux Kalendes du mois. Cette tour, qui a été ruinée par l'incendie de 1788, était, selon Schiner, « une forte tour carrée, fort haute; elle était à la place du grand bâtiment » du chapitre, où logent les quatre Dignités capitulaires. »

III. COUR ÉPISCOPALE. — L'évêque avait sa curie, ou cour épiscopale, sur la hauteur où fut plus tard le Collège des PP. Jésuites. Les anciens titres y mentionnent le *locutorium* (parloir), la *salle vieille* et celle où se tenaient les causes de la Régalie. Elle existait encore, en 1422, où s'y fit l'élection du premier Baillif Vallaisan, Jean Hengarten (De Platéa), de Biel². Au siècle suivant, on y voyait encore une tour. — La curie avait sa chapelle de la *Trinité*, qui fut dotée, vers 1288, par le métral Rodolphe. Cette chapelle a été démolie au commencement de ce siècle. Un chemin allant de cet édifice à la maison du vidomne (à Majorie), longeait une autre chapelle de *St-Paul* souvent citée dans les temps anciens, avec une tour qui l'avoisinait³.

¹ Cf. Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introduction, p. LV et s.

² Furrer. *Docum.*, p. 195.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 384, et *Chartes sédunoises*, n^o 4.

Les évêques de Sion, Comtes et Préfets du Vallais, avaient une cour épiscopale considérable, dont quelques titres nous donnent une idée. En 1358, l'évêque Aimon De La Tour nomme dans son testament quelques-uns des *familiers* de sa cour, auxquels il fait des legs. Nous y voyons figurer son écuyer, Perrod de Colombey, ses chapelains, son aumônier, son portier, son cuisinier, son palefrenier, auquel il lègue son « roncin (cheval commun), nommé Bricolet », le portier de la curie, le receveur, le clerc chancelier de l'officialité.....; chacun de ces *familiers* (membres de la *famille*) reçoit le vivre et le vêtement, et jouit de certaines immunités; le testateur veut que ces legs soient acquittés à l'aide du vin de son « gros tonneau ¹ ».

La cour épiscopale comprenait encore d'autres offices plus relevés, et tenus en fief, sous prestation d'hommage. En voici quelques-uns. Le *Sénéchal*, en qualité de majordome, servait, par lui-même ou par un autre, à la table de l'évêque; l'accompagnait, en voyage, avec deux damoiseaux, recevait de la mense épiscopale sa nourriture, celle de ses damoiseaux (donzels), et la prébende de foin et d'avoine pour deux roncins et pour un destrier (grand cheval, cheval du seigneur), s'il en tient un pour le service de l'évêque; enfin, chaque année, il recevait encore « deux paires de » robes d'étoffe à son choix, excepté le *vair* et l'*écarlate*. » De plus, il avait droit au cuir du bœuf de Noël et de Pâques tué à la cour épiscopale, et aux linges de table dont s'était servi l'évêque lors de la consécration d'une église ²..... La Sénéchalie était un fief des plus honorables. Les plus anciens sénéchaux étaient les nobles d'Aigle (1227); l'office passa, avec le vidomnat, aux De Chevron-Villette (1345-1577), et après eux, aux De Monthéis, vidomnes de Leytron, leurs héritiers, qui ont donné les huit derniers sénéchaux (1577-1798). Le dernier fut Joseph Melchior de Monthéis, qui étant mineur, succéda, en 1794, à son père, noble Joseph Alexis Florentin de Monthéis, sous la tutelle de noble Joseph De La Vallaz, son oncle.

Le Sénéchal portait, devant le Prince-Evêque, le *glaive de la Régalie*, le jour où le prélat prenait possession de son siège, ou quand il officiait à la cathédrale. Sachons voir, dans tous ces usages vieillis, les grandes leçons de respect pour l'autorité, que l'Eglise aimait à conserver, et que nos aïeux pratiquaient sans peine, au profit de l'ordre social. — Le dernier glaive de la Régalie, refait, selon le chanoine De Rivaz, sous l'évêque Silinen (fin du XV^e siècle), se voit encore au nouveau musée de Valère. La Régalie avait aussi son sceau, portant « une main armée d'un glaive, qu'accompagnaient une couronne, à droite, et une étoile à gauche ». Plus tard, la main et le glaive furent accostés de l'aigle aux ailes éployées.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 134.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 11 et 177, tom. IV, p. 244.

Le *Camérier* de la cour épiscopale tenait les sceaux, en percevait les bénéfices, « sauf à fournir la cire ; » en retour, il avait droit à une robe « d'écuyer ou de chevalier », selon qu'il était l'un ou l'autre, à la nourriture d'un cheval et d'un garçon (garcionis), aux draps du lit de l'évêque, quand on les retirait, et à la robe portée par un *écuyer* que l'évêque armait *chevalier*, sauf à fournir à celui-ci les braies, la ceinture, les gants, la coiffe et le bain¹..... L'office du camérier, tenu en fief, payait un plait de 100 sols maur.

Le *métral curial* portait la clef de la métralie, avait sa nourriture à l'évêché les jours de fête, et s'appropriait, à la mort de l'évêque, les meubles, ustensiles, restes de blé et de vin, etc., de la mense épiscopale..... Les nobles De La Tour tenaient la ...étralie en fief, en 1244².

Nous avons vu plus haut que le *portier* et le *sautier* de La Soie, recevaient aussi annuellement robes, chausses et chaussures. Le *métral épiscopal* d'Ayent, qui percevait les tailles et servis, en ce lieu, et était le lieutenant du châtelain, en recevait tout autant, et avait sa prébende à la cour, quand il était à Sion. Bref, la liste de tous ces offices serait trop longue à dresser. Ce qui précède peut suffire pour nous donner une idée des usages du temps et de l'importance de la cour épiscopale de Sion.

IV. MAJORIE. — Du milieu de la ville, on voit s'élever un vieux bâtiment, servant aujourd'hui de caserne, et assis sur un roc étroit qui se prolonge en arête jusqu'à une vieille tour située plus haut. Cette construction, en forme de tour carrée, est l'ancien château de la Majorie, qui fut en partie brûlé en 1788, avec le reste de la ville. C'était jadis la résidence des majors, avant de devenir celle des évêques.

Le major avait l'omnimode juridiction, haute et basse, dans la ville, pendant dix mois de l'année, sauf pendant la nuit ; il portait, à cheval, la bannière de l'évêque dans les expéditions militaires, et devait entretenir les toits de la Majorie, « sauf » ceux des écuries ». — Il prêtait l'hommage-lige à l'évêque, sous le plait de 50 livres ; et celui-ci lui devait une robe d'écuyer ou de chevalier, quand il habillait sa famille épiscopale³. — On peut se faire une idée des revenus de cette charge, en prenant pour base le fait suivant : en 1340, le major Bertholet de Greysier donnait en ferme à un citoyen de Sion la majorie et ses fruits, au prix annuel de 29 livres (950 fr.). — Le major tenait aussi le plait général de la commune de Sion, qu'on voit réuni tantôt

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 195.

² Gremaud. *Chartes sédunoises*, n° 55.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 226, tom. IV, p. 322, 331.

Commune de juridiction
juridiction de 1005

devant l'église de St-Théodule, tantôt en plein air¹. Ce plait général de Sion, dit M. l'abbé Gremaud, avait une compétence plus étendue que celui des autres localités ; il faisait des statuts et règlements pour la ville elle-même, et participait, dans une certaine mesure, à ce qu'on pourrait appeler le pouvoir législatif. La charge de major fut exercée successivement par deux familles, celles des *De La Tour* (1179-1265) et celle des *De Greysier* (1265-1373). — Béatrix De La Tour, fille de Gérold, l'avait portée à ces derniers par son mariage avec Aimon de Langins (aliàs de Greysier), gentilhomme de Savoie. Bertholet de Greysier, co-seigneur de Bex, leur petit-fils, revendit (15 janvier 1373) la majorie et dépendances à l'évêque Guichard Tavelli, au prix de 500 florins d'or, avec un cens de 100 sols, payable annuellement au Chapitre, et d'un muid de vin au major de Monthey. La majorie ainsi réunie à la mense épiscopale fut ensuite exercée par un *châtelain* électif.

Quant à la Tour de la Majorie, citée dès 1221, elle devint la résidence des évêques qui l'embellirent successivement. L'évêque Adrien I la reconstruisit avec plus d'élégance, dit Simler, après l'incendie de 1529 ; ses armoiries s'y voient encore. Un plan de la ville de Sion, de 1550, montre la tour de Majorie flanquée, à ses angles supérieurs, de petites tourelles reliées par des créneaux. — Le château avait sa chapelle de St-Michel, déjà mentionnée en 1221, où les majors De La Tour la donnèrent aux religieux du St-Bernard. L'évêque Walther Supersaxo la restaura, en 1462 ; et elle fut ornée par ses successeurs, l'évêque Silinen et le cardinal Schiner. Vers 1755, sous l'évêque Hildeprand Roten, « elle fut, dit Schiner, élégamment dorée » et peinte à fresque, par un peintre italien estimé ». Mais, en 1788, le grand incendie de Sion dévora tout ; on voit encore les traces de son passage dans les fentes des vieilles murailles.

2 Cette ancienne résidence des évêques a été aussi le témoin de leurs humiliations et des empiètements des Seigneurs Patriotes sur leurs prérogatives temporelles. Dès 1613, le grand Baillif du Vallais s'arrogeait le droit d'en tenir les clefs, pendant la vacance du siège, et de ne les remettre à l'élu qu'au nom de l'Etat. En 1628, le grand Baillif s'y installa, en l'absence de l'évêque, et y fit frapper monnaie (des demi-batz et kreutzer, très rares aujourd'hui), en violation du droit régalien du Siège. Depuis cette époque, ce fut là aussi que se tinrent les séances du Conseil Souverain du Vallais... Voilà bien des souvenirs attachés à une ruine que le voyageur regarde à peine.

En remontant le long du roc en arête qui porte la Majorie, on trouve un petit

¹ L'église de *St-Théodule*, connue depuis 1229, rebâtie par le cardinal Schiner, est voisine de la Cathédrale. On y remarque, à l'entrée, une sculpture représentant la légende de Satan rapportant de Rome une cloche sur ses épaules, par ordre de St-Théodule (Théodore), patron du Vallais.

cens : redevance payée par
roturiers aux nobles.
muid : mesure de capacité des liquides
grains. etc. . .

tunnel (le trou du château), percé dans le rocher ; c'est par là que jadis les habitants de la maison épiscopale pouvaient sortir sur la campagne, sans descendre en ville. Plus haut encore est une vieille tour isolée, appelée, on ne sait pourquoi, la *Tour du chien* ; elle était reliée, d'un côté à la Majorie par un mur qui couronne le roc à pic, et de l'autre avec le mont de Tourbillon, par un pont de bois jeté sur un petit ravin et qui a disparu pendant les guerres de 1798. La Majorie, avec ses dépendances, que nous venons de décrire, formait ainsi une petite place forte, défendue de tous les côtés et dominant la ville qui s'étendait à ses pieds.

Jour V. VIDOMNAT. — Au-dessous de la Majorie, du côté ouest et à l'extrémité du rocher qui domine la ville, se présente un autre vieux bâtiment, désigné aux siècles derniers sous le nom de *Vogtey*. C'était là l'ancienne résidence des *vidomnes*¹.

Les vidomnes de Sion, cités depuis 1179, avaient l'omnimode juridiction pendant les deux mois de mai et d'octobre, et toute l'année pendant les nuits, ainsi que d'autres attributions de police pour les marchés, les routes, etc.² Les historiens du Vallais s'étaient mépris en donnant comme premiers vidomnes les De La Tour, qui selon eux, auraient été, en punition de leur révolte, privés du vidomnat par l'évêque Henri de Rarogne, lequel l'aurait conféré à sa famille. M. l'abbé Gremaud a rectifié cette erreur, en donnant, dans une étude spéciale, la suite des possesseurs de ce fief, depuis *Guillaume*, le premier cité en 1179, mais sans nom de famille. Vinrent ensuite les De Castello, de Viège, et une branche des De Rarogne, au XIII^e siècle. Vers 1302, le vidomnat passa au sénéchal de Sion, Pierre, mort en 1343³. — Les funérailles de celui-ci se firent à la cathédrale. « Il y eut, dit l'acte, à la grand'messe offrande de son » cheval et de ses armes, et l'offrande fut estimée (*marciata*) au prix de 12 florins » d'or (environ 120 fr.), lesquels furent partagés entre les chanoines de Valère et ceux » de l'église inférieure. Le cercueil était recouvert d'un drap de soie et d'or, pour » lequel le chapitre toucha 8 florins (80 fr.) ». — Amphélise, héritière de Pierre, porta alors le vidomnat et la sénéchalie à un gentilhomme savoyard, Humbert de Villette, seigneur de Chevron, près Conflans, et cette famille De Chevron-Villette a possédé ces fiefs pendant plus de deux siècles⁴. Grande fut la richesse de cette maison, qui posséda en Vallais plus de dix vidomnats et seigneuries, comme nous le

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introd., p. XLIII.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. LXIII.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. XL et s. LXV

⁴ Le tiers du vidomnat avait été cédé aux De Chevron, en 1347, par les nobles d'Ollon, qui le tenaient par héritage.

verrons plus loin, entre autres ceux de Sierre, de Rarogne, de Naters et de Viège, que lui apporta la Dame Amphélise, puis ceux d'Ardon-Chamoson, de Bramois, de Chalais, Grône, etc.

Mais, en 1560, Nicolas De Chevron, dernier du nom, se voyant sans enfant, vendit le vidomnat à la ville de Sion (13 janvier 1560), pour le prix de 800 écus d'or au soleil. La ville fit dès lors exercer les fonctions du vidomme par un *vice-châtelain*.

saucer VI. SALTÉRIE. — Dans l'ancienne rue des *Faverges*, sur le chemin allant au pont du Rhône et près des murs de la ville, était la maison du Sautier (*domus salterie*), citée en 1319. A cette date, l'évêque la donnait en fief, avec l'office de la salterie, à Guillaume d'Anniviers et à ses descendants. Cette charge devait l'hommage-lige, 15 sols de servis annuel et 60 sols de plait¹. Le sautier exerçait la justice basse, poursuivait les malfaiteurs, devait convoquer en temps de guerre, pour la garde de la ville, les hommes de Salins, qui étaient les hommes de l'évêque, etc.

VII. MAISON SUPERSAXO. — La ville de Sion renferme encore quelques maisons anciennes, aux portes chargées d'écussons, mais plus ou moins délabrées. Il en est une pourtant, datant de la Renaissance, et qui renferme une salle remarquable ; c'est l'ancienne maison Supersaxo, aujourd'hui maison de la noble famille De La Vallaz. Le fameux Georges Supersaxo, l'ennemi du cardinal Schiner, y a laissé des traces de son opulence, dans la grande salle, et de sa haine pour le cardinal, dans les caricatures qui décorent les angles de l'escalier.

Cette salle, pièce spacieuse, haute, à deux étages de fenêtres, offre un plafond sculpté et peint, portant, dans une immense inscription circulaire, la date de sa construction (1505), et dans un cartouche central une Nativité en relief. Ce sujet est entouré de l'inscription suivante : *Virgo quem genuit divinum natum adoravit*. Entre cette inscription et la grande inscription circulaire, on en lit une troisième, composée des quatre premiers vers de l'Eglogue à Pollion, de Virgile. On y a réuni côte à côte les portraits des deux rivaux, celui du cardinal, aux traits accentués, à la figure martiale, et celui de Supersaxo, à l'air modeste, doux, cachant les mauvaises qualités d'un ambitieux. — Ailleurs, des bahuts antiques et des meubles Renaissance d'une riche ornementation, attirent les regards de l'amateur. On y voit aussi les deux écussons accolés des De La Vallaz et des De Monthéis, écussons que l'on retrouve réunis en un seul, à Colombey, au frontispice de l'ancien château des De Châtillon-Larranges, dont les De La Vallaz ont été les héritiers.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 290, tom. IV, p. 239.

Après cette longue visite à la ville de Sion, il nous reste à voir, hors de son enceinte, les deux plus curieux monuments que lui a légués le Moyen-Age, savoir Valère et Tourbillon.

VALÈRE

En gravissant la rue montueuse qui longe la Majorie, on arrive par l'ancien quartier de la *Cita*, sur une esplanade gazonnée, où se montre solitaire la vieille chapelle de *Tous les Saints*, fondée, vers l'an 1310, par le chanoine Chantre Thomas, comte de Blandrate ; ce chanoine avait une maison contiguë à la chapelle, qu'il légua au Chapitre, mais qui a disparu.

Ici, le visiteur voit se dresser, à sa gauche, le mont abrupt que couronnent les ruines de Tourbillon et, à sa droite, le mont de Valère, portant sur des rocs à pic son église et son ancien *castrum*, dont l'accès semble fermé de toute part. On croit que sur cette hauteur était jadis un prétoire romain, et que ce lieu a conservé le nom de *Valéria*, mère du consul romain Titus Campanus, dont le mausolée était au pied de la colline ¹.

Est-ce sur ce monticule que s'éleva la première église chrétienne de Sion, et que fut la cathédrale, dès le milieu du VI^e siècle, où l'évêque transporta son siège d'Octodurum à Sion? Ce sont là des questions pour la solution desquelles les documents certains font défaut ². « Ce n'est que vers 1168, dit M. l'abbé Gremaud, » que l'on constate l'existence des deux églises de Valère et de Sion, desservies par » les chanoines du Chapitre épiscopal. » Mais les caractères architectoniques des parties primitives de Valère en reculent la construction à des temps bien antérieurs, au neuvième ou huitième siècle, selon Blavignac. Les chanoines se bâtirent également des demeures à côté de Valère, et se fortifièrent sur cette éminence. Valère devint ainsi une place forte ou *castrum*, ainsi que le désignent les titres anciens. Quatre chanoines seulement, détachés du Chapitre, résidaient en ville pour desservir l'église inférieure (la cathédrale actuelle) ; l'évêque aussi avait son palais en ville, comme nous l'avons vu, mais il s'était réservé un logement à Valère, en temps de

¹ Mommsen (Inscript. Confed. Helvet., p. 2, n^o 9) a édité l'inscription de ce mausolée de Titus Campanus, en rectifiant certains mots qui avaient été mal lus.

² Cf. pour les détails, Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introd., p. LII et s.

guerre ou de siège. Il y avait une maison comme chanoine..... Disons d'abord un mot du *castrum* ; nous parlerons ensuite de l'église.

I. On n'arrive à Valère que par un seul chemin, raide, tortueux, qui s'élève entre une rangée de vieilles habitations, bâties sur le roc, et une éminence sur laquelle se dresse l'église. L'entrée de ce chemin est gardée par une porte, dite la *première porte*, à laquelle on arrive obliquement par un porche de côté, destiné à la masquer ; la tour, dans laquelle elle s'ouvre, est encore couronnée de ses créneaux et montre également les rainures de la herse ancienne ; une « petite portée fort ferrée et clouée », dit Schiner, ouverte dans une autre face de la tour, introduisait dans l'intérieur de la place, ou plutôt dans un chemin d'accès conduisant à une seconde porte, dite *porte de fer* (*porta ferrata*), que protégeait aussi une tour. Du côté de l'église, ce chemin d'accès était dominé par un mur crénelé, derrière lequel est un chemin de ronde. Au-delà de la porte de fer, d'autres petites portes conduisaient sur une terrasse, qui existe encore au niveau de l'église, et d'où la vue se repose avec une délicieuse surprise sur la ville, la longue vallée du Rhône et les montagnes neigeuses qui l'enserrent.

La *première porte*, à pont-levis, était confiée à la garde d'un *portier*, et celle de *fer*, à la garde du marguillier (*matricularius*), qui logeait à côté. L'un et l'autre étaient assermentés, et remettaient pour la nuit les clefs au *châtelain*, qui était ordinairement un chanoine. Personne, pas même les familiers de l'évêque, n'entrait à Valère qu'après avoir déposé ses armes à la première porte ; et quand les chanoines tenaient chapitre à l'église, la porte de fer ne s'ouvrait jamais. Un jour, en pareille occurrence, l'évêque lui-même dut attendre ; c'était pourtant le puissant Boniface de Challant.

Le Chapitre entretenait à Valère des vedettes de jour et de nuit, principalement le jour de Ste-Catherine, et celui de la dédicace de l'église, autant pour la garde que pour attester son souverain domaine sur le château. La place avait naturellement ses armes de défense. En 1338, on y comptait 51 balistes avec leurs flèches, 11 cuirasses, 35 cervelières (capelines en fer) ; en 1364, on y trouve une barbutte et 9 boucliers, et, en 1366, une petite bombarde (*parvum tonitruum*). — On y voit encore de nos jours une de ces arbalètes avec ses petites flèches. — Pour pourvoir à l'alimentation des habitants, sur cette hauteur fermée, il y avait un moulin à bras et des pétrins creusés dans des troncs d'arbres qui s'y voient encore ; enfin on y avait refait à grands frais une citerne en 1338.

Au XIV^e siècle, on comptait à Valère 13 maisons, outre celle du Doyen ; deux étaient situées sous le chevet de l'église, à côté d'une tour qui est encore debout, et une sous celle du Doyen, « à côté de la guérite. » En temps de guerre, comme

pendant le siège de 1352, ces maisons servaient de refuge aux personnes de la ville qui ne pouvaient porter les armes. L'évêque aussi pouvait s'y retirer, mais il ne pouvait y tenir plus de deux familiers sans la permission du Chapitre¹... A côté de la maison du Doyen était la *salle des Calendes*, ainsi appelée du jour des Calendes, où se tenaient les assemblées capitulaires. On vient d'y installer le musée des antiquités nationales.

Les chanoines de résidence à Valère ne pouvaient en sortir et descendre en ville que pour raison grave. Aux malades et à ceux qui s'étaient fait *saigner*, il était permis d'aller, sans violer la résidence, soit jusqu'à la Cour épiscopale, soit jusqu'à la porte de Covent, soit jusqu'à la chapelle de *St-Genêt*. Cette petite église, citée en 1287, aujourd'hui détruite, était située « dans le champ du puits », entre Valère et Tourbillon.

Les fortifications de Valère dataient principalement du XIII^e siècle. On voit, en effet, en 1287, l'évêque Pierre d'Oron faire des donations « pour fortifier la garde du castrum de Valère, qui est, dit-il, le trésor de l'église principale, » et un acte capitulaire de 1315 constate qu'on vient d'y faire « des constructions et fortifications coûteuses². » Les guerres de Pierre de Savoie avaient désolé le Vallais, sur la fin du XIII^e siècle. L'évêque Pierre d'Oron, en sage restaurateur, releva les châteaux de Martigny, de Montorge et fortifia plus solidement Valère.

II. Maintenant, un mot de l'église de Valère, qui demanderait toute une longue étude.

De Rivaz attribue sa construction à l'évêque Erennol (c. 1055). Le chœur, dont l'abside, circulaire à la base, polygonale en haut, est encore garnie de ses arcades, peut, en effet, dater de cette époque. Selon Blavignac, les plus anciens fragments peuvent même dater du huitième ou neuvième siècle. Mais la nef, selon l'auteur, appartient en grande partie aux XII^e et XIII^e siècles, époque où s'éleva le massif jubé en pierre; il s'y fit même des réparations importantes après 1315, ainsi que l'atteste un acte capitulaire de cette année.

On n'entre dans cette église que par un portail latéral, abrité par une autre porte qui ouvre sur la terrasse. Donnons, en y entrant, un coup d'œil au petit orgue, fermé par des volets peints, qui rappelle les conquêtes des Patriotes Vallaisans. Ayant, au XVI^e siècle, poussé ces conquêtes contre la Savoie jusqu'à Evian, ils rapportèrent ce petit instrument de l'une des Abbayes du Chablais. Mais c'est dans le chœur que

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 73 et 295.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 251.

l'artiste chrétien doit chercher les richesses de Valère. Ce sont d'abord les sculptures allégoriques des six piliers, qu'a étudiés Blavignac; puis les motifs d'ornementation des chapiteaux (pommes de pin, coquillages), uniques dans leur genre. — Puis, ce sont les stalles, datant de 1662 et 1664, d'un travail remarquable, offrant en 29 sujets les scènes de la Passion, terminées par une Résurrection et une Assomption. — Derrière l'autel est un *Répositoire* en pierre (tabernacle), portant la date de 1523, travail gothique du meilleur goût, mais dont les clochetons sont malheureusement mutilés. — Des peintures murales, récemment découvertes sous un badigeon, présentent dans l'abside trois étages de sujets; dans le premier, les douze Apôtres tenant chacun une banderolle où se lit un article du Symbole; dans le second, les Prophètes, et dans le troisième, des évêques. L'écusson armorié des *Asperlin*, qui s'y présente cinq fois, reporte ces peintures à l'époque de Henri Asperlin, doyen de Valère, puis évêque, mort en 1457. Aux comptes de la fabrique, 1435, figure la somme de 12 florins payés à maître Maquenber, « pro picturâ ecclesie Valerie. » S'agit-il là de ces peintures? La chose est fort possible. — Il existe, dans la nef, une autre peinture murale de la même époque; c'est le martyr de St-Sébastien; cette fresque est due au prédécesseur de Henri Asperlin, à l'évêque Guillaume VI de Rarogne, mort en 1451 et inhumé au-dessous. — Pour abréger, nommons seulement un triptique sculpté (l'arbre de Jessé), daté de 1610, une Adoration des Mages, sur fond d'or, et une arche (coffre) antique d'un travail exquis, sur lequel on lit, entre des arcatures, ces mots : AVE MARIA GRATIA PLENA¹.

Ces arches étaient autrefois nombreuses à Valère et y remplaçaient nos meubles actuels de sacristie. On voit, par un inventaire de 1364, qu'il y en avait une à droite du grand autel, contenant des livres d'église, une à gauche contenant calice, burettes et ornements, une sous le clocher, une dans la nef renfermant « les clefs du procureur des messes anniversaires », etc...².... Ces meubles, ornés de sculptures, tenaient jadis en Vallais une place importante, non seulement dans le mobilier des églises, mais aussi dans celui des châteaux et des maisons riches.

Parmi les chapelles de Valère, la principale était celle de Ste-Catherine, qui se voit à gauche du grand autel; en 1226, le chanoine Bason de Sierre y fondait une lampe devant brûler nuit et jour; en 1364, elle avait une statue en argent de Notre-Dame, une statue de St-Théodule contenant son chef; en 1451, Isabelle de Rarogne, veuve de Jean de Platéa et nièce de l'évêque Guillaume VI de Rarogne, léguait son plus bel

¹ Ce coffre a été depuis peu déposé au musée de Valère.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 254.

anneau pour en parer le doigt de la statue de Ste-Catherine. L'évêque, son oncle, y avait déposé, en 1433, des reliques de St-Sébastien, qui y attirèrent un grand concours. C'est depuis ce temps-là que l'église de Valère, primitivement sous le vocable de *Notre-Dame*, commença à s'appeler église cathédrale de *Ste-Catherine* et que cette sainte est devenue la patronne de Valère et du diocèse.

Terminons ces longs détails, en rappelant que depuis le XIII^e siècle le mont de Valère, avec son église et sa tour, figure sur le sceau et les armes du chapitre de Sion, avec le mot de *Valeria* dans le champ. C'est qu'en effet le vén. chapitre eut de tout temps l'omnimode juridiction en ce lieu. L'évêque Tavelli ayant, à son avènement, élevé des prétentions sur ce château (1344), des informations minutieuses établirent que le Chapitre seul y avait la juridiction temporelle, avec prisons et droit de fourches, et que l'enceinte du château jouissait du droit d'asile. Ce ne fut qu'en 1702 que, devant les exigences de la ville, une atteinte fut portée à ces droits anciens. Le nonce Piazza termina le différend par une transaction qui, tout en reconnaissant au Chapitre seul l'omnimode juridiction, accordait à la ville le droit de mettre garnison à Valère en temps de guerre seulement¹.

Les chanoines ont cessé d'habiter Valère depuis 1798. Le séminaire diocésain les y a remplacés de 1817 à 1874.

TOURBILLON

Rien de plus saisissant que les ruines fantastiques du château dont est couvert tout le sommet du mont de Tourbillon, qui fait face à Valère, et dont les vieux murs et créneaux dessinent leurs dentelures à une hauteur de 182 mètres au dessus de la ville.

Le chemin raide et rocailleux qui y conduit, sur le flanc méridional du mont, franchit successivement deux anciennes portes ; et une fois arrivé sur le terre-plein de la forteresse, le visiteur voit s'ouvrir devant lui un panorama d'une rare splendeur. La vallée du Rhône se déroule immense à ses pieds, et les Alpes se dressent de toute part formant un cirque grandiose.

C'est une tradition constante que ce château de Tourbillon (*Turbillio*) fut bâti, vers 1294, par l'évêque Boniface de Challant. Il existe, il est vrai, un rôle des gardes de cette hauteur un peu antérieur à cet évêque ; mais un autre titre nous apprend que

¹ Boccard. *Hist. du Vallais*, p. 371.

« la roche » était, en cas de guerre, occupée et défendue par les citoyens, « avant la construction du château ¹ ». Ce qui est certain, c'est qu'on voit l'évêque Boniface de Challant y faire construire « une chapelle ² ». Ce prélat était le frère de l'illustre Ebal de Challant, dont la puissante famille couvrait alors la vallée d'Aoste de constructions superbes, jetées comme Tourbillon sur des rocs inaccessibles. Tout porte donc à croire que cet évêque de Sion, rivalisant avec sa famille, dota sa capitale du château si important qui nous occupe, et compléta son œuvre en y ajoutant la chapelle mentionnée. Il donnait à sa ville une défense dans ces siècles de guerres, et à ses successeurs un séjour d'été agréable pour échapper aux chaleurs tropicales de la plaine.

A la mort de l'un de ses successeurs, Aimon de la Tour, en 1339, les citoyens de Sion entrèrent de vive force à Tourbillon, prétendant en avoir la garde, pendant la vacance du siège, comme ils avaient celle de la roche, avant la construction du château; mais un accord adjugea la garde au Chapitre. Depuis lors, Tourbillon fut souvent attaqué et pris, en raison de son importance. Rappelons quelques faits, en suivant l'histoire de cette forteresse. En 1343, à l'avènement de l'évêque Tavelli, il y eut guerre entre le prélat et les bourgeois de Sion. A quelle occasion? On l'ignore. On voit seulement que l'évêque fit incarcérer, puis relâcher, un certain Thomine, dit Venech, de Viège. Les bourgeois tendirent des chaînes dans les rues, élevèrent un mur devant la Majorie (une barricade au XIV^e siècle!), et prirent Tourbillon, où ils enlevèrent des armes et espingoles; de leur côté, les hommes de l'évêque, et parmi eux Girod de Greysier et son fils, répondirent aux violences, aux déprédations et incendies, par des actes semblables; l'évêque excommunia les rebelles. Mais enfin, le 22 mai 1344, un arbitrage du comte de Savoie, conclu à la Soie, termina la querelle ³.

Trois ans plus tard survenait une nouvelle révolte, où les serviteurs de l'évêque furent mis en fuite. L'accord intervenu (31 octob. 1348) stipulait que l'évêque possèdera en paix Tourbillon et y fera les fortifications qu'il voudra ⁴.

En 1352, nouvelle prise d'armes des Vallaisans, furieux de voir l'évêque Tavelli se mettre sous la protection du comte de Savoie, devenu Bailli du Vallais. Ayant échoué dans une tentative contre La Soie, ils assiégèrent Tourbillon, le prirent, y tuèrent plusieurs soldats de la garnison, enlevèrent ensuite la ville de nuit et y commirent mille excès. La révolte était partie de Louèche, attisée surtout par un médecin nommé

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 558, et tom. IV, p. 207.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 156.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 382.

⁴ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 386.

maître Guillaume de Louèche ¹. Amédée VI accourut, au mois de novembre, mit le siège devant Sion, brusqua l'assaut en voyant la ville ravitaillée par les paysans, « par le crest derrière Tourbillon », et emporta la place de vive force. Tourbillon tenait encore ; le comte fit dresser « bastillie » ; mais avant qu'elle ne fut complète, le château se rendit. Guillaume de Louèche fut exilé ; soixante otages furent remis au comte, et le Vallais fut frappé d'une indemnité de 28,000 florins d'or. Quant à Tourbillon, Amédée VI y mit des châtelains de son choix.

En 1360, le château était de nouveau pris, après plusieurs jours de siège, par les Vallaisans qui ne pouvaient supporter ces châtelains étrangers. Le Comte le délivra encore, et cette fois fit nommer par l'évêque, châtelains de Tourbillon et de Montorge, deux chanoines, Pierre et Boniface de Challant.

En 1384, Tourbillon tombait encore aux mains des Patriotes, qui expulsaient en même temps l'évêque Edouard de Savoie ; mais, par traité du 21 août, il fut restitué au prélat et des otages y furent enfermés. C'étaient Rodolphe de Rarogne, Jean Matricularius de Naters, Jean Werra de Viège, etc... Le châtelain, Rodolphe de Gruyère, les nourrit à ses frais, à raison de 18 deniers (2 fr. 50) par jour et par tête. Son compte, comme châtelain de Tourbillon, Majorie, La Soie, se monta à 6,082 florins (80,000 fr.), que reconnut lui devoir (1 décembre 1390) la duchesse Bonne de Bourbon ².

Pendant la guerre de Rarogne (1417), Tourbillon fut en partie incendié par les Patriotes, mais il fut restauré d'abord par l'évêque André de Gualdo, puis par l'évêque Walther Supersaxo, comme on le voit par son testament du 20 janvier 1482. Les temps troublés de la fin du XIV^e siècle étaient passés et avaient fini avec la guerre de Rarogne ; le XV^e siècle inaugura pour Tourbillon une ère de restauration et de paix. Ce fut également en ce siècle que l'évêque Guillaume VI de Rarogne en rebâtit en partie la chapelle, qu'il consacra, le 2 octobre 1447, la dédiant à S. Georges, S. Grat, et au bienheureux Guillaume prévôt de Neuchâtel ³. On y voit encore ses armes. Les fresques datent aussi de cette époque.

Voici la description que nous a donnée de cette chapelle un artiste du Vallais bien connu, M. Raphaël Ritz : « La chapelle, ce fleuron du château, date de la fin du XIII^e » siècle, et est construite dans le style gothique primitif en beaucoup de ses parties... » On pénètre dans la chapelle proprement dite par un arc gothique supporté par de » grèses colonnes accouplées. Cet oratoire a une belle voûte dont les côtés offrent des

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 85.

² Gremaud. *Chartes sédunoises*, n^o 145.

³ Gremaud. *Chartes sédunoises*, n^o 63.

» profils élégants. La clef de voûte présente l'agneau de Dieu; dans les angles, aux
» deux côtés de l'autel, on trouve des colonnes accouplées par trois, avec de jolis
» chapiteaux ornés de feuilles gothiques comme les autres colonnes doubles. Toutes
» sont taillées dans le carniolite que l'on a souvent pris, soit pour du tuf, soit pour de
» la molasse. De chaque côté de l'autel s'ouvrent des fenêtres trellées et au dessus une
» fenêtre ronde... Au côté sud, une tour ronde élancée domine la chapelle...

» La chapelle paraît avoir été entièrement peinte... Les compositions suivantes
» méritent une mention.

» Du côté du levant, au dessus de l'autel, le Christ avec la Vierge et S. Jean; dans
» les niches des fenêtres, deux saints, en dessus les armes de Rarogne... Dans les
» deux angles, du côté de l'orient, on voit encore une Annonciation, et autour de la
» fenêtre circulaire, deux anges en prière

» La face sud offrait une grande peinture à fresque représentant le chevalier
» S. Georges tuant un dragon aux formes fantastiques. A l'arrière-plan prie agenouillée
» la fille du Roi. Le souverain et sa femme regardent la scène par les fenêtres d'un
» château gothique orné de trois tours. Dans la niche de la fenêtre du sud, on voit
» le Christ au mont des Oliviers, avec ses trois disciples endormis..... Dans l'angle
» sud-est, entre cette fenêtre et les colonnes se trouvait le seul portrait connu de
» S. Guillaume abbé (Guillaume prévôt de Neuchâtel), avec la palme et une
» banderolle.....

» De toutes ces fresques, bon nombre ont été détruites ces dernières années... il
» est temps d'arracher à une destruction complète ce qui subsiste encore et qui
» excite l'intérêt à juste titre...¹ »

Au XVII^e siècle, un autre évêque, Adrien IV, fit refaire, en 1653, l'autel de
de S. Georges, qui coûta 20 doublons et 126 écus. Il fit également peindre les
portraits des évêques de Sion, dont la collection était une des richesses du château².
Malheureusement, le grand incendie de 1788 a tout dévoré, portraits et château.
L'évêque Joseph Ant. Blatter se disposait à rebâtir Tourbillon quand éclata la Révo-
lution de 1793. Peu après, Sion tombait au pouvoir des Français; la ville et l'évêché
subirent le pillage. « Dieu sait, disait tristement le chanoine De Rivaz, quand nos
Evêques auront les reins assez forts pour une entreprise aussi coûteuse ! »

Le palais épiscopal a été rebâti, en ce siècle, sur une partie des anciens remparts
de la ville, et Tourbillon pleure encore sa gloire.

¹ Feuilleton de la *Nouvelle Gazette du Valais*, du 11 décembre 1878.

² Cf. Gremaud. *Docum.*, tom. V, Introduction, p. XLVIII et s.

GRIMISUAT

Au nord-est de Sion s'ouvre le col de Rawil, par lequel on pénètre dans le Simmenthal bernois. Avant d'arriver à cette gorge sauvage, on rencontre le village de Grimisuat, puis plus haut celui d'Ayent.

Grimisuat (*Grimisolium*) nous offre au passage un vieux bâtiment carré à pignons, aux murs de six pieds d'épaisseur, et qui sert aujourd'hui de presbytère. Cette vieille tour est citée en 1267, où le doyen du Chapitre, Aimon de Ventone, l'avait léguée aux chanoines de Sion, avec le tiers de ses biens et avec la grange de la dite tour. Au XIV^e siècle, cette tour était aux nobles de Crista, bourgeois de Sion, qui sans doute la tenaient en fief du Chapitre. Mais, à la même date, l'évêque avait à Grimisuat un châtelain, auquel était inféodée, sous prestation d'hommage-lige, et sous le plait d'un florin, la perception des clames et bans de la juridiction du lieu ¹.

A Y E N T

I. Ayent, avec son église bâtie sur un rocher, domine au loin la contrée (1,030 m. d'altitude); un peu au-dessus sont les ruines d'un château.

Ayent, ancien prieuré d'Ainay, cité en 1107 dans une bulle de Pascal II, est désigné dans les vieux titres avec la qualification de *castrum* (bourg). Ce lieu offrait jadis deux châteaux aux visiteurs. En voici l'histoire en quelques mots.

II. Dès le XI^e siècle, on y trouve un château; car en 1052, l'évêque Aimon de Savoie donnait à son Chapitre « la moitié de la tour du castellum d'Ayent » qu'il avait, dit-il, acquise de sa famille, et « la moitié de cette seigneurie » qu'il a reçue du comte Ulric, son oncle ².

Au siècle suivant, vers 1180, apparaît la famille noble *D'Ayent*, dans la personne d'Anselme, seigneur du lieu. Elle possède en alleu la « tour majeure » et autres biens, situés dans le bourg, outre ce qu'elle tient en fief du comte de Savoie. En 1229,

¹ Cf. Gremaud. *Docum.*, tome II, f. 113, — tome V, p. 315.

² Gremaud. *Chartes Sédun.*, n^o 4.

Guillaume, seigneur d'Ayent, remet à l'évêque Landri cet alleu, et le reprend en fief, pour lui et ses héritiers, s'engageant à laisser la dite tour aux mains de l'évêque, quand il en sera requis, pour que celui-ci y puisse placer des gardes, y faire la paix et la guerre. — C'était, selon la coutume du temps, s'assurer par ce vasselage la protection d'un plus puissant que soi. — En 1294, Rodolphe d'Ayent, l'un des neveux du précédent, vendait à son tour à l'évêque de Sion « le tiers de la tour du château », avec ses maisons situées au-dessous, ainsi que sa part de la sénéchalie d'Ayent. — Remarquons en passant un des droits curieux de cette sénéchalie : au sénéchal était dévolu « tout cheval ou palefroi monté par une épousée du lieu, au jour de ses noces¹ ».

Le château d'Ayent était ainsi devenu un château épiscopal, tenu en fief par la noble et riche famille de ce nom. Nantelme II d'Ayent, donzel, petit neveu de Guillaume, était encore seigneur et châtelain du lieu, en 1300. Mais sa fille Marguerite, dame d'Ayent et veuve en 1351, avait porté sa terre à Jacques d'Anniviers ; et leur fille, Jeanne, porta à son tour ses biens aux Tavelli de Granges. — Une part de la seigneurie avait passé, par une alliance, à Rodolphe de Greysier, au commencement du XIV^e siècle, et sur la fin du même siècle, à noble Jean de Cervent, époux de Perronette de Pressy, dont la descendance alla se fixer à Conthey.

Le château d'Ayent avait sa chapelle, dédiée à St-Michel, et dotée d'un rectorat par Pierre D'Ayent, chevalier, en 1268. Ajoutons que les évêques de Sion y avaient un châtelain, qui était souvent le même que celui de Montorge. En 1352, après la prise de Sion par Amédée VI, ce château se rendit sans attendre un siège. En 1384, le comte Rouge le reprit de force aux Patriotes révoltés contre l'évêque Edouard de Savoie, et « prise faicte, disent les *Chroniques de Savoie*, fist le chastiau abattre..., » et jeter par terre ». Ce sont ses débris que l'on voit près de l'église, et non pas, comme on le dit, ceux du château des De La Tour, dont il nous reste à parler.

III. Les De La Tour avaient, en effet, un château sur le territoire d'Ayent, avec un fief considérable qu'ils tenaient des comtes de Savoie. Mais quel était son emplacement ? On ne le dit pas. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1229, l'évêque Landri s'engageait, vis-à-vis de Guillaume d'Ayent, son nouveau vassal, à empêcher de tout son pouvoir Pierre De La Tour, vassal du comte de Savoie, de bâtir à Ayent la tour qu'il projetait d'élever ; mais en 1260, le comte Pierre, traitant avec l'évêque Henri de Rarogne, stipula que Gérold De La Tour pourrait se construire à Ayent une maison

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 453.

forte (domun de forcia)¹. Le château, bâti alors, tombait un siècle plus tard (1375) sous les coups des Vallaisans armés contre Antoine De La Tour, l'assassin de l'évêque Tavelli.

Ces De La Tour étaient seigneurs du village d'Arbaz, dont les hommes reconnaissaient, en 1342, leur devoir la taille et le service militaire. Après la confiscation de leurs biens et leur expulsion du Vallais, cette seigneurie échut aux évêques de Sion².

VALLÉE D'HÉRENS

Au sud-est de Sion, s'ouvre sur la rive gauche du Rhône la vallée d'Hérens, longue d'environ 12 lieues et arrosée par la Borgne, qui roule ses eaux avec fracas. Ne cherchons point de châteaux dans ces régions essentiellement alpestres ; disons seulement un mot de ses anciens seigneurs.

Tout d'abord, voici Bramois, à l'entrée de la gorge sombre par laquelle s'échappe la Borgne. Le seigneur en était le sacristain du Chapitre ; et les vidomnes de Sion en tenaient de lui en fief le vidomnat, sous le plait de 10 livres maur.³. Vers 1560, ce vidomnat fut vendu à la Bourgeoisie de Sion, qui eut dès lors un châtelain de Bramois. — La curiosité du pays est l'*ermitage de Longeborgne*, où, chapelle et logement, tout fut taillé dans le roc par un ermite, au XVI^e siècle. De là, le regard plonge à pic dans l'abîme par lequel débouche la Borgne. — Jadis, il n'y avait dans le reste de cette longue vallée que deux métralies, celle des nobles d'Ayent et celle des nobles De Bex. Les évêques, devenus acquéreurs des biens de ces deux familles, au XIII^e siècle, y eurent deux majories, 1^o celle de *Nax et de Vernamicse*, s'étendant de la Borgne au mont de Mage, 2^o celle de *Suen* (à St-Martin), où l'on voyait, en 1342, une tour dite *Tour d'Eyson*, tenue en fief par le major⁴. Il ne reste plus trace de cet édifice. — Le vidomnat de ces lieux fut racheté des vidomnes de Sion, par l'évêque

¹ Gremaud. *Chartes Sédun.*, n^o 4.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 319.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 120.

⁴ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 215.

Jordan, vers 1560¹.— Le châtelain épiscopal d'Ayent l'était aussi de la vallée d'Hérens. Ayent fait encore aujourd'hui partie de ce district.

Le Chapitre de Sion, acquéreur des biens des De La Tour, à Mage (1352), y avait un vidomnat tenu par un chanoine.

Enfin, les De Rarogne possédaient, au sommet de la vallée, le fief de *Montville*, qui a donné son nom à une branche de cette famille, formée par Jean, fils cadet de Henri de Rarogne (1352) ; le dernier de cette branche a été l'évêque Guillaume VI de Rarogne, seigneur de Montville, mort en 1451, et inhumé à Valère où se voient son tombeau et ses armes... Peu après, l'évêque Walther Supersaxo mit la main sur ce fief, qu'il légua (1482) à la mense épiscopale « comme juste restitution », dit-il dans son testament.

GRANGES

En remontant la vallée du Rhône, on traverse à St-Léonard un torrent qui servait de limite entre le dizain de Sion et celui de Sierre ; puis on aperçoit plus haut, sur la rive gauche du fleuve, le petit village de Granges, au pied d'un monticule sablonneux, que surmonte une vieille tour en ruines, avec d'autres débris. A la vue de ce site triste et inanimé, comment se douter de son état si prospère d'autrefois ? Cependant Granges compterait bien des pages intéressantes dans son histoire.

C'était jadis un *castrum*, ayant ses remparts et ses portes, au XIII^e siècle. On y voyait deux églises, dont une était un prieuré dépendant d'Ainay, comme celui d'Ayent, et que les nobles du pays aimaient à choisir pour le lieu de leur sépulture². Granges aurait mérité alors le titre de *nobilis*, comme Viège l'a reçu plus tard, en raison des nombreuses familles nobles qui l'habitaient. Des châteaux, des tours seigneuriales, se pressaient dans son étroite enceinte. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? A peine quelques pierres.

En 1813, le chanoine De Rivaz visitant Granges, y trouvait encore des restes d'une

¹ Le 15 mai 1538, l'évêque Adrien I de Riedmatten avait fait remise de la main-morte aux gens de Nax et Vernamièse, moyennant la somme de 180 liv. monnaie de Sion, et d'un écu par famille.

² M. l'abbé Gremaud en a publié le *Nécrologe*, accompagné d'un aperçu historique. Voir le vol. XVIII^e des Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande.

certaine importance. Au couchant du village, dit-il, on voit « le château neuf des » Tavelli, derniers seigneurs de Granges ». — C'est aujourd'hui une pauvre habitation de maigre apparence. — Au levant du village, sur le monticule, il trouva deux autres châteaux en ruines. « Le plus vaste avait vue sur Chaley, au midi ; un moindre avait » vue sur le mont de Lens, au nord ; et au milieu des deux était une tour carrée ». — C'est celle dont il reste des pans de mur. — Tous ces châteaux venaient alors d'être achetés, au prix de 4000 livres, par un prêtre Français, M. Terrasse, qui fut quelque temps curé de Granges. Deux cents ans avant cette date, Simler n'avait également vu à Granges, que des débris de ses châteaux, « murorum duntaxat reliquiæ supersunt ». Il nous faut remonter jusqu'au XIII^e siècle, pour les retrouver peuplés et pour en surprendre un peu l'histoire.

Les plus anciens seigneurs de Granges portaient le titre de *Comtes* ; ils sont connus depuis le comte Ulric, vivant au XI^e siècle, jusqu'à Louis de Granges, l'un des barons du comte de Savoie, en 1179.

Mais, dès cette époque, la seigneurie est partagée entre trois familles, celle des D'Anniviers, puis des Tavelli leurs héritiers, celle des De Montjovet, et celle des De La Tour-Morestel.

I. CHATEAU DES TAVELLI. — En 1237, Boson de Granges, évêque de Sion, dernier de cette famille, donna à son Chapitre son alleu et autres biens situés dans l'enceinte du bourg de Granges, mais à la condition que les héritiers de ses sœurs reprendraient le tout en fief des évêques ses successeurs. Le principal de ces héritiers fut Guillaume d'Anniviers, qui recevait en fief la « poype du château », en 1244¹... Sous son petit-fils, noble et puissant Jean d'Anniviers, en 1360, le château fut pris par l'armée savoyarde du comte Vert, mais rendu l'année suivante, sous la promesse que le seigneur d'Anniviers ne ferait point la guerre au comte pendant neuf ans².

Quelques années plus tard, château et seigneurie étaient à Jacques Tavelli, fils de Barthélemi Tavelli, seigneur de Bex, Vouvry, etc., par suite de son mariage (1351) avec Jeannette d'Anniviers, fille de Jean. Pendant les démêlés de l'évêque Tavelli, son oncle, avec les De La Tour, ceux-ci prétendant à des droits de fief sur les biens des deux jeunes seigneurs de Granges, s'emparèrent de leur château, que gardait Jean, bâtard d'Etienne de Châtillon. C'était en 1366. Le 20 avril, l'évêque les y fit assiéger et le Chapitre envoya à cet effet une bombarde, 4 balistes et 200 carreaux

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 375.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 203.

(flèches) de son arsenal de Valère. Le légat du Pape, Lébram, intervint alors et, en vertu d'un accord du 9 mai, Antoine et Jean De La Tour remirent la place au légat. Le 31 mai, après une sentence définitive prononcée au bord de la Morge de Conthey, à la *Maladière*, Jacques Tavelli fut remis en possession de son château, « en recon- » naissant qu'il était du fief de l'évêque, ainsi que la Tour d'Ollon et une autre Tour » voisine de la première porte ¹ ».

Cette tour « voisine de la première porte » semble être la tour sur laquelle, quelques années plus tard (25 avril 1379), l'évêque Edouard de Savoie cédait tous ses droits à ce même Jacques Tavelli, donzel, moyennant 60 florins de bon or, et pour règlement de compte ². Était-ce le château ayant vue sur Chalais, qui existait à l'état de ruine, en 1813 ? La chose est possible.

Quant à la « Tour d'Ollon », nous savons seulement qu'elle était, en 1339, à Mermet d'Ollon, héritier d'une branche des De La Tour, de Granges, et qu'elle était voisine d'une tour dite *Tour commune*. Il se peut que cette tour d'Ollon soit le petit château ayant vue sur le mont de Lens, que visita De Rivaz en 1813, et que la *Tour commune* ait été la tour carrée, qu'il signale entre les deux autres ruines, et dont on voit aujourd'hui les restes.

Ainsi, en 1379, les Tavelli avaient, à Granges, le château principal et deux autres tours. Leur château, à moitié ruiné dans la guerre de Rarogne (1417), fut rebâti à neuf dans le XVII^e siècle. Quant à la seigneurie de Granges, ils finirent par en posséder la juridiction tout entière, à l'extinction des Albi, au XVI^e siècle. Mais, en 1603, Marguerite de Rovéréa, de Bex, héritière des Tavelli par sa mère et veuve de Jean de Werra, de Louèche, vendit le château et la seigneurie à la Bourgeoisie de Sion, qui eut dès lors un châtelain commun pour Granges et Bramois.

Avant de quitter ce château des Tavelli, notons qu'en 1431, le total de leurs recettes de Granges (comprenant des biens à Lens, Chermignon, Laques, Grône, Bramois, Nax, Hérens, St-Léonard) se montait à 62 ducats de Savoie; celle de Granges seule n'était que de 74 sols (45 fr.). Étaient alors seigneurs noble Guichard-Tavelli et Edouard son frère. Les détails de leurs frais et dépenses, notés par leur receveur, est curieux. On y voit figurer les voyages à cheval du seigneur et de sa dame, l'achat de « papier pour les fenêtres », d'épices diverses, gingembre, cinamome, safran, achetées à Genève; une poule coûte 6 deniers (0,65 c.), un setier de vin, 2 sols (2 fr. 50) ³.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 289 et 294.

² Archiv. Barman-Quartery.

³ Archiv. de la ville de St-Maurice.

II. MAISON ET FIEF DE MONTJOVET. — Les De Montjovet, sortis du Val d'Aoste où se voient encore les ruines du château-fort de ce nom, apparaissent en Vallais avec Guillaume de Montjovet, vassal de l'évêque en 1179... Le dernier du nom, François de Montjovet, donzel, était mort en 1339 où le fief de leur nom avait passé en grande partie aux nobles Albi, et où leur maison, voisine de celle de ces derniers, était à une branche des nobles De Vinéis de Naters. Le fief dit *de Montjovet* était important et devait hommage-lige à l'évêque, sous le plait de 50 liv. (environ 1700 fr.) ; il comprenait des biens à Granges, à Chalais, à Ucogne, etc., il s'étendait même jusqu'à St-Jean, dans le val d'Anniviers, où le dernier de Montjovet affranchit ses taillables et serfs, en 1309, au prix de 19 liv. 10 sols.

On peut conjecturer du testament de noble François Albi, de Granges (1323), que le fief de Montjovet vint à ses fils par suite d'une alliance avec l'héritière du dernier seigneur de ce nom ¹. Ce François Albi, dont les ascendants sont cités à Granges depuis 1229, fut châtelain de La Soie, de Granges et de Sierre, et époux d'Agnès d'Anniviers. Ses trois fils, Louis Albi, donzel, Perrod et François, prêtaient hommage, en 1339, pour le fief de Montjovet, tant en leur nom qu'en celui de leur coparticipants ². En 1348, Louis Albi, coseigneur de Granges avec Jean seigneur d'Anniviers, représente avec lui la *communauté* du lieu dans un traité conclu entre l'évêque de Sion et le comte de Savoie ³. La coseigneurie resta aux Albi jusqu'aux temps de la Réforme, où l'on croit qu'ils passèrent à Berne et formèrent la famille des *Weiss* (Blancs, Albi), qui furent seigneurs de Mollens (Vaud).

III. MAISON ET FIEF DE MORESTEL. — En 1226, Chabert et Aimon De La Tour, fils d'Aimon I et de Marguerite de Morestel, faisaient remise à l'évêque de Sion de leurs biens de Granges et les reprenaient de lui en fief. Cet Aimon II se croisa en 1249, et hypothéqua pour 50 liv. ses biens d'Ollon à l'Abbaye de St-Maurice. Chabert, son frère, fut la tige des De La Tour Morestel, vidomnes de Bagnes, résidant à Granges. Son fils, Pierre de Morestel, chevalier, avait des biens à Chermignon-dessous, près d'un lieu appelé *castrum Warnerii*, dont l'histoire nous échappe... Guillaume de Morestel, fils d'autre Pierre, prêtait hommage à l'évêque, en 1312, et testait à Granges, en 1334, dans sa *maison de Morestel*, voisine de celle de Montjovet. La famille

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 448.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 237.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 477.

s'éteignit dans son fils Perrod, qui testa à Loy, en 1366, et en ses deux filles, Alésie et Marquisie, veuve de Jean de Platéa ¹.

Il y avait à Granges une autre famille des De La Tour, dont était Guillaume De La Tour, vidomne d'Hérémente (1290), qui n'eut que des filles. Ce seigneur y avait aussi une *tour*, que tenaient ses héritiers, en 1339, et qui relevait du fief de Montjovet ².

IV. LA BASTIE DE GRANGES. — En 1301, vivait dame Isabelle, fille de Jacques Albi, et dame de la *Bastia de Granges*, qui légua à son troisième mari, Richard de Villette, l'usufruit du dit fief, et l'*hospitium de la Bastia*, ayant mère et mixte empire, sous prestation d'hommage à Jean, seigneur d'Anniviers. En 1339, Richard de la Bâtie prêtait hommage-lige à l'évêque pour les tailles de Lens, pour ce qu'il possédait au territoire de Granges, etc., et reconnaissait devoir 10 liv. de plait pour son fief ³. — La Bastia avait dès lors donné son nom à une famille noble qui s'éteignit à Sierre, au siècle suivant.

Les anciens titres de Granges parlent souvent des vignobles de ces régions. En 1313, trois plants de vigne, bien connus des Vallaisans, sont déjà mentionnés, savoir le *neyrum*, l'*humagny* et la *reyse* (de *regy*). En même temps, on voit la garde des vignes tenue en fief, et se transmettant par achat, avec l'aveu du seigneur. En 1334, les gardes des vignes de Mermet d'Ollon de Granges lui donnent la reconnaissance de leur charge, qui comportait servis annuel et plait. En retour, ils ont droit de cueillir, avant la vendange, « quatre raisins par fossoriée de vigne » ; et, si l'on a vendangé avant qu'ils aient fait cette cueillette, « les vendangeurs leur doivent 40 sols de ban ».

Le temps a emporté toutes les gloires de Granges et ne lui a laissé que de pauvres ruines. Le Rhône, en se retirant de ce bourg, dont il baignait autrefois les murs, lui a fait perdre aussi la plus grande partie de son territoire, du côté de Lens, et a ravagé ses champs dans ses débordements. C'est ainsi que tout semble avoir conspiré contre ce lieu rempli de souvenirs.

GRONE — CHALAIS — VERCORIN

Le Rhône coulait autrefois au midi de Granges, et l'évêque avait là un péage cité en 1271. Le fleuve séparait alors ce bourg des villages de Grône et de Chalais. Chacun de ces villages nous offre une ancienne maison seigneuriale.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 287 et 302. -- Voir De Charrière. *Les Sires De La Tour*.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 237.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 548, tom. IV, p. 249.

I. GRONE (*Grona*) a conservé, sur une éminence, une vieille maison ornée de croisées antiques à meneaux, et d'une tourelle carrée ; c'est aujourd'hui la maison commune. On croit que c'est l'ancien château des De Morestel, de Granges. Peut-être étaient-ils vidomnes du lieu... Les De Chevron-Villette l'étaient au XV^e siècle, où Pierre De Chevron, vidomne de Sion, s'intitule, en 1485, vidomne de Granges, de Grône et de Sierre. La tour fut vendue avec le vidomnat. Les *Fabri* avaient aussi une maison seigneuriale à Grône. L'un d'eux, Antoine, fut tué par les Tavelli, pendant la guerre de Rarogne, vers 1415.

II. CHALAIS (*Chaler*). — La vieille tour de Chalais, carrée et décapitée, se dresse encore sur un petit monticule isolé, dominant le groupe pittoresque du village. C'était, au XIII^e siècle, la demeure des nobles *De Chaley*, dont était Guillaume de Chaley, chevalier, homme-lige de l'évêque, en 1220, « du vivant de son père seulement, » dit l'acte, après quoi il sera homme-lige des De La Tour ; en 1260, Boson de Chaley est, en effet, homme-lige de Guillaume De La Tour ; en 1298, il teste et choisit sa sépulture au prieuré de Géronde, auquel il lègue une rente de 12 deniers. Peu après, Amphélise, sa veuve, vendit à l'évêque (1303) l'usufruit de Chalais et autres biens situés à Vercorin, moyennant 50 liv. (1600 fr.) une fois donnés et 100 sols (160 fr.) de rente. Mais l'héritage passa au frère utérin du testateur, Ulrich de Bluvignou, d'une famille ainsi nommée d'un fief à Ayent¹. En 1339, la *tour* de Chalais, tenue par les héritiers de Boson, est dite relever du fief de Montjovet, à Granges, et doit à l'évêque un plait de 50 sols². — Les De Chevron, devenus vidomnes du lieu, la possédèrent sans doute ensuite jusque vers 1570, où l'évêque Hildebrand de Riedmatten racheta le vidomnat et l'unit à la mense épiscopale.

III. De Chalais dépendait jadis, au spirituel, Vercorin, situé sur un plateau élevé. Mais, selon Furrer, son église serait ancienne, puisqu'il y signale un vitrail aux armes de l'évêque Boson de Granges (1237-1243). Sa commune aussi est citée en 1299, où elle alberge un chésal pour la construction d'un moulin. Tout ce que nous savons encore, c'est que les seigneurs voisins y avaient de grands biens et que les De Chevron en eurent le vidomnat, qu'ils vendirent, avec la tour, à l'évêque Hildebrand, au prix de 100 écus d'or³. C'est à l'évêque que Pierre Berthoz, métral du lieu, prêtait hommage, le 22 juillet 1558.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 159 ; tom. III, p. 68.

² Gremaud. *Docum.*, t. IV, p. 237.

³ Gallia Christiana. Episc. Sedun.

SIÈRRE

Près de Sierre, au sud-ouest, on voit sur un monticule voisin de la voie ferrée, quelques pans de murs, avec les restes d'une tour. C'est là le vieux Sierre (Alt Siders), ce qu'on appelait *castrum de Sirro*, par opposition au *planum de Sirro*, la ville actuelle... On trouve, au XIII^e siècle, la mention des maisons qu'avaient là les nobles du voisinage, de Chalais, d'Anniviers, etc... Les habitants étaient exempts de payer tailles au major du lieu.

Les évêques avaient, au vieux Sierre, un château épiscopal, cité en 1299, et séparé d'un autre château par des vignes sises « près du lieu dit le Lousselet ¹ » Ce château fut détruit par les Patriotes, en 1417, dans la guerre de Rarogne, ainsi que son voisin, qui était sans doute celui du major de Sierre. Un nouveau fut rebâti; car, en 1489, il est dit que le vidomne doit fournir « les serrures et les clefs de la porte » et l'évêque « les panneaux ». Un siècle plus tard, Simler n'en signale que les ruines sur un tertre voisin de Géronde. — Les évêques y avaient un châtelain. Rainald de Martigny (1298) fut le premier... Henri de Chissiacco l'était en 1348, aux gages de 21 liv. maur. L'évêque lui obligea la châtelainie et ses fruits, pour deux ans, au prix de 200 florins.

Nous supposons que le second château était celui du major. Les nobles *De Sierre*, connus depuis le XII^e siècle, tenaient probablement cette charge à l'origine; en 1285, elle avait passé par achat au major Théodule, fils de Jaques, métral de Sion, qui habitait au *Maret* et y fit bâtir une chapelle dédiée à sainte Anne et à saint Théodule ². L'histoire de cette majorie nous échappe ensuite: peut-être sa juridiction passa-t-elle au châtelain, dont le premier apparaît en 1298.

II. Le Plan de Sierre vit s'élever, vers le XV^e siècle, un autre château, celui des Vidomnes; il existe encore; c'est une sorte de grosse tour carrée, portant à ses quatre angles supérieurs quatre tourelles saillantes et à machicoulis. C'est l'œuvre des De Chevron, dont on voit les armes à l'intérieur.

Le vidomnat de Sierre leur était échu en 1345, avec celui de Sion, dont il avait

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 529.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 342.

toujours suivi la fortune. En 1577, Nicolas De Chevron, dernier du nom, le légua à ses neveux, fils de Barthélemi de Monthéis, vidomne de Leytron. En effet, l'un des fils de celui-ci, Jean de Monthéis, prêtait hommage à l'évêque pour le vidomnat de Sierre, le 12 janvier 1579. Il fut la tige de la branche des vidomnes de Sierre, Leytron, Martigny ; son frère, François de Monthéis, forma celle des Sénéchaux de Sion, vidomnes d'Ardon, Chamoson, St-Pierre, etc... Mais, en 1707, noble Jean Joseph de Monthéis, représentant la cinquième génération de la première branche, vendit le vidomnat à la contrée (Dizain) de Sierre et mourut peu après sans postérité. Les attributions du vidomne furent conférées dès lors au grand châtelain, lequel était nommé pour deux ans dans une assemblée tenue en plein air, au petit village de *Veiras*.

Le château du vidomnat a passé aux nobles De Courten, sortis de Brigue, où ils sont cités dès le XIV^e siècle, et établis à Sierre depuis Antoine Courten, qui en fut châtelain en 1523 et mourut en 1543; il avait été officier dans la compagnie de François de Chevron, au temps des luttes du cardinal Schiner et de Georges Supersaxo¹. Cette famille s'est distinguée dans les services de France et d'Italie et a donné cinq grands Baillifs au Vallais. Nous la retrouverons plus loin, en parlant de Brigue.

III. Au levant de Sierre est un monticule couvert d'une maigre végétation, sur lequel se dresse une tour carrée, fort ancienne, ayant encore ses créneaux masqués par un toit. C'est la *Tour Goubin* (Goubing Turm). Ce lieu de *Gubyn* est cité en 1297, où Isabelle Albi, dame de la Bâtie de Granges, y possède des vignes. En 1381, c'est Perrod de la Bâtie, donzel, fils de Nicod, qui donne sa reconnaissance à l'évêque pour la tour de Goubin; son héritière, Perrète, épousa Jean De Chevron, et une alliance fit passer Goubin des De Chevron aux De Platéa de Viège, dans le même siècle. Après les De Platéa, les De Courten ont aussi possédé cette tour, qui aujourd'hui n'est plus habitée.

IV. On voit à Sierre un autre château plus moderne, ayant aussi appartenu aux De Courten. On le nomme *la Cour*; il offre en façade une galerie à arcades et est orné de pavillons. Il fut bâti en majeure partie, un peu avant 1673, par Jean-François de Courten, capitaine aux gardes suisses en France.

¹ Antoine Courten, l'un des partisans du fameux Supersaxo, périt à la bataille de la Bicoque. Il donna le premier à sa famille le goût des armes et du service militaire. Le château des vidomnes n'est venu à sa descendance qu'après 1725, par le mariage de noble Elie de Courten avec Marie-Catherine de Monthéis, héritière du dernier vidomne de Sierre.

Les environs de Sierre, dont le pittoresque et l'aspect riant ont valu à cette ville le titre de *Sirrum amœnum*, vont nous offrir bien des lieux à visiter. Commençons par les gracieuses collines, chargées de villages, qui s'élèvent sur le penchant des Alpes, du côté du nord.

VENTHONÈ — ANCHET — MIÈGE

I. Voici VENTHONÈ (*Ventona*), avec une grosse et vieille tour carrée, noircie par le temps. Il est parlé, en 1292, de « la tour, ou maison-forte » de Pierre de Venthônè. Cette noble famille était l'une des plus anciennes du Vallais, connue depuis Aimon de Venthônè en 1131. Pierre de Venthônè avait quitté ce manoir, en 1268, pour entrer comme novice à l'abbaye fribourgeoise d'Hauterive, et sa femme, Antoinette d'Anniérs, entra en même temps au couvent de la Maigrange¹. — On croit que cette famille s'éteignit vers 1390.

Les De Platéa de Viège lui succédèrent à Venthônè ; car, en 1436, noble Péterman de Platéa, fils de Hildeprand et de l'héritière d'Anchet, y signe un acte par lequel il fonde à Géronde un autel de St-Christophe et de Ste-Ursule ; il a aussi, dans sa maison de Laques, une chapelle domestique dédiée à St-Jacques. — Ces De Platéa se sont fondus dans les De Preux et les De Chastonay. — Quant à la vieille tour encore existante, Schiner nous apprend qu'elle servait, au commencement de ce siècle, de dépôt aux archives du Dizain de Sierre.

II. ANCHET (*Ansech, Ansec Allamant*), petit village de la paroisse de Venthônè, était une seigneurie du Chapitre de Sion, qui l'acquit de Pierre De La Tour, en 1218, au prix de 60 liv. mauriçoises.

Une famille la reçut en fief et en prit le nom. Henri d'Anchet, homme-lige du Chapitre, prisonnier des De La Tour dans les guerres de ces seigneurs avec l'évêque Tavelli, fut racheté par les chanoines moyennant 100 liv. de rançon. Jacques d'Anchet, donzel, fils d'Aimon (1410), eut une fille mariée à Hildeprand de Platéa et mère de Péterman, auquel elle porta Anchet (1436). Le château de ce lieu devint alors la résidence ordinaire des De Platéa. Une alliance le porta aux De Preux, sur la fin du XVI^e siècle. Cette famille le possède encore et l'a fait restaurer. Anchet a vu naître Mgr Pierre Joseph De Preux, mort évêque de Sion, en 1875.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 124, 125.

Les nobles Preux (*Probi*), sortis de Vevey, se sont établis à Sierre par suite du mariage de Guillaume Preux, conseiller de Vevey, avec Catherine De Platéa. Leur fils, Jean⁺ Preux, châtelain de Sierre, en 1566, était alors vidomne de Miège, village voisin de Venthône. Ce fut son arrière-petit-fils, ^{avec son père Jean Cechy} Joseph Preux, ^{en 1674} qui vendit ce vidomnat à la contrée de Sierre. Au XVII^e siècle, une branche de cette famille s'établit à St-Maurice, par suite d'une alliance avec les Quartery.

III. Venthône possède un autre château, qui, selon Schiner, était en 1813 aux nobles De Chastonay. Ce fut aussi une alliance avec les De Platéa qui attira à Sierre cette famille, anciennement connue dans le Bas-Vallais.

MUSOT — BERNONA

MUSOT (*Mujot, Moiot*), village de Miège, avait jadis une église paroissiale de Ste-Agnès, citée en 1326¹; le bienheureux Mathieu Wyl en était curé en 1672². La terre de Musot était anciennement aux majors de Louèche, dont l'héritière porta ses droits (1260) à Guillaume, fils d'Aimon de Blonay. Ce Guillaume, qui prit le nom de Musot (de Myoio), eut un petit-fils, Marquet, qui, en 1345, était en instance pour recouvrer sa terre de ce nom, qu'occupait pour un temps déterminé noble et puissant Pierre De La Tour-Châtillon³... Au siècle suivant (1412), les De Chevron étaient seigneurs de Musot; les De Monthéis le furent ensuite. Cette terre avait sa demeure seigneuriale; ce n'est plus, dit Furrer, qu'une vieille maison qu'on voit au milieu des prés.

Près de Miège encore, sur le chemin de Sierre à Salquenen, est le petit village de *Bernona*, dont Péterman de Chevron, vidomne de Sierre, est dit seigneur en 1412. Il y a tout lieu de croire que c'est le *Bernona* qui figure, avec Sierre, parmi les lieux donnés par St-Sigismond à l'Abbaye de St-Maurice, en 517. 515

GÉRONDE

Au midi de Sierre, entre un joli petit lac et le lit du Rhône se dessine un monticule presque à pic qui s'avance en forme de promontoire. C'est là que s'élève

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 512.

² Il en fut le dernier curé.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 431; tom. IV, p. 409.

l'ancienne chartreuse de Géronde, fondée en 1331 par l'évêque Aimon De La Tour, au lieu et place d'un antique Prieuré dépendant de l'Abbaye d'Abondance en Chablais.

Le lieu était bien choisi pour un monastère ; la solitude y est complète et le coup d'œil ravissant. Le regard, en effet, s'y promène en liberté, au nord sur un petit lac encadré de pins, sur Sierre et ses verdoyantes collines, et au couchant sur le cours du Rhône rapide, bordé par les monticules que couronnent les ruines de Chalais et de Granges, et plus loin par les deux sommités de Valère et de Tourbillon ; du côté du midi s'ouvre le val d'Anniviers, dont l'entrée était jadis commandée par le château de Beuregard.

Les bâtiments du monastère forment un grand carré, dont l'église occupe un côté et dont la cour intérieure offre encore ses vieux cloîtres. Ils ont abrité successivement des Chartreux, de 1331 à 1354 ; des Carmes, de 1425 à 1644 ; des PP. Jésuites, de 1656 à 1665 ; le Séminaire diocésain, de 1743 à 1798 ; les Trappistes de dom Augustin de Lestranges, de 1804 à 1806 ; de nouveaux Trappistes chassés de France, de 1831 à 1835, et enfin des PP. Dominicains expulsés de Lyon par la République, de 1871 à 1874. Singulière destinée d'une maison, dont les changements incessants semblent avoir participé à la mobilité des flots impétueux du Rhône, qui se précipitent aux pieds de la crête où elle est bâtie !

En 1812, le chanoine De Rivaz, visitant Géronde, y trouvait encore des restes précieux du passé, dans son église. Il signale en particulier les vitraux des trois fenêtres du chœur ; l'un représentant un St-Christophe et un St-Michel (à gauche) ; un autre offrant une Visitation, avec un chevalier, sa femme et sa fille à genoux (à droite)¹ ; le troisième, don du cardinal Schiner, dédié à Ste-Ursule, représentant une ville, avec une tour sur laquelle flottait l'étendard rouge à la croix blanche, et en avant une nacelle portant un pape, un cardinal et un évêque. — Tout cela a disparu de nos jours. — Dans la sacristie était également un vitrail représentant Ste-Barbe et un carme à genoux. — Les stalles, seul débris qui existe encore, mais endommagé, datent du temps des Carmes. On y voit sculptés, du côté de l'épître, les 4 Docteurs adossés aux symboles des 4 Evangélistes, avec St-Pierre et Ste-Catherine ; et, du côté de l'évangile, une Annonciation et un St-Martin, St-Jacques, St-Jean Baptiste et deux Carmes². Le clocher, à baies géminées, voit tomber peu à peu ses colonnettes et n'a

¹ L'écusson de la dame était celui des *De Chevron* ; celui du chevalier portait un lion. La date écrite était 1404.

² Du groupe de St-Martin à cheval, il ne reste que le pauvre avec lequel le saint partageait son manteau.

plus que deux des trois anciennes cloches, qui furent refondues sous l'épiscopat de Jean-Joseph Blatter, le restaurateur de la chapelle (1744).

On a besoin de connaître ces quelques détails pour visiter avec intérêt ce vieux monastère, dont le délaissement et le délabrement vous remplissent de tristesse sur ce plateau aride. En vain le paysage d'alentour étale-t-il toute sa luxuriante verdure et toute sa richesse ; le contraste ne fait que jeter encore une teinte plus mélancolique sur les débris de Géronde.

ANNIVIERS

La romantique vallée d'Anniviers (vallis de Annivesio, en allemand Eifisch), longue de sept lieues, et s'étendant jusqu'aux glaciers de la Dent Blanche, s'ouvre en face de Sierre par une gorge étroite, dominée par un pic qui portait autrefois le château de Beauregard (*Périgard*), surnommé *l'Imprenable* ; c'était une forte tour, dont on ne voit plus que les assises.

La vallée, avec deux châteaux, celui de Vissoye et celui de Beauregard, était une seigneurie importante, possédée pendant plus de deux siècles et demi par les vidomnes du lieu, savoir les nobles *D'Anniviers* et, ensuite, les *De Rarogne*, leurs héritiers. — Primitivement, cette seigneurie que l'évêque Aimon de Savoie tenait de son oncle, le comte Ulric, fut donnée par lui à son Chapitre, en 1053. Le Chapitre la céda à son tour, en 1193, à l'évêque Guillaume, contre les églises de Nendaz et de Bex. Dès lors, elle fut inféodée à une famille qui en prit le nom.

On voit en effet, en 1225, l'évêque Landri donner « en augmentation de fief », à Guillaume d'Anniviers, fils de Louis, des maisons de pierre et une en bois, situées dans le *castrum* (bourg de Vissoye), avec défense de les élever aussi haut que celles de l'évêque ; le prélat se réserve les droits de suzeraineté, avec une tour en bois appelée *Ballios*, et une salle neuve située devant ¹. Le vidomnat de la vallée, accordé à ce Guillaume, fut maintenu à ses descendants par des inféodations successives et ils en acquirent également la majorie, vers 1260 ². Nous voyons de plus, par un hommage prêté en 1339, que le fief total des D'Anniviers comprenait, outre le vidomnat et la

¹ Gremaud, *Docum.*, tom. II, p. 316.

² Gremaud, *Docum.*, tom. V, p. 432.

majorie, le droit de chancellerie dans la vallée et le fief dit des Favres, dont faisait partie la crête du château¹.

On connaît six générations de cette riche et puissante famille ; savoir, Louis D'Anniviers, vers 1200 ; Guillaume d'Anniviers, chevalier, fils de Louis, qui fut cohéritier de l'évêque Boson (1243), et par là coseigneur de Granges ; Jacques I, chevalier, époux de Guigonne de Châtillon d'Aoste, qui testa en 1284 ; Jean D'Anniviers, chevalier, époux de Béatrice De La Tour ; Jacques II D'Anniviers, marié à Tourbillon, en 1336, avec Marguerite D'Ayent, et mort avant son père, en ne laissant que deux filles, Jeanne et Béatrice, dont la première porta la seigneurie de Granges aux Tavelli, et la seconde, la seigneurie d'Anniviers aux De Rarogne.

L'un des buts de notre étude étant de retrouver un peu les mœurs et usages des siècles passés, le lecteur nous permettra de citer quelques passages du *testament* de l'un de ces seigneurs, de Jacques I D'Anniviers, qui *testait* en 1288. — Il choisit sa sépulture en l'église du lieu, mais il veut que « ses ossements, séparés de sa chair », soient inhumés, moitié à la Maigrange de Fribourg (où était religieuse sa sœur Antoinette), moitié à Hauterive (où était religieux son beau-frère, Pierre de Venthône). — Pour chausser les pauvres de la vallée, il lègue 30 sols maur. (72 fr.), et pour les vêtir, 100 sols (240 fr.). — On récitera pour le repos de son âme « 365 psautiers », pour chacun desquels il lègue 4 deniers (0,80 cent.) ; on célébrera 365 messes, précédées des Vigiles des morts, et pour chaque messe, il lègue 3 deniers (0,60 cent.). — A sa femme, il laisse la jouissance de ses biens, « selon la coutume du pays », et, si elle se remarie, une rente de 40 liv. (environ 2000 fr.). — Enfin, s'il ne peut accomplir « son vœu de Terre-Sainte », il lègue 30 liv. (1440 fr.) pour envoyer deux arbalétriers à la Croisade. Le Vallais, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons encore, paya son contingent aux Croisades du XIII^e siècle.

Béatrice, dame d'Anniviers, avait porté, vers 1380, sa seigneurie à noble et puissant Pierre De Rarogne. Celui-ci ayant pris part, avec son cousin, Perrod de Rarogne, à la révolte des Vallaisans contre l'évêque Edouard de Savoie, en fut rudement châtié par le comte Rouge (Amédée VII). Ce prince accourut au secours du prélat, poussa jusqu'à Salquenen, où ceux de Louèche vinrent faire leur soumission à genoux, « et » dégnis de couverture par humilité » ; puis se jeta sur Anniviers. Pendant qu'une partie de ses troupes escaladait le mont jusqu'au château de Beauregard « dedans lequel Pierre de Reyne (Rarogne) estoit grandement accompagné... », le comte « ayant ez poings une hache », se jeta sur les habitants de la vallée, « dont il fict

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 227.

» grant chappelle ». Beauregard fut pris, et deux des fils du seigneur eurent la tête tranchée sur le grand Pont, à Sion ¹.

Telle est la première et unique mention que nous ayons trouvée de ce fameux château, dont le fantaisiste Schiner place l'origine au XI^e siècle.

La ruine de Beauregard l'*Imprenable* suivit de près ces événements. En 1417, les Patriotes armés contre Guichard de Rarogne, fils de Pierre, l'assiégèrent longtemps ; la famine força les assiégés de se rendre, et les flammes dévorèrent le château, qui ne se releva plus.

Guichard de Rarogne, d'abord exilé, puis remis en possession d'Anniviers, en 1420, légua sa seigneurie, en 1424, à ses fils, Hildebrand et Pétermann de Rarogne, qui prêtèrent hommage à l'évêque, en 1460, et affranchirent leurs tenanciers de la vallée de toutes prestations féodales, au prix de 2900 florins. Mais, six ans plus tard, l'évêque Walther Supersaxo, profitant de la mort du frère aîné, mit la main sur cette seigneurie, alléguant qu'elle avait été usurpée depuis longtemps sur la mense épiscopale. Accompagné du Baillif du Vallais, il se rendit à Vissoye, et après un discours en allemand qui fut traduit en français pour les auditeurs, il prit possession du vidomnat et seigneurie, reçut du banneret la bannière de la vallée, qu'il abaissa et éleva trois fois en l'honneur de Dieu et de St-Georges ; puis, après réception du serment de fidélité des habitants, il fut conduit au château, dont le châtelain, Pétermann, bâtard de Rarogne, lui remit les clefs. — Rodolphe Asperlin, beau-frère des De Rarogne, ayant une hypothèque sur la seigneurie d'Anniviers, recourut au comte de Savoie ; de là, l'exil de ce personnage et de sa famille ; de là aussi, en partie, la guerre de 1475, qui fut si fatale à la Savoie ².

Le château de Vissoye, où l'évêque eut dès lors un châtelain épiscopal pour l'exercice de la justice, était situé au nord de l'église ; au commencement de ce siècle, on y a érigé une chapelle de Notre-Dame de Compassion. En 1879, le feu a dévoré une vieille tour ou maison carrée, appelée communément le *château*.

De la vallée d'Anniviers est sortie la famille De Torrenté, l'une des plus anciennes et principales familles patriciennes de Sion. En 1358, Pierre de Torrenté figure parmi les principaux habitants de la vallée ³. Philippe de Torrenté était vice-Bailli du Vallais en 1559 ; c'est le premier cité dans les charges désennales.

¹ Chroniques de Savoie.

² F. de Gingins a étudié d'une manière approfondie ce point d'histoire, dans son opuscule intitulé : *Indépendance du Haut-Vallais*, p. 37 et s.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 171.

SALQUENEN

Deux routes menaient jadis de Sierre à Louèche ; l'une par le bois de Finges, sur la rive gauche du Rhône, était la route ordinaire des marchandises ; l'autre, sur la rive droite, traversait le torrent de la Raspille, qui servait de limite aux Dizains de Sierre et de Louèche, et passait par Salquenen (Sarqueno), en allemand Salgesch, village entouré d'excellents vignobles.

On y voit encore une tour carrée, accolée à un vieux bâtiment délabré et voisine de l'église. C'est le reste d'un Prieuré-Hospice des chevaliers de St-Jean de Jérusalem, qui dépendait de la commanderie de Conflans, en Savoie. On trouve sa mention de 1235 à 1624. L'hospice était administré par un recteur prêtre, qui ne relevait pas de l'Ordinaire, et pouvait administrer les sacrements ; en 1567, l'évêque Jordan y réclamait, mais inutilement, le *spolium* du recteur. Environ un demi-siècle plus tard, les biens du prieuré supprimé furent acquis par Gaspar Stokalper de Brigue, puis échurent, dit-on, au Dizain de Louèche, pour sa part de la formidable amende à laquelle ce riche personnage fut condamné, comme on le verra plus loin.

Le prieuré avait sa chapelle, qui est devenue le chœur de l'église paroissiale. Ajoutez à cela quelques armoiries de chevaliers, qui se voyaient encore, au commencement du siècle, dans des maisons de Salquenen ; ce sont là tous les débris qui ont survécu.

LOUÈCHE

Au delà de Salquenen, la route franchissait, sur un pont de bois défendu par une tour, le torrent de la Dala, qui descend de Louèche-les-Bains et va, par une gorge profonde, se jeter dans le Rhône. Au-dessus de ce pont, sur un monticule abrupt, on voyait se dresser la ville de Louèche, avec ses remparts, ses deux églises et ses deux anciens châteaux. Ces châteaux, avec le petit fort du pont de la Dala, faisaient de ce bourg muré une sorte de forteresse, ce qui lui a valu le titre de *Leuca fortis*.

Louèche (*Leuca*, en allemand *Leuk*), donné en 517 à l'Abbaye de St-Maurice, fut, après des fortunes diverses, donné ou rendu à l'évêque de Sion, par les comtes de Savoie, en 1138. Au siècle suivant, l'évêque accordait à ce bourg ses franchises, dont

le diplôme, brûlé dans le sac de la ville par Pierre de Savoie (c. 1250), fut renouvelé par Philippe de Chamberlhac, le 3 juillet 1338¹. — On y voit, comme privilège singulier, que la bourgeoisie seule y avait droit « aux oiseaux nobles », hérons, nids de faucons et d'éperviers ; c'était là un droit féodal, que les seigneurs se réservaient ordinairement sur leurs terres.

La juridiction du seigneur Evêque s'exerçait anciennement à Louèche par un vidomne, un major et un sautier, dont les charges étaient tenues en fief et héréditaires. Mais, après la guerre de Rarogne, les Dizains vainqueurs abolirent l'hérédité des charges, et finalement Louèche n'eut plus qu'un *Major* électif.

I. CHATEAU ÉPISCOPAL. — Le château épiscopal de Louèche, comprenant tour, cour de justice et prisons, fut bâti on ne sait à quelle époque. Ruiné pendant la guerre de Rarogne, en 1417, il fut restauré par l'évêque Walther Supersaxo, qui, comme il le déclare dans son testament, l'avait trouvé dans un état délabré, à son avènement (1457). Au commencement de notre siècle, il offrait encore un immense bâtiment, avec tour, que le comte Augustini, grand Baillif, se fit céder à bas prix, par l'évêque Jos.-Ant. Blatter, lequel achetait ainsi la paix avec lui, dit De Rivaz. Il n'en reste aujourd'hui que des masures.

Mais à côté se dresse encore la grosse *Tour* carrée, couronnée de ses créneaux, devenue propriété particulière. Cette tour a servi de prison, en 1627, à une noble victime des colères des Patriotes, à Antoine Stokalper, ancien gouverneur de St-Maurice, devenu odieux parce qu'il réprouvait les attaques dirigées contre l'évêque Hildebrand Jost. Après l'épreuve de la torture, il fut condamné comme traître au pays, conduit au supplice la corde au cou, et décapité le 4 décembre. Ses biens furent partagés entre les Dizains, et son mobilier échut au grand Baillif, Jean Roten²... La démocratie a ses heures d'ombrageuse cruauté. — Déjà, en 1415, les Dizains d'en haut avaient emprisonné là, contre la parole donnée, des hommes d'armes de Savoie, qui traversaient le Vallais pour se rendre dans l'Ossola au nom du Comte ; ces malheureux furent emmenés, « liés deux à deux, pieds et tête nus », au château du Roc (Naters), où après une détention de sept mois, ils furent rançonnés à 1443 écus. Mais le comte de Savoie eut son tour ; outre la restitution de la rançon, il exigea 500 écus pour les armes et meubles enlevés et 1500 pour les dommages³.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 145 et s.

² Boccard. *Loc. cit.*, p. 225. La torture lui avait arraché l'aveu d'un vrai complot pour la délivrance de l'évêque.

³ Furrer. *Docum.*, p. 192.

II. CHATEAU DES VIDOMNES. — A l'entrée de Louèche, on voit un vieil édifice carré et à pignons, percé de petites fenêtres et portant à ses angles supérieurs quatre petites tourelles. C'est là l'ancien château des vidomnes, qui a été en partie ruiné dans la guerre de Rarogne (1417), mais restauré par l'évêque Guillaume VI de Rarogne (1437-1451). C'est depuis longtemps la Maison commune de Louèche.

Le *vidomnat* appartenait de toute ancienneté aux De Rarogne, dont les deux branches principales le possédaient par indivis. La branche cadette habitait Louèche, où elle était représentée, en 1324, par Rodolphe de Rarogne, donzel, qui reprend alors en fief de l'évêque le vidomnat, et, en 1374, par son fils, Perrod de Rarogne, donzel et vidomne. Ce fief du vidomnat, engagé en 1449 par les derniers De Rarogne à noble Jean Perrini, leur cousin, resta dans cette famille jusque vers 1606, époque à laquelle noble Nicolas Perrini est encore cité comme vidomne. Ce fut, paraît-il, le dernier.

Louèche avait également ses *majors* ; il semble que les premiers furent les nobles *De Louèche*, connus depuis Rodolphe, en 1179, jusqu'à Guillaume, major vers 1236, dont une fille porta la majorie à une branche des D'Ayent¹. — Aimon D'Ayent, major en 1275, portait sur son sceau « un griffon ». Ces armes sont devenues celles du Dizain. — Une fille d'Aimon porta le fief à Guillaume de Blonay, dit *de Musot*, dont le petit-fils, Mermet, mort vers 1350, eut pour successeur Rodolphe de Rarogne, vidomne. Mais, un siècle plus tard, sous l'évêque André de Gualdo, le major devint électif et fut nommé pour un an par l'évêque, auquel il prêtait serment.

Louèche avait aussi un *sautier*, qui avait parmi ses attributions celle de porter l'étendard de l'évêque pour le Dizain, de recouvrer la taille épiscopale et de fournir des lits au Seigneur Evêque et à sa suite, quand il venait à Louèche.

Un document de 1339 nous fait connaître les attributions respectives de ces trois officiers épiscopaux dans l'exercice de la justice. En cas d'exécution criminelle, le sautier livrait au major le condamné « lié et bandé » ; le major le conduisait aux fourches et le vidomne « le poussait sur l'échelle », que le sautier retirait ensuite. — S'il y avait décapitation, le major amenait le condamné, le vidomne tenait la hache (qu'il fournissait avec le billot), pendant que le sautier frappait dessus avec un maillet. — S'il y avait noyade, le vidomne fournissait le sac, le major conduisait la victime vers l'eau et le sautier submergeait le criminel enfermé dans le sac²... Les choses changèrent avec le temps, puisqu'aux siècles derniers, l'évêque seul avait un bourreau, qu'il prêtait aux Dizains. Louèche vit alors s'établir une coutume moins effrayante,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 282, 322, 340.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 221.

dont parle Schiner. S'agissait-il d'un débiteur insolvable, « on lui faisait quitter les » culottes, dit-il, et il devait s'asseoir ainsi trois fois sur une pierre, devant la tour » épiscopale, en présence de tout le peuple. »

Les familles patriciennes sorties de Louèche ont été les Oggier, les Lorétan, les Allet, dont un membre, Pierre Allet, doyen du Chapitre, vers 1540, contribua puissamment à arrêter les progrès du protestantisme, et enfin les Zen Ruffinen, qui ont donné deux Evêques de Sion. Une famille noble, celle des De Pontemaillo, de Louèche, eut alliance avec les De Werra, de Viège, à la fin du XV^e siècle, et ceux-ci s'établirent par suite en cette ville, où l'on voyait leur écusson sur le portail de leur demeure. Nous retrouverons les De Werra à Agarn.

LOUÈCHE-LES-BAINS

Louèche-les-Bains (*Leukerbad*) est situé au pied du passage si connu de la Gemmi, au sommet d'une vallée nommée jadis *vallée des Boez*. Au commencement de ce siècle, on y voyait encore les restes d'une vieille *tour*, qui était située un peu au-dessus de la source dite *Bain des lépreux*. Elle servait, paraît-il, de défense contre les irruptions des pâtres Bernois. Selon toute apparence, il faut en attribuer la construction aux De La Tour-Châtillon, qui avaient juridiction sur ce versant de la Gemmi (*mons de Curmyz*), comme on le voit par un acte de 1318¹. Le même acte mentionne aussi un hôpital à la Gemmi. Que devint cette tour après l'expulsion de cette famille ? Nous l'ignorons. Rappelons seulement que la légende s'est donné carrière sur cette tour et sur son prétendu fondateur, le fabuleux seigneur de Mans, que l'ostracisme bannit du pays. Peut-être faut-il voir dans ce personnage le fameux Antoine De La Tour, qui s'exila après le meurtre de l'évêque Tavelli.

Les bains si connus de ce village sont cités en 1340, où Perrod, sautier de Martigny, les tient en fief de l'évêque². Le cardinal Schiner, acquéreur de ces bains, y fit élever une grande maison, ornée de ses armes sur la façade; mais elle a été détruite par une avalanche. Des titres, recueillis par le chanoine De Rivaz, attestent que les nobles De Rarogne avaient, au XV^e siècle, des droits sur une des sources chaudes, pour laquelle ils devaient à la Bourgeoisie de Louèche un sol de plait et un sol de servis. En 1529,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 293.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 256.

les héritiers du cardinal Schiner payaient la même redevance pour cette source, « pro fonte calido sito in antiquo fonte de Balneis ».

Voilà tout ce que l'histoire peut glaner dans cette vallée, où le touriste trouve tant à voir et à admirer.

LA SOUSTE — AGARN — TOURTEMAGNE

I. La Souste de Louèche, au-delà du pont du Rhône, a conservé le nom d'une ancienne souste aux péages, l'une des principales du Vallais.

On peut se faire une idée de l'importance du transit ancien par les clauses du traité conclu, en 1336, entre les marchands Milanais et les fermiers de cette souste, les D'Ayent de Louèche. Il est dit que la souste sera rebâtie, « toute murée, avec un » toit en pierres dites *less*, et assez spatieuse pour qu'on y puisse déposer et gouverner » 200 balles de laines. » Deux ans plus tard, les D'Ayent sous-affermaient à un Lombard la souste, avec maisons et prés, pour quatre ans, moyennant une rente annuelle de 40 liv. (1280 fr.)⁴.

II. Un peu plus loin se montre solitaire, au bord de la route, le château d'Agarn (*Argessa*), dominé par une grosse tour. Ce château, reconstruit depuis près d'un siècle, fut bâti primitivement, vers 1445, par les Perrini, de Louèche, et passa aux Mageran (Magghéran), qu'on croit d'origine italienne et enrichis par le commerce du sel. Le commerce, surtout celui qui se faisait entre Milan et Lyon, devint, selon de Gingins, la source de la fortune de plusieurs familles Vallaisanes, qui s'élevèrent alors sur les ruines de l'ancienne noblesse. Le Baillif Jean Mageran (1631), l'un des antagonistes de l'évêque Hildebrand Jost, leva le masque en 1640, se déclara calviniste et se retira à Berne. Après le partage des biens de cette famille par les Patriotes, le château passa aux De Werra, de Louèche, dont une branche le possède encore.

Les De Werra, qu'on croit issus par les femmes des nobles *d'Ulrichen*, sont originaires d'Eyholz, près Viège, où vivait Will. Werra, en 1247. Ils sont qualifiés nobles (donzels) depuis le XIV^e siècle, furent majors de Zermatt au quinzième, et vinrent, par suite d'une alliance (c. 1433), s'établir à Louèche. Jean Werra, major de ce lieu, fut grand Baillif en 1525. Une branche s'est établie à St-Maurice, une autre à Sion, et

⁴ Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 141 et 144.

celle qui est restée à Louèche a obtenu de François II, Empereur d'Autriche, le titre de Baron¹.

III. Au-delà d'Agarn est Tourtemagne (*Turtemani, Turtman*). Une chapelle de Notre-Dame, située sur une colline, y remplace un ancien manoir féodal. Tourtemagne eut jadis des *comtes*, dont on trouve la mention au XIII^e siècle, mais dont l'histoire est complètement inconnue. — On voit aussi, en 1211, un Guillaume de Curia racheter, au prix de 12 liv., la terre de Tourtemagne (*terram Tortemani*), qu'il avait inféodée à deux frères. — La commune de Tourtemagne est citée en 1357.

Une branche des nobles Perrini, sortis de Rarogne, se fixa à Tourtemagne; une autre alla s'éteindre à Sierre.

En remontant le Rhône, on voit s'ouvrir, sur sa rive droite, la longue et sauvage vallée de Loëtschen, qu'arrose la Lonza. Cette rivière sépare le Dizain de Louèche de celui de Rarogne, où nous entrons. D'ici à Brigue, la vallée du Rhône prend un air sévère et triste, et cependant c'est dans ces après régions que nous allons trouver les châteaux des plus puissants seigneurs du Vallais.

BAS-CHATILLON

Voici, sur la rive droite du fleuve, au pied d'un rocher fendu du haut en bas, le village de Bas-Châtillon (Nieder-Gestelen). A côté, sur une éminence, se voient encore les ruines d'une puissante forteresse. C'était la demeure de la riche et turbulente famille des De La Tour, qui a joué un si grand rôle en Vallais, depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XIV^e.

On ne connaît pas l'origine de cette famille; le premier connu est Guillaume De La Tour, qui était major de Sion, en 1177. Ces seigneurs durent-ils leur nom à la *tour* de la majorie, qu'ils tenaient en fief, ou étaient-ils une branche des De La Tour du Pin, en Dauphiné, comme on l'a supposé? On ne saurait le dire d'une manière certaine². Pourtant, la seconde supposition paraît être tout à fait gratuite et invrai-

¹ Cette dernière a été enrichie par le fameux Julier de Badenthal (de la vallée des Bains) qui fit fortune à Vienne, en Autriche.

² De Charrière a donné l'histoire des Sires De La Tour (*Mémoires et Docum.* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, tom. XXIV, XXVI et XXXIV).

semblable. Ils semblent avoir formé plusieurs branches en Vallais ; car nous avons déjà rencontré les De La Tour de St-Maurice, les De La Tour de St-Brancher et de Colombey, de la même famille, et les De La Tour-Morestel, à Granges .. La branche la plus illustre et la plus puissante, fut sans contredit celle des De La Tour-Châtillon, dont nous rencontrons ici la demeure féodale. Nombreuses étaient ses possessions et seigneuries, relevant soit de l'évêque de Sion, soit du comte de Savoie. De l'évêque, elle tenait en fief la majorie de Sion, des droits à Granges, Sierre, etc., des biens dans la vallée de St-Nicolas et Zermatt, achetés de Mermet de Viège, et la seigneurie de Louèche-les-Bains. Des comtes de Savoie, elle tenait le vidomnat de Conthey, la métairie de Nendaz, la co-seigneurie d'Ayent et principalement la châtellenie de Bas-Châtillon, avec la vallée de Loëtschen qui en dépendait. Les De La Tour étaient ainsi vassaux de l'évêque et du comte ; on voit, par un titre de 1220, qu'en cas de guerre entre la Savoie et le Vallais, ils avaient droit de servir le comte de leurs personnes, en donnant des soldats à l'évêque. Cette double vassalité nous explique, dans une certaine mesure, les luttes si fréquentes qui éclatèrent entre ces seigneurs et les évêques de Sion ; mais c'étaient aussi des voisins trop puissants pour ne pas se disputer la prépondérance dans le pays.

Dès l'année 1181, on voit Guillaume De La Tour, le premier connu, et son fils Pierre I, réparer « la guerre injuste qu'ils ont faite » à l'évêque Conon, en donnant à son église un cens sur leurs biens de la vallée d'Hérens. Puis, en 1211, c'est l'évêque Landri de Mont qui rend à ce même Guillaume les fiefs qu'il lui a confisqués « en » raison des nombreux dommages et injustices, dont il n'a cessé de se rendre coupable » envers l'évêque et son église¹ ».

C'est la descendance de ce Pierre I qui a donné les seigneurs de Châtillon.

En 1294, nous retrouvons son arrière-petit-fils, Pierre IV, à la tête des seigneurs du Vallais révoltés contre l'évêque Boniface de Challant. Au cours de cette guerre, l'église de Viège fut pillée et détruite. Pierre De La Tour fut battu, puis emprisonné avec ses complices au château du Roc. L'évêque lui rendit la liberté, le 15 septembre, et l'empereur Albert ratifia son acquittement (17 octobre), en lui faisant promettre, « sur le corps du Seigneur et les Reliques », fidélité à l'évêque et à ses successeurs². — On croit que ce fut ce Pierre IV qui bâtit le château de Châtillon, dont il porte le premier le titre seigneurial.....

Pierre V, son petit-fils, suivit son exemple. Il eut des démêlés avec l'évêque au

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 165.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 524 et 538.

sujet de ses fiefs de St-Nicolas et de Zermatt, que le prélat disait être tombés en commise par défaut de prestation d'hommage. En 1351, à la tête d'un certain nombre de seigneurs du Simmenthal, de la Gruyère et du Vallais, il prit les armes contre l'évêque Tavelli, odieux aux Vallaisans comme protégé du comte de Savoie. « Au mois d'août, ces enfants d'iniquité se sont jetés sur la personne de l'évêque et » sur ses familiers, les ont blessés, ont tué un clerc et autres personnes, ont envahi et » pillé à diverses reprises les châteaux et terres épiscopales¹ ». Ainsi s'exprimait la sentence papale, du 7 janvier 1352, qui excommunia le seigneur De La Tour et ses complices, parmi lesquels figurent Jean de Rarogne, coseigneur de Mannenberg, Pierre de Rarogne, fils de Henri, Rolet de Chatonay, etc... — Plus tard, les fils du principal révolté furent condamnés à fonder, à Gliss, une chapelle, en réparation du meurtre du clerc tué dans cette campagne.

Ce seigneur De La Tour mourut peu après une trêve conclue à Evian (1356). Son testament, daté de 1350, contient des détails intéressants. Il institue ses héritiers par égales parts ses trois fils, Antoine, Jean et Pierre (qui fut Prieur de Lutry) ; mais, il donne en avantage à l'aîné son château de Châtillon, avec les vallées de Loëtschen, de St-Nicolas et Zermatt. Les deux cadets tiendront de lui en fief leur part d'héritage... Il fait remise à tous ses hommes du Vallais des tailles et censes d'une année, après sa mort... Il lègue enfin un revenu de 20 sols (35 fr.) à l'autel de Notre-Dame, qu'il a fondé en l'église de Châtillon².

L'héritier de Pierre V, le fameux Antoine De La Tour, dernier du nom, est trop connu par ses longues luttes avec l'évêque Tavelli et par l'assassinat de l'évêque, qui les termina. Le refus d'hommage pour ses fiefs de la vallée de St-Nicolas, pour la majorie de Louèche et pour 70 livres de tailles et censes à percevoir de la Morge à Louèche, ralluma, en 1362, une guerre dans laquelle les troupes épiscopales dévastèrent quelques-unes de ses terres, surtout la vallée de Loëtschen et le village de Bas-Châtillon. Trois ans plus tard, c'étaient le seigneur De La Tour et Jean son frère, qui s'emparaient du château de Granges, et rançonnaient en ce lieu (3 octobre) des bourgeois de Sion qui étaient venus traiter avec eux, au nom de la ville, pour s'exempter de leurs entreprises. Les hostilités, suspendues un moment par l'intervention du légat Nicolas Lébram (ou Le Bron), recommencèrent vers 1367, où les troupes de l'évêque assiégèrent deux fois le château de Bas-Châtillon, d'abord pendant huit

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 26 et s.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 546.

semaines, puis la seconde fois en février 1368. Ailleurs, sur les domaines du seigneur De La Tour, à Conthey, trente maisons furent aussi incendiées. — Enfin, un jugement arbitral du comte de Savoie, du 27 octobre 1368, rendu définitif par une sentence donnée à St-Maurice, le 29 juin 1370, condamna les De La Tour à prêter à l'évêque l'hommage exigé, mais condamna l'évêque à leur payer une indemnité de 1500 florins (16,000 fr.), en réparation des dommages causés par la guerre¹. — Les faits ainsi rétablis n'innocentent ni les De La Tour, rebelles et provocateurs, ni l'évêque Tavelli, dont les représailles ont désolé les terres et les sujets de son adversaire.

Cinq ans plus tard, le 8 août 1375, Antoine De La Tour faisait jeter l'évêque du haut du château de La Soie, comme nous l'avons vu. Le même jour, il vendit au comte de Savoie sa terre de Bas-Châtillon et son vidomnat de Conthey, au prix de 550,000 florins. Huit jours après, les Vallaisans en armes le battirent complètement près du pont de St-Léonard, où il perdit de sa troupe le comte de Blandrate et le seigneur Hartman. Pendant qu'il chercha un asile à la cour de Savoie, les vainqueurs allèrent assiéger le château de Bas-Châtillon. En vain le nouvel évêque, Edouard de Savoie, racheta-t-il ce château pour le sauver ; les Patriotes s'en emparèrent après un long siège et le démolirent en 1379, de même qu'ils avaient abattu déjà ceux de Conthey et d'Ayent, appartenant au même seigneur.

Antoine De La Tour alla mourir chez sa fille unique, Jeanne, femme de Jean de la Beaume-Montrevel, au château de l'Abergement (Ain). Ainsi finit, avec un seigneur hautain, une puissante mais trop ambitieuse maison, sur le nom de laquelle il laissa une tache ineffaçable. Le partage de ses riches dépouilles amena, peu après, la guerre de Rarogne, où succomba à son tour la puissante famille de ce nom, dernier représentant de la haute noblesse féodale du Vallais.

Depuis cette époque, en vertu d'une convention de 1426, arrachée à l'évêque André de Gualdo, Bas-Châtillon et la vallée de Loëtschen eurent des châtelains, nommés pour deux ans, et à tour, par les cinq Dizains d'en haut. « Au lieu d'un » seigneur riche et puissant, dit l'historien Boccard, ce pauvre pays conquis en voyait » arriver tous les ans un nouveau, qui avait besoin de le devenir... »

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 376.

RAROGNE

Un peu au-delà de Bas-Châtillon, on voit près du Rhône un rocher surmonté de l'église de Rarogne; cette église occupe la place de l'ancien château de Rarogne, *castrum de Raronia*, qu'on trouve cité en 1268 et qui fut ruiné en 1417.

I. RAROGNE (*Rarön*) était, en 1046, un alleu qu'Egélolf d'Opelingen donnait, avec Brienz, au couvent de Frinisberg¹. Comment cette terre échut-elle aux évêques de Sion? On l'ignore. Mais, en 1210, le vidomnat de ce lieu et celui de Louèche leur doivent hommage et sont possédés par un Henri De Rarogne, dont la provenance est également inconnue. En 1235, le vidomnat est indivis entre ses cinq fils, dont l'un, Henri, fut évêque de Sion². Dès lors, la famille forma plusieurs branches. L'une, éteinte de bonne heure, donna Rodolphe, fils de Jean, qui eut la fortune de réunir les vidomnats de Rarogne, de Sion, Sierre, Viège, Naters (1276), qu'une alliance porta, en 1303, aux Sénéchaux de Sion, puis aux De Chevron-Villette.

L'autre, formée par Amédée, fils aîné d'Henri, donna à son tour trois branches issues de trois fils d'Amédée, savoir : *Pierre de Rarogne*, chevalier, mort après 1282, qui forma la branche de Mannenberg, au Simmenthal; *Hugues de Rarogne*, donzel, qui forma la branche principale des seigneurs de Rarogne et d'Anniviers et la sous-branche des seigneurs de Montville, et enfin *Ulric de Rarogne*, chevalier, qui forma la branche des co-vidomnes de Louèche.

La branche de Mannenberg figure peu en Vallais. Pourtant on voit Thomas, fils de Pierre de Rarogne de Mannenberg, prendre part, en 1294, à la levée de boucliers de Pierre De La Tour contre l'évêque Boniface de Challant, qui le punit par la confiscation de certains fiefs. Plus tard encore, en 1352, Jean de Rarogne, coseigneur de Mannenberg, était à son tour du nombre des adhérents de Pierre V De La Tour armés contre l'évêque Tavelli.

La branche cadette, celle des co-vidomnes de Louèche, avait aussi des droits sur la coseigneurie de Rarogne. C'est à ce titre que Rodolphe de Rarogne, chevalier, représentant de cette branche, en 1324, prête hommage à l'évêque Aimon De La Tour,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. xxxii.

² Gremaud. *Chartes sédunoises*, n° 424. — Les autres fils étaient Amédée, Ulric, Rodolphe et Jean.

au château de Tourbillon, « pour sa part du fief de Rarogne, quoique ses autres » consorts, dit-il, soient possesseurs principaux et antérieurs, en sorte qu'il n'est pas » tenu à l'hommage ¹ ». — Chose curieuse ! son fils Perrod fut le seul des De Rarogne qui prit les armes pour l'évêque Tavelli, en 1352, dans la guerre que lui firent les De La Tour ; il fut même fait prisonnier, et il dut aliéner pour sa rançon les joyaux de sa mère, Isabelle, qui l'en tint quitte moyennant qu'il la conduisit à ses frais en pèlerinage à Notre-Dame de Poëx (du Puy).

La branche principale, celle sur laquelle tombèrent les colères des Patriotes, est la plus célèbre et la plus connue. Elle a donné Henri de Rarogne, qui fut châtelain de La Soie, en 1338 ; Pierre de Rarogne, son fils, excommunié avec Pierre De La Tour et ses partisans, en 1352, châtelain de Louèche, en 1357, et devenu seigneur d'Anniviers par sa femme, Béatrice ; et, enfin, le célèbre Guichard de Rarogne, fils de Pierre, la victime des Patriotes (1415), qui ne laissa que deux fils, Hildeprand et Pétermann, morts sans postérité. Noble et puissant Guichard de Rarogne avait vu sa fortune s'accroître par son mariage avec Marguerite de Raetzuns, petite-fille de Frédéric V, comte de Toggenbourg. Il fut, selon de Gingins, remarquable par l'élévation de son caractère personnel et la sagesse de son administration. Il fut en effet Baillif et capitaine général du Vallais, en 1412, sous l'évêque Guillaume V de Rarogne, son neveu. Mais il s'attira la haine des Hauts-Vallaisans, en restant fidèle à l'alliance avec la Savoie, à laquelle les Confédérés suisses, alliés des Dizains d'en haut, disputaient l'Ossola. La *matze*, cet emblème des colères populaires, se dressa contre lui et on courut aux armes. Tous les châteaux des de Rarogne, Beauregard, Rarogne, Louèche, furent incendiés et leur seigneur dut se réfugier à Berne, jusqu'à ce qu'il fut réintégré dans ses biens, en 1420, par l'évêque administrateur André de Gualdo.

Ses fils, Hildeprand et Pétermann, devenus héritiers du Toggenbourg (1436), eurent à payer des dettes et des emprunts faits à Berne, se montant à 60,000 florins (environ 400,000 fr.) ; à cet effet, ils vendirent leurs droits féodaux à Holz, Ayent, Bex et Anniviers, avec le vidomnat de Louèche, et finalement moururent sans postérité, le premier vers 1460, le second en 1479 (31 juillet), à l'Abbaye de Rüti, après avoir vendu son comté de Toggenbourg ².

Le château de Rarogne, brûlé en 1417, resta en ruines sur son monticule, jusqu'en 1512, où le cardinal Schiner fit reconstruire l'église du lieu sur son emplacement.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 479.

² Cf. De Gingins. *Indépendance du Haut-Vallais*. — Les armes de Pétermann de Rarogne, à Rüti, sont de gueules à l'aigle éployée d'or, et différent de celles données par l'Armorial du Vallais.

II. Les vidomnes de Rarogne avaient aussi une Tour, voisine du château et située comme lui *super Burgo*. Nous avons vu que ce vidomnat avait passé des de Rarogne aux Sénéchaux de Sion, puis aux De Chevron-Villette, en 1345. Le 28 octobre 1538, le dernier des De Chevron, de concert avec sa tante, Barbe De Chevron, veuve de François de Valleise, vendit à la commune de Rarogne, vidomnat et châtellenie, au prix de 1988 liv. maur. (environ 7,952 fr.); et la tour, vendue également, devint la *grande Tour* de la commune¹. C'est un édifice carré à pignons, à trois étages d'ouvertures, qui existe encore.

III. Rarogne avait aussi ses majors héréditaires; c'étaient les Asperlin (ou Esperlin) qui remontent probablement à Guillaume, major en 1221, ou du moins à Jean Esperlin, qualifié major en 1250. Les Asperlin, qu'on a regardés, mais gratuitement, comme une branche cadette des Rarogne, acquirent de grands biens de Rarogne à Brigue, et contractèrent de brillantes alliances avec les grandes familles du pays... Rodolphe, mort vers 1420, eut d'Agnès de Rarogne, Henri Asperlin, qui fut évêque de Sion (1451-1457), et autre Rodolphe Asperlin, qui épousa Françoise de Rarogne, fille du célèbre Guichard. En lutte avec l'évêque Walther Supersaxo pour la seigneurie d'Anniviers, ce Rodolphe se retira à Bex et fut au Pays de Vaud la souche des *Asperlin-Rarogne*, seigneurs de Bavois et Ballaigues, qui s'éteignirent sur la fin du XVII^e siècle². — La majorie de Rarogne passa de Jean Asperlin, frère de Rodolphe, à ses descendants, dont une fille, Jeanne, épouse de Théobald d'Erlach, la vendit en 1508 au cardinal Schiner³. Mais enfin les frères de Schiner la revendirent à la commune, en 1527, au prix de 300 livres mauriçoises.

IV. Rarogne a donné les nobles *Perrini*, vidomnes de Louèche aux XV^e et XVI^e siècles. — Les *de Kalbermatten*, sortis de St-Nicolas (vallée de Viège), s'établirent aussi dès le XV^e siècle à Rarogne, où vivait en 1440 Nicolas Kalbermatten, bourgeois de Sion, et gendre de Berthold Buschin d'Unterbach, donzel... Arnold Kalbermatten de Rarogne, Baillif du Vallais en 1512, et gendre de Jacques Asperlin, a continué la lignée... Son petit-fils, Nicolas Kalbermatten, Baillif du Vallais en 1617, s'était établi à Sion, où il a été la tige de la famille de ce nom encore existante, laquelle a été anoblie par le roi Louis XIV, en 1733, en la personne de Jacques-Arnold de Kalber-

¹ Furrer. *Docum.*, p. 332, 336.

² F. de Gingins. *Indépendance du Haut-Vallais*. Sa belle maison de Sion, qui fut confisquée, et était au sommet de la *Sita*, est aujourd'hui la maison Odet.

³ F. de Gingins. *Indépendance du Haut-Vallais*.

matten, bourgmestre de Sion. Cette famille, regardée comme la première famille patricienne du Vallais, s'est distinguée dans les services militaires en Piémont. Une maison de Rarogne a conservé ses armes sur sa façade. Elle appartient aujourd'hui à la famille Roten.

A Rarogne, aussi, sont fixés depuis des siècles les *Roten*, sortis également de la vallée de Viège, où vivait Jean ze Roten, en 1467, qui paraît avoir succédé, à Emd, aux seigneurs du nom... Jean Roten de Rarogne était Baillif du Vallais en 1519. Cette famille a donné dans la suite deux autres grands Baillifs et deux Evêques de Sion.

TURTIG — UNTERBACH

I. De Rarogne dépend Turtig, village situé sur la rive gauche du Rhône, entre le fleuve et l'ermitage de la Wandflüh. Un titre de 1302 y signale une *tour* appartenant aux Asperlin. Il semble qu'elle passa, par suite d'une alliance, à Arnold Kalbermatten, qui habitait Turtig, vers 1535... Théodule Kalbermatten, ancien gouverneur, habitait encore Turtig, en 1613. Au commencement de notre siècle, la tour était la propriété des Schiner d'Ernen ; elle offrait deux étages de croisées antiques et était accostée d'un vieux portail.

II. Unterbach (*Underbecken*) est cité en 1308, où les De Viège y étaient possédés¹. — Holz, village qui en dépend, avait pour seigneurs les De Rarogne. En 1299, Warner De Rarogne affranchissait ses 20 hommes de Holz de certains droits féodaux, en se réservant toute juridiction seigneuriale². Mais, en 1431, les habitants rachetèrent les droits de cette famille, en s'engageant par serment à ne lui revendre aucun bien ; et, par sentence Baillivale du 10 novembre 1441, ils eurent le droit de nommer leur juge ou châtelain, qui devait être assermenté par l'évêque. Holz avait sa cour de justice ; les prisons se voient encore au village de Tann.

VIÈGE

Le bourg de Viège (*Vespiä, Visp*) est bâti en partie sur un roc, au bord de la Viège et près du Rhône. On y voit deux églises anciennes, dont l'une, celle de St-Martin,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 168.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 537.

avait jadis un *récluseoir* à ses côtés ; en 1310, Itta de Rarogne, veuve de Gauthier Aspers, y vivait recluse, après d'autres femmes pieuses qui l'y avaient précédée. Viège avait aussi ses majors et ses vidomnes héréditaires, dont l'histoire n'est pas sans intérêt.

I. La *majorie*, qui devait l'hommage-lige à l'évêque, et 50 liv. de plait, comprenait un château-fort nommé Hirschbourg (*Beaufort*), qui était situé sur une éminence, de l'autre côté de la Viège. Au XII^e siècle, elle était tenue en fief par les nobles *De Viège*, famille puissante qui forma des branches que l'on retrouve jusqu'à la fin du XIV^e siècle. On voit sur leurs sceaux tantôt une rose, tantôt une fleur de lys. — Mais, vers 1240, une *De Viège* avait porté la majorie à Pierre de Castello, gentilhomme Navarrais, des seigneurs des vallées Formazza et d'Anzasca ; et peu d'années après, Aldise de Castello l'avait portée à son tour à Godefroi de Blandrate, seigneur de Val-Sesia, en Lombardie¹. Les *De Blandrate* ont joué un grand rôle dans le Haut-Vallais, où ils furent aussi vidomnes de Conches.

Godefroi de Blandrate vit, vers 1250, le comte Pierre de Savoie ruiner son château de Viège, dans la campagne qu'il poussa jusqu'à Moërel, et le château ne fut relevé qu'en 1313, d'après une vieille chronique. Jocelin, comte de Blandrate, fils de Godefroi, et Thomas, comte de Blandrate, fils aîné de Jocelin, et chanoine chantre de Sion, possédèrent successivement la majorie et le château de Viège (1282-1339). A la mort de ce dernier, son héritage passa à sa petite-nièce, Isabelle de Blandrate, qui le porta, avec le titre de comte de Blandrate, à son mari François de Compey, chevalier.

La comtesse Isabelle était restée veuve en 1360, avec quatre fils, Antoine comte de Blandrate, marié à Perrette de Vinéis, Jean dit de Viège, Guillaume et François. En 1365, pendant la guerre que se faisaient l'évêque Tavelli et les *De La Tour*, elle afferma (2 juillet) la majorie et le château, à Pierre de Platéa, de Viège, et, le 3 novembre, pour échapper aux dangers de la guerre, elle alla, avec son fils Antoine, chercher un refuge en leur tour de Naters. Surpris, la nuit, par les soldats de l'évêque, près du pont du Rhône, ils furent massacrés et jetés dans le fleuve. A la nouvelle du crime, le légat Lébram ouvrit une enquête, et par sentence du 30 mai 1366, il prescrivit à l'évêque de faire punir les meurtriers, de faire remettre à Jean de Compey, leur oncle, les enfants du comte Antoine, qui étaient tenus en otages à La Soie, de faire célébrer la sépulture des victimes à la Cathédrale et d'y fonder pour leurs âmes deux autels,

¹ Sur cette famille, voir Gremaud. *Docum.*, tom. V, *Introduct.*, p. xci, et Fr. de Gingins, *Docum. pour servir à l'hist. des Comtes de Blandrate*. Turin, 1847. Plusieurs erreurs de cet opuscule ont été rectifiées par M. l'abbé Gremaud.

avec deux messes à perpétuité. L'exécution de la sentence se fit attendre, car on voit, le 29 juin 1370, le Comte de Savoie prescrire à son Bailli du Vallais de faire célébrer cette sépulture le 15 août suivant, avec le concours de 50 chapelains qui chanteraient des messes, et d'y faire brûler 100 torches de cire ¹.

Six ans plus tard, périsait sur le champ de bataille de St-Léonard, l'un des frères du comte de Blandrate assassiné, qui avait pris les armes en faveur d'Antoine De La Tour. Un autre frère, Jean dit de Viège, fut major, au nom de ses neveux orphelins, François et Isabelle, qui sont cités en 1379, mais dont le sort est inconnu... Ce Jean de Viège (ou de Compey) ne laissa qu'un bâtard, dans lequel s'éteignit cette illustre famille. Quant à la majorie, elle fut rachetée vers 1403, où apparaissent à Viège des châtelains électifs. Du reste, le château-fort de la majorie venait de disparaître avec les Blandrate. Sa ruine coïncida avec les événements qui précèdent.

En 1388, le Comte Rouge venait à peine de quitter le Vallais, après une seconde campagne où ses troupes avaient fait prisonniers les chefs de l'armée vallaisane, Simon Wiler, de Conches, capitaine-général, et Jean Under Lowinen, son lieutenant; les Haut-Vallaisans reprirent aussitôt les armes; cette fois, ils battirent, près de Viège, le Baillif du Comte, Rodolphe de Gruyères, qui se retira précipitamment, puis ils se ruèrent sur le Hibschbourg et le démolirent. C'était le 20 octobre ².

Les comtes de Blandrate avaient, paraît-il, une autre maison à Viège. Cette maison, qui a conservé leur nom, se voit encore avec une sorte de tourelle suspendue au-dessus d'un étroit passage.

II. Le vidomnat de ce lieu, toujours possédé par les vidomnes de Sion, fut par conséquent en dernier lieu aux De Chevron-Villette. Le dernier hommage prêté par eux pour ce fief est celui de Pétermann De Chevron, en 1476. Nicolas De Chevron, dernier du nom, ne s'intitule plus vidomne de Viège, en 1534. Dès lors, le châtelain a l'exercice complet de la justice civile et criminelle; douze assesseurs l'assistaient dans cet emploi.

Le Dizain de Viège a adopté pour ses armes celles de ses anciens majors, les De Blandrate de Viège, savoir deux lions affrontés. Quant aux franchises de ce bourg, on ignore leur origine; on sait seulement qu'elles furent confirmées par l'évêque Edouard de Savoie (1375-1386) et par l'évêque André de Gualdo, au siècle suivant.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 289 et s.

² *Topograph. Ms.* de De Rivaz.

IV. « Tous nos historiens, dit le chanoine De Rivaz, s'accordent à dire que le Dizain » de Viège passe pour être le berceau de la principale noblesse du pays. » De là le dicton : *Vespia nobilis*. — « En effet, dit encore le même auteur, les De Platéa, les » Werra, les Riedmatten, les Vénézt, les Kalbermatten, en sont originaires. Une » branche de la noble famille de Sillinen y a figuré près d'un siècle. Les In Albon et » les Bourguener en ont été, dans ces trois derniers siècles, les plus notables familles » patriciennes. »

Les Asperlin de Rarogne eux-mêmes paraissent être sortis de ce Dizain, c'est-à-dire de la petite vallée de Baltischeid (*Ponzirro*), qui s'ouvre de l'autre côté du Rhône, en face de Viège, et se termine à un petit glacier ; car, Pierre Esperlin (1303) et son fils Jean sont dits être *de Ponzirro*. Le fief de Baltischeid relevait de la mense épiscopale, car, en 1296, le tenancier Grégoire du Simplon, gendre de Marquard de Poncirro, payait pour son fief 20 liv. maur... (1248 fr.) de plait à l'évêque. Les De Platéa y avaient aussi un fief en 1339.

Ajoutons maintenant quelques mots sur les familles anciennes de Viège.

Les nobles De Platéa (Hen Garten) y sont connus depuis 1226, où sont cités Anselme et Walther Hen Garten. Jean de Platéa, en 1349, est le premier qualifié du titre de donzel. Nous avons trouvé des De Platéa établis à Sierre, dès le XV^e siècle ; d'autres s'étaient fixés à Sion et à Conches au même siècle. Cette famille, qui a occupé beaucoup de charges patriciennes et donné un évêque de Sion, ne s'est éteinte qu'au XVIII^e siècle.

Les De Werra, sortis d'Eyholz, hameau de Viège sur la montagne, sont déjà qualifiés donzels dans les titres du XIV^e siècle ; la tradition du pays est que les nobles D'Ulrichen se sont fondus dans cette famille par une alliance. Nous les avons trouvés établis à Louèche, depuis le milieu du XV^e siècle.

Les Venetz prétendaient descendre des anciens majors de Chouson (S. Nicolas). Thomas Vénézt de Viège était grand Baillif du Vallais, en 1428. Trois autres grands Baillifs ont été donnés par cette famille.

Nous parlerons plus loin des De Riedmatten, sortis de S. Nicolas. Les nobles De Silinen, qu'on ne trouve à Viège qu'un siècle seulement, y furent amenés par une alliance avec les De Platéa. Arnold, fils de Conrad major de Silinen (Uri), épousa vers 1310 Aimonette de Platéa, et en eut Heinzmann de Silinen, donzel, dont la descendance a donné un grand Baillif du Vallais, et un évêque de Sion.

Les In Albon et les Bourguener ont donné aussi des Baillifs au pays, les premiers

depuis 1518, les seconds depuis 1707¹. La maison de ces derniers est un des plus beaux édifices de Viège, avec l'église.

STALDEN — EMD

La vallée latérale, arrosée par la Viège, et qui se termine au grand massif des Alpes, où règnent en souverains les deux pics célèbres du Mont-Rose et du Cervin, est connue des touristes comme l'une des plus curieuses de la Suisse. Les descriptions géographiques, et poétiques, de cette région alpestre ne font pas défaut au lecteur. Les lignes que nous leur consacrons ici sont de toute autre nature ; car nous n'avons qu'à recueillir quelques souvenirs d'histoire ancienne, et l'histoire est bien pâle à côté des scènes grandioses de la nature.

I. A Stalden, premier village où la vallée se bifurque, s'offre une maison ancienne à pignons. C'était jadis la *tour* et résidence des nobles Sterren (ou Stella), cités au XV^e siècle. Antoine Sterren était grand châtelain de Sion, en 1471. — « Stalden, dit « une chronique latine, eut autrefois ses seigneurs particuliers ; mais ils vendirent « leurs biens aux habitants du lieu, et passèrent au pays des Salasses (Val d'Aoste). « Leur tour existe encore, mais les habitants sont libres. »

II. Nous ne dirons rien de la vallée de Saas (*vallis de Sausa*), qui s'ouvre à Stalden, et qui offre tant de sites pittoresques. On sait qu'elle communique avec la vallée Italienne d'Anzasca, par le col de Monte Moro autrefois assez fréquenté. Rappelons seulement que ce furent des colons du val d'Anzasca, transférés par Godefroi de Blandrate, major de Viège, au XIII^e siècle, qui peuplèrent en partie cette vallée de Saas.

La seconde vallée qui s'ouvre à Stalden est celle de S. Nicolas, aboutissant à Zermatt. On y rencontre, à droite, Emd dont l'église couronne gracieusement une hauteur. La contrée est verdoyante, comme l'indique son nom, *Emd* (*herbe*). Sur un rocher à pic est la vieille tour des nobles d'*Emd*. En 1330, Jean d'Emd, fils d'autre Jean, tient en fief du doyen de Sion la moitié de la dime du lieu, et des biens pour

¹ Simon In Albon était, en 1520, créé comte palatin par Barthélemi Arnold, légat en Vallais. — De 1565 à 1580, Jean In Albon, Baillif du Vallais, posséda par achat la moitié du vidomnat de Messingex, qui fut rachetée par les De Monthéolo.

lesquels il doit hommage-lige, avec Péterlin de Stalden¹. Antoine d'Emd était châtelain de Viège en 1403; et Jean d'Emd, châtelain de Sion, en 1483. C'est un des derniers connus. Cette famille avait passé à Sion, après avoir vendu la dime de Törbel. — Les Roten, dit Furrer, paraissent lui avoir succédé à Emd, dont la tour est regardée comme le berceau de cette famille. Antoine Roten d'Emd est cité en 1400 parmi les délégués de Viège, dans un traité conclu entre le comte de Savoie et le Vallais.... En 1467, Jean zen Roten achetait de plusieurs communes des droits sur la châtellenie de Châtillon; mais en 1509, Jean Roten était major de Rarogne, où s'était fixée la famille, et où elle est encore représentée. C'est, dit de Rivaz, l'une des plus distinguées du pays.

S. NICOLAS

S. Nicolas, appelé jadis *Chouson*, avait ses vidomnes et ses majors. Le vidomnat appartenait, pour deux tiers, aux vidomnes de Sion, et pour un tiers aux nobles d'Ollon. En 1339, Aimon d'Ollon en prêtait l'hommage-lige, « de la main et de la bouche », à l'évêque de Sion, sous le plait de 4 liv, maur. . Le vidomnat fut racheté, on ne sait à quelle date; sa maison-forte, ou tour, fut aux De Riedmatten, au XV^e siècle.

Les De Riedmatten sont originaires de S. Nicolas, où on les trouve cités dès la fin du XIII^e siècle. En 1309, Jean De Riedmatten, fils de Pierre, et Antoine, fils de Nicolas, achètent d'Agnès, fille de Jean De Riedmatten, de Chouson, tout ce qu'elle possède dans cette vallée².... En 1431, François De Riedmatten de Chouson, notaire, est dit bourgeois de Sion; et en 1457, François, son fils, est qualifié donzel. Cette famille se fixa d'abord à Viège, qu'elle quitta au XVI^e siècle, pour s'établir à Conches, comme on le verra en son lieu. Les De Riedmatten ont rempli longtemps des charges patriciennes, ont donné la branche des seigneurs de S. Gingolph, de 1648 à 1798, et six évêques de Sion, dont le premier fut Adrien I De Riedmatten, de Viège (1529-1548)³.

S. Nicolas avait aussi des majors, cités jusqu'au XV^e siècle. Le chan. De Rivaz suppose que ces majors étaient les nobles De Viège; mais leur histoire est inconnue.

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 574.

² De Rivaz. *Topog.* M s.

³ Cet évêque eut pour frère Jean de Riedmatten, qui fut maître-d'hôtel du cardinal Schiner, et obtint, par l'entremise du cardinal; des lettres de noblesse de l'Empereur Maximilien. Ce fut Pierre, fils de Jean, qui se fixa à Conches.

Z E R M A T T

Zermatt, si connu des touristes, s'appelait autrefois Praborgne (*Pratiborni*). Au XV^e siècle, on y trouve comme co-seigneurs, ayant mère et mixte empire, les De Werra, de 1415 à 1540, et les Asperlin, de Rarogne. Nobles Rodolphe et Jean Asperlin, frères, avaient, dès 1355, acheté de Pierre V De La Tour-Châtillon, 7 liv. maur... de rentes dans la vallée. Les droits de ces derniers passèrent aux Perrini, puis aux De Platéa, au XVI^e siècle. Mais déjà, en 1576, les habitants de la vallée rachetaient les droits des Perrini.....

Cette vallée est le lieu d'origine de la famille Blatter, qui a donné deux évêques de Sion, et un grand Baillif du Vallais.

M U N D

En rentrant dans la grande vallée du Rhône, nous trouvons bientôt le torrent de Gamsen, dont le lit atteste les débordements et les ravages. Là on voyait encore, en 1825, les débris d'une forte muraille qui barrait la vallée, entre le fleuve et la montagne. On l'appelait jadis le *mur des Vibériens*, et on en attribuait la construction à l'ancienne peuplade du pays, qui aurait ainsi empêché les Romains de pénétrer sur son territoire. Le chan. De Rivaz, et d'autres avec lui, pensent que ce mur avait été élevé, dans des temps bien plus récents, par les deux Dizains de Brigue et de Conches, pour fermer la route du Simplon aux comtes de Savoie. « Toutes les tours, « dit-il, sont contre Viège, tandis que les parapets et les escaliers sont du côté de « Brigue ; on voit encore les gonds des portes qui s'ouvraient aussi sur Brigue¹. » D'autres n'ont voulu y voir qu'un mur de protection contre les débordements du torrent. Tout auprès est le petit village de *Gamsen*, qui semble avoir été le lieu d'origine de la famille Am Büel. Pierre Am Büel, de Gamsen, vivant en 1455, était receveur pour les hospices de Salquenen et du Simplon. Cette famille patricienne, récemment éteinte, a donné un évêque de Sion, et un grand Baillif².

Mais voici tout près, sur l'autre rive du Rhône, la vallée de Mund (*de Monte*), toute pleine de légendes. Cette vallée eut jadis ses seigneurs. En 1299 vivait Pierre ab

¹ De Rivaz. Topog. M s.

² Les Am Büel, d'abord établis à Louèche, se fixèrent ensuite à Sion, où leur ancienne maison offre encore une vieille salle remarquable.

Mund, gendre de Warner de Rarogne... Jean de Mund, donzel, époux d'Isabelle de Saxo de Vinéïs, était vice-Baillif du Vallais, en 1353. Sa fille porta la Seigneurie aux De Rarogne de Montville, et par eux à Catherine d'Ornavas de Naters, dont le mari, était Jean Matricularius. La famille de ce dernier avait fondé, en 1348, un rectorat à Mund, qui formait une portion considérable de la paroisse de Naters. De son côté, Catherine D'Ornavasso, de concert avec Guillaume de Rarogne-Montville, son parent, vendit en 1425 ses droits féodaux sur Finnen aux habitants de ce village.

Signalons encore, sur cette même rive du Rhône, les ruines de l'ancien château *d'Enfer* (*de Inferno*), ainsi nommé en raison des chaleurs torrides de la vallée. Ici du moins, Schiner, dans sa description du Vallais, a eu le bon esprit de ne pas accueillir, comme il l'a fait ailleurs, la légende qui attribue le nom de ce château à la tyrannie de ses anciens seigneurs. Ces seigneurs, comme on le croit généralement, étaient les nobles *De Curia*, cités à Brigue aux XIII^e et XIV^e siècles, mais dont l'origine et la fin sont restées tout-à-fait inconnues.

GLISS

Au pied du Glisshorn, s'offre l'église de Gliss, érigée en paroisse depuis 1642 environ, et qui est la paroissiale de Brigue. A quelques cents pas de cette église est une vieille maison, modernisée et transformée en usine. C'était là l'ancienne résidence du fameux Georges Supersaxo, l'ennemi juré du cardinal Schiner. On disait qu'un souterrain conduisait de sa maison à l'église, où il avait fait préparer son tombeau, et fondé, en 1519, une chapelle de Ste-Anne, qui mérite une mention. L'autel qui se voit encore, offre deux gradins, où sont sculptées des arabesques d'une grande délicatesse. Il est surmonté d'un triptique curieux, où le donateur est représenté sur les volets, avec sa femme, Marguerite Lehner, et ses vingt-trois enfants (douze fils et onze filles). A droite, une plaque de marbre, encadrée dans un léger édicule, offre cette inscription commémorative : S. Annæ Divæ Virginis matri Georgius Supersaxo, Miles auratus, hanc Capellam edidit anno salutis 1519. Altare fundavit et dotavit, jure patronatus hæredibus suis reservato, cum ex Margareta uxore Natos XXIII genuisset.

Supersaxo n'a pas pu reposer dans la tombe qu'il s'était préparée. Quand son parti eut le dessous, il dut s'enfuir à la hâte, sur un traîneau, au gros de l'hiver, devant la *matze* qui le menaçait. Il alla mourir à Vevey, en 1529, ne laissant que deux fils sur ses vingt-trois enfants. Les uns font naître ce personnage à Gliss, d'autres à Naters ;

le lieu de sa naissance est inconnu, ainsi que le nom de son père. On sait seulement qu'il eut part à l'héritage de l'évêque Walther Supersaxo, comme le reste de la famille, et que ces Supersaxo prétendaient descendre par les femmes des anciens nobles De Saxo de Naters ; c'est ce que constate l'épithaphe funéraire de Jean Supersaxo, frère de l'évêque, qui se voit à la cathédrale de Sion. Le cachet de Georges Supersaxo (1480) porte simplement : un mont surmonté d'une couronne ; et c'est celui dont se servit l'évêque Walther pour sceller son testament.

Ce remuant personnage déploya surtout son influence néfaste contre deux évêques de Sion, d'abord contre Jodoc de Silinen, contre lequel il fit lever la matze, en 1496, puis contre le cardinal Schiner, l'ennemi des Français dont Supersaxo avait embrassé le parti, et dont il recevait les largesses. L'historien Boccard le juge sévèrement, et dit que l'égoïsme et l'or avaient sur lui plus de puissance que l'honneur et la fidélité à ses engagements. — Toujours est-il que sa fortune et son opulence devaient être assez grandes, si nous en jugeons d'après les deux monuments qui nous en restent, la grande salle de sa maison, à Sion, et l'autel de Ste-Anne, à Gliss.

Après son exil, le nom de *Supersaxo* reparait à Brigue, porté par une famille Michlig. Cette famille, dit De Rivaz, a le plus figuré à Brigue, au XVII^e siècle, sans que le grand Stokalper, avec toute sa fortune et ses honneurs, ait pu l'éclipser. Ils étaient les châtelains ordinaires d'une petite seigneurie appartenant au Chapitre de Sion, située au bord de la Saltine, et nommée *Vicart*. Cette famille a donné deux évêques au diocèse¹.

BRIGUE

Une belle route, qui est une sorte d'avenue, conduit de Gliss à Brigue, petite ville qui se montre de ce côté-là adossée en amphithéâtre à de verdoyantes prairies. C'est le point de jonction de trois routes, celle qui nous a amenés, celle d'Italie par le Simplon, et celle de la Furka par laquelle nous visiterons le pays de Conches, le dernier Dizain du Vallais.

Brigue est le chef-lieu du Dizain de son nom, mais seulement depuis 1517 environ, époque des luttes entre le cardinal Schiner et Supersaxo. Jusque là cet honneur avait appartenu à Naters, l'une des plus anciennes seigneuries des évêques de Sion. Le

¹ Les Michlig Supersaxo descendaient, selon une généalogie, de Georges dit *le petit*, fils du célèbre Georges. La famille s'est éteinte dans l'évêque F.-Joseph Supersaxo, mort en 1734.

nom de Brigue n'apparaît même qu'au XIII^e siècle, dans les titres du Vallais, où l'on voit des nobles *De Brigue*, parents des nobles *D'Ernen*, en 1215, et où l'on trouve, vers 1271, la mention de la souste de Brigue, dans le traité conclu entre l'évêque Rodolphe de Valpelline et les marchands de Milan et de Pistoie, pour le transit des marchandises ¹. Il est stipulé par ce traité que, chaque année, sera établi à Brigue un « peseur des balles », qui prêtera serment aux mains du major de Naters de « peser les balles fidèlement et loyalement ».

On ne sait à peu près rien des anciens nobles de ce lieu, les De Brigue, les De Curia, qui disparurent de bonne heure. Mais bientôt surgissent de nouvelles familles, enrichies par le commerce, par le transit, et par les charges publiques. Tels furent les De Courten, les De Kuntschen, les Partitoris (Theiler) ainsi nommés de leur emploi de *partisseurs* de la souste, puis les Owlig, les Stokalper, etc. Dès le XV^e siècle, ces familles donnent presque sans interruption des châtelains de Naters et de Brigue, des Baillifs du Vallais, et autres dignitaires.

Les De Courten (*Curto*, *Curii*) connus depuis Ottonin Curtoz ², marchand à Sion (1290), et Lombards d'origine, sont qualifiés nobles depuis la fin du XIV^e siècle. François Curto, donzel (1369), était fils de Simon Curto, hôtelier à Brigue (1358), qui fut seigneur de Binn par sa femme, Guigonnette De Vinéis. Nous avons vu que cette famille passa à Sierre au commencement du XVI^e siècle, et s'illustra dans les services de France. Les Theiler, les De Kuntschen établis plus tard à Sion, ont donné de nombreux Baillifs, gouverneurs, châtelains, etc.

Les Stokalper, connus depuis Jean Stokalper, qui était délégué du Dirain en 1400, ont donné trois grands Baillifs au pays. Mais le membre le plus connu de cette maison, dont le château va nous arrêter un instant, fut noble et puissant Gaspard Stokalper, ancien Secrétaire d'Etat, et grand Baillif, baron de la Tour de Duyn, chevalier du Saint Empire, et de l'Ordre de S. Michel en France, mort à Brigue, le 9 avril 1691, à l'âge de 82 ans, homme d'épée et d'Etat, aussi célèbre par son immense fortune que par les persécutions auxquelles il fut en but. En 1678, les Patriotes lui suscitèrent une première persécution, l'accusant de conspirer avec l'étranger ; il les apaisa d'abord par la cession d'une partie de ses biens, savoir 6,489 sacs de sel dont il avait la régie, 11,000 pistoles d'Espagne, et toutes ses armes. Mais, dans le courant de l'automne 1679, sachant qu'un nouvel arrêt le menaçait, il s'enfuit à Domo d'Ossola, avec sa famille. Tout ce qu'il laissa de meubles fut confisqué. Puis, le 9 février 1680, sous

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 182 — tom. II, p. 204 et s.

² Gremaud. *Docum.*, tom. II. Carte 996.

prétexte « d'une invasion armée de soldats Milanais au service de Stokalper », le Baillif Jean de Monthéis, vidomme d'Ardon, appelait le peuple aux armes, et nommait commandant général Jean-Antoine Courten¹. On en fut quitte pour la peur. Les ennemis de l'exilé disparurent, ou se calmèrent ; en 1686, il put rentrer à Brigue, et dans les biens qui lui restaient. Cinq ans plus tard, il mourut, et était inhumé (2 mai) à Gliss, où le registre des sépultures fait de lui le plus bel éloge. Il avait contribué pour sa grande part à l'érection de la paroisse, malgré l'opposition de la mère-église de Naters. Cécile De Riedmatten, de Münster, sa seconde femme qui lui donna 13 enfants, le suivit au bout d'un an dans la tombe ; le registre de Gliss l'appelle la mère des pauvres, et un modèle de vertu. La famille Stokalper a formé depuis plusieurs branches encore représentées en Vallais, à Brigue, à Sion et à S. Maurice.

Le château que Gaspard Stokalper fit construire à Brigue, est sans contredit le plus bel édifice de cette ville. Il est flanqué aux angles de tours carrées, coiffées de pointes énormes et sphériques en ferblanc, qui réfléchissent au loin les rayons du soleil. Une grande cour intérieure offre encore quelques-unes de ses vastes galeries en arcades. On y voit une grande salle ornée de tableaux, et portraits de famille, et une chapelle qui contenait jadis bien des richesses.

Brigue avait un hospice ancien, dont la fondation remontait à l'an 1304. Le fondateur fut l'évêque Boniface de Challant, qui donna à cet effet à frère Jordan d'Aoste une maison ayant appartenu à Pierre d'Aoste, vidomme de Naters, et retint pour la mense épiscopale la collation et le patronat du dit hôpital, outre le cens d'une livre de poivre. L'acte fut passé le 23 mars, au château du Roc. — En 1360, on voit Rodolphe des Ormonts, curé d'Ardon, recevoir à ferme le rectorat de cet hôpital de *S. Antoine de Brigue*, de Pierre Tavelli, neveu et clerc familier de l'évêque de ce nom, à raison de 18 florins d'or payables annuellement au dit Pierre Tavelli, pendant huit années, durée de la ferme. Le recteur gérera les biens et maisons de l'hospice, y exercera l'hospitalité, y servira de sa personne ou par un autre, et fera cultiver les vignes, spécialement celles de *Ruagrullyon*, où chaque année il fera faire 200 provins, etc. L'évêque confirma l'acte, au château de la Soie². Le chanoine De Rivaz s'est donc trompé en disant que cet hôpital, dédié à *S. Jacques* selon lui, relevait de la Commanderie de Malte de Savoie. Il ajoute ce détail : « son église est très ancienne ; c'est en « cet édifice qu'est posée l'horloge publique. »

¹ Archiv. de la ville de S. Maurice.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 85, tom. V, p. 182.

NATERS

En face de Brigue, de l'autre côté du Rhône, se montre à mi-coteau Naters, ancien chef-lieu de ce Dizain, « maintenant, dit De Rivaz, un bien chétif village en comparaison du bourg de Brigue. » Mais rien de plus pittoresque que ce village, dont les vieux chalets aux toits noircis, et les ruines de châteaux encadrées de verdure, font un paysage admirable. Non moins belle est la vue dont on y jouit ; depuis Brigue et ses collines de prairies, elle s'étend par la sévère vallée du Simplon jusqu'à la cime neigeuse du Mont-Leone qui la domine. Puis, la légende est encore venue ici embellir le tout. Elle raconte que là vivait jadis, dans le creux d'un rocher, un serpent monstrueux à quatre jambes, qui attirait et dévorait les passants. Il s'appelait *Natria* ; de là le nom de Naters, et les armoiries de la commune portant un dragon ailé. L'historien Schiner, qui a recueilli cette légende, est du reste bien bref, et bien inexact sur les anciens châteaux de cette localité si intéressante.

En allant de Brigue à Naters, on passait autrefois à côté de la *Platzmatten*, prairie où se faisaient les élections des magistrats du Dizain ; et peu après, on traversait le Rhône, très impétueux à cet endroit, sur un pont de pierre de deux arches, dont on trouve la mention en 1331, avec celle d'une *tour neuve*, qui était à proximité ; c'est près de ce pont que l'infortunée comtesse de Blandrate fut tuée, en 1365, et jetée au Rhône, avec le comte Antoine son fils. Le pont de pierre a disparu depuis longtemps, et a été remplacé par un pont en bois, au siècle passé.

Naters (*Natria*, *Nares*), donné ou rendu aux Evêques de Sion, en 1138, par les comtes de Savoie, était jusqu'au XVII^e siècle la plus importante paroisse du Haut Vallais, comprenant Mund, Gliss et Brigue. Comme seigneurs temporels, les évêques y avaient un vidomne et un major. Les majors anciens résidaient au château épiscopal du Roc (*de Saxo*), dont nous allons d'abord parler.

I. CHATEAU DU ROC. — Ce château, construit on ne sait quand, était situé sur une roche qui domine le fleuve, et dont il avait reçu son nom. C'était, dit Simler, une citadelle très forte (*arx munitissima*). Elle servait de résidence aux majors de Naters, les nobles *de Saxo*, qui en avaient pris le nom. Ces nobles De Saxo ont formé à Naters une famille nombreuse et puissante, qu'on trouve citée depuis le XII^e siècle jusqu'au commencement du XIV^e. Une sentence de l'évêque Landri (1230), réprimant les prétentions de l'un de ces majors, Walter, nous apprend quels étaient ses droits sur les tenanciers du lieu. Chaque feu devait annuellement au major, au nom de la curie

de Sion, « une épaule de porc, soit 8 deniers, 3 pains de seigle, chacun de 3 oboles, « un fichelin de seigle, et 3 fromages, chacun de 8 deniers... Comme juge, le major « ne devait être ni accusateur, ni acteur, dans les causes portées à son tribunal ;... en « toute cause on pouvait en appeler au vidomne ou à l'évêque de Sion ¹. » Notons en passant que l'historien Boccard s'est mépris en disant qu'à Naters, comme ailleurs, les vidomnes ne parurent qu'à la suppression des majors. Partout on les trouve simultanément dès l'origine. — En 1239, nous voyons le même major Walter céder « sa « maison du Roc, avec sa part de la tour et du fief du Roc, » à plusieurs nobles du Haut Vallais, en dédommagement des sommes qu'ils ont payées pour lui ². Il y avait donc des habitations à côté de la tour, ou dans l'enceinte du château, au XIII^e siècle. En 1300, apparaît le dernier major de cette famille, Marzo de Saxo ; mais « en raison « de son ignorance, et de sa pauvre condition (sue conditionis defectum), il se met, « avec l'aveu de l'évêque, sous la tutelle de Jean de Viège dit de Leydésot ³. » La famille ne tarda pas de s'éteindre, et la majorie semble alors avoir passé quelque temps à des De Blandrate, savoir à Jean de Blandrate qui s'intitule comte de Naters, en 1304, où il a une tour, et à son fils, Antoine, comte de Naters, mort en 1333.

La majorie fut-elle alors rachetée par l'évêque ? on peut le croire ; car, en 1339, l'évêque a un *châtelain* au Roc. C'est François de Compey, l'héritier des De Blandrate, lequel a pour lieutenant Antoine de Urtica, de Brigue. En 1379, le châtelain est Rodolphe de Rarogne-Montville, qui est nommé aux gages de 100 liv. (3,600 fr.), et doit entretenir « dix sergents vaillants, qui l'aideront à exercer la juridiction ⁴. »

Les évêques de Sion faisaient assez souvent leur résidence au château du Roc. Ils y ont signé nombre d'actes dans les temps anciens. C'est là aussi que l'évêque Guillaume VI de Rarogne dut signer de force les fameux Articles de Naters, en 1446, devant les menaces de 2,000 Patriotes qui entouraient le château. A propos de ces *Articles de Naters*, le chanoine De Rivaz, qui les date de 1437, raconte que l'acte original, muni du sceau de l'évêque, de celui du Chapitre, et de celui des Dizains, fut arraché par les soldats Français, en 1793, du coffre où il était renfermé dans l'église de Naters, puis égaré avec d'autres papiers dans la rue, puis recueilli par un habitant qui le cacha dans un coin de son grenier. Des rats, savants jusqu'aux dents comme ceux du bon Lafontaine, le rongèrent en sept ou huit endroits ; et c'est ainsi lacéré

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 285.

² Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 343.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 78.

⁴ Furrer. *Docum.*, anno. 1378.

qu'il est venu à la postérité. On en possède heureusement une expédition originale et scellée, aux Archives de Valère ; le parchemin en est intact. L'évêque Walter Supersaxo trouva le château du Roc dans un état ruineux, et le répara. Adrien I De Riedmatten le restaura à son tour, en 1541 ; et l'évêque Jordan, en 1564. Au siècle dernier, l'évêque y avait un métral. Au commencement du siècle actuel, le château servait d'arsenal au Dizain, et n'était pas encore très dégradé, dit De Rivaz. Aujourd'hui, il n'en reste qu'une grosse tour carrée, et décapitée, et une partie de l'habitation mal entretenue.

II. TOUR D'ORNAVASSO. — On voit encore, à Naters, les restes assez remarquables d'un autre château, que l'on désigne sous le nom de Tour d'Ornavasso. C'était la résidence des anciens vidomnes du lieu. On ne connaît pas les noms des premiers possesseurs de ce fief. Il y a lieu de croire que ces vidomnes anciens étaient les nobles *De Naters*. Armand de Naters, chevalier, signe comme vassal et garant de l'évêque Landri, en 1224, une convention entre cet évêque et le comte Thomas de Savoie. Mais en 1249, le vidomnat avait été porté à Guillaume d'Aoste, par sa femme, Mathilde (de Naters ?), qui vendait alors à Jocelin de Castello sa part du vidomnat de Sion, pour 110 liv. mauricoises. Cette famille d'Aoste, qu'on retrouve en Vallais jusqu'au siècle suivant, était une branche cadette des vicomtes d'Aoste qui formèrent l'illustre maison de Challant ; ceux-ci avaient pour armes : l'aigle éployée de sable ; et les D'Aoste de Naters : une aigle à deux têtes ¹.

Guillaume D'Aoste eut de Mathilde, sa femme, Marc, doyen de Valère, Normand, chantre, mort en 1285, Pierre d'Aoste, chevalier, et deux filles qui portèrent le vidomnat, en 1275, à leurs maris, Nantelme de Saxo, et Jocelin d'Urnafas (Ornavasso), malgré les prétentions de Rodolphe de Rarogne, vidomne de Sion. Ce vidomnat, retenu par l'évêque Boniface de Challant, en 1303, fut racheté en 1313 par Pierre, vidomne de Sion, au prix de 500 liv. ², et passa par héritage aux De Chevron-Villette, qui le vendirent au XVI^e siècle, avec leurs autres vidomnats.

Si ce vidomnat sortit de la famille D'Aoste, il n'en fut pas de même de sa Tour. Cette tour, citée en 1256, où le chantre Normand et Louis Hubodi, donzel, font cession à Pierre d'Aoste de leurs droits sur la dite tour, et autres biens jusqu'à Schelbach, était ensuite à Péterlin d'Aoste, chevalier, fils de Pierre, et lui était confisquée pour inceste, par l'évêque Boniface, puis rendue en 1304. Les D'Aoste du Vallais semblent s'être

¹ Gremaud. *Docum.*, tome I, f. 417, — tome II, p. 326.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III. p. 63.

éteints avec ce Péterlin, que nous trouvons encore, en 1312, emprisonné à La Soie pour crime de faux, et avec Agnès, sa sœur, mariée à Rodolphe de Briens, à Naters. Le chantre, Normand, y avait laissé un meilleur souvenir, en instituant par testament une *done* de seigle et de fromages, en faveur des pauvres de Naters.

En 1334, la tour de Péterlin d'Aoste, avec le casement allant jusqu'à Schelbach, appartenait par héritage à Jocelin d'Ornavasso, donzel, fils de Wido, et de Mathilde Rodier de Naters. De là vient le nom conservé par ce château. Les D'Ornavasso (Urnafas) sortaient du lieu ainsi nommé dans la vallée d'Ossola. Jocelin n'eut qu'une fille, Agnès, mariée d'abord à Jean de Rarogne, puis à Nicolas d'Ernen, donzel, qui releva le nom d'Ornavasso ; de son premier mari, Agnès eut Rodolphe de Rarogne-Montville ; et du second, Catherine D'Ornavasso, qui avait porté son héritage, en 1400, à Jean Matricularius de Naters... Quelques membres de la famille D'Ornavasso, survivant vers la fin du XIV^e siècle, se retirèrent alors à *Ornavasso*, avec plusieurs de leurs juridictionnaires, qui s'établirent dans ce village italien, et y conservèrent un langage et des habitudes trahissant leur origine allemande. C'est ce que constate l'historien du Val d'Ossola, en racontant la légende qui a été brodée sur ce fait historique. Le peuple de Naters, dit-elle, opprimé par son seigneur, se vengea en l'immolant à sa haine. Douze couples de fiancés jurèrent de faire leurs noces le même jour sur son cadavre. Le premier couple étant entré au château, pour payer le tribut nuptial, salua le seigneur d'un coup de poignard, et le laissa baigné dans son sang. Pendant que les serviteurs accourent, les douze couples s'enfuient, traversent les montagnes, s'arrêtent à Ornavasso et s'y font une nouvelle patrie¹. L'auteur de la légende aurait pu trouver pour les conjurés un asile mieux choisi qu'Ornavasso, patrie de leur seigneur. Mais peu importe l'in vraisemblance au besoin populaire de trouver des tyrans partout où il y a des maîtres

La tour d'Ornavasso, dont nous laissons l'histoire au XV^e siècle, offre encore ses quatre étages de fenêtres, du côté du midi où elles ouvraient sur un bel horizon. La solitude du site, le nid de verdure qui l'entoure, en font un paysage d'un effet romantique. Quant à la tour du comte Jean de Blandrate, qui en était voisine, « *juxtâ turrim domini Johannis comitis* »², il n'en reste pas vestige.

III. CHATEAU DE WEINGARTEN. — Il y avait à Naters un troisième château, situé sur une colline près du pont de la Massa, et dont il restait au commencement de notre

¹ F. Scarrigo della Silva. Storia di Val d'Ossola, p. 171.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 104.

siècle une tour très forte. C'était le château de Weingarten, habité par une famille noble dont le nom latin était *De Vinéis* (Des Vignes). Cette tour de Weingarten est citée en 1361, avec les vergers qui étaient situés derrière ¹. Quant à la famille De Vinéis, elle est connue depuis le XIII^e siècle. Simler affirme qu'elle était éteinte à la fin du XVI^e, où il écrivait. — On retrouve pourtant à Sierre, aux XVII^e et XVIII^e siècles, des De Vinéis, dont l'un, Laurent, fut châtelain de Sion, en 1704. Était-ce une branche de la famille ancienne ? Était-ce des Des Vignes du Mâconnais, émigrés en Vallais à l'époque de la Réforme, selon la tradition constante de la famille qui resta à Mâcon ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que les armes des De Vinéis du Vallais sont les mêmes que celles des Des Vignes De Davayé du Mâconnais.

IV. On trouve encore, à Naters, une quatrième famille, celle des nobles *Rodier*, citée souvent au XIII^e siècle. Elle s'éteignit vers 1317, dans la personne de Jean Rodier, donzel, fils de Pierre, chevalier, et petit-fils de Walter, chevalier ; elle se fonda par deux de ses filles dans les D'Ornavasso, et les De Vinéis. Ce noble Jean Rodier, qui fut près de vingt ans métral du Chapitre de Sion à Naters, testa en 1317. Il choisit sa sépulture au cimetière de Gliss, au tombeau de ses ancêtres, fonda un autel en l'église de Naters, légua ses armes « pour la défense de ses hommes, » à son petit-fils, Jocelin D'Ornavasso, légua 10 livres maur. « pour le salaire d'un homme qui » ira au secours de la Terre-Sainte..., » et enfin laisse l'usage de sa maison, située sous l'église de Naters, aux Frères Mineurs de Domo d'Ossola, pour qu'ils y aient asile quand ils viennent, deux fois par an, prêcher et quêter en Vallais.

Les souvenirs historiques, on le voit, ne manquent pas à Naters ; c'est tout ce qui lui reste de son passé, avec ses deux ruines, et la beauté de son paysage.

SIMPLON — GONDO

Le passage du Simplon, la belle route qu'y a fait ouvrir Napoléon Bonaparte, sont trop connus pour que nous en parlions. De Brigue à Gondo, sur la frontière italienne, cette route étale pendant sept lieues, aux yeux du voyageur, des travaux d'art remarquables, à côté des grandes scènes des Alpes.

Le col du Simplon, appelé jadis « le mont de Brigue, » ou « le mont des collines, »

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 208.

a pris définitivement le nom du village (*Xemplon, Simplonium*), qui se rencontre près du sommet du passage. La route d'Italie en France par ce col était, dès le XIII^e siècle, une route commerciale importante. De là les traités conclus, depuis cette époque, entre les marchands lombards et les évêques de Sion, pour assurer la libre circulation des marchandises, et régler les droits de souste et de péage, dans la traversée du Vallais. Un péage existait au village du Simplon où les marchandises se déchargeaient devant l'église¹. On voit, en 1323, les péageurs de ce lieu arrêter violemment des familiers du pape (Jean XXII), qui passaient par là avec plus de 40 chevaux, se moquer de leur privilège d'exemption, et leur extorquer pour droit de péage 3 deniers maur. par cheval ; il y eut plainte portée aux syndics de l'église de Sion, le siège vacant, et les péageurs durent faire restitution².

La religion s'occupa aussi de bonne heure à venir en aide aux voyageurs, à travers ces sommets déserts, et si souvent visités par les frimats et les tempêtes. Dès 1235, on trouve la mention d'un hospice appelé *hôpital de S. Jacques des Collines* ; il était situé au point culminant de l'ancienne route, près du petit lac Hobschen, et était desservi par les chevaliers de S. Jean de Jérusalem de la Commanderie de Conflans (Savoie), comme celui de Salquenen. L'hôpital fut supprimé après 1470... ; la maison et les biens, avec les droits de toute nature, furent cédés, le 14 juillet 1653, au colonel Gaspard Stokalper, par les seigneurs Patriotes de Brigue, moyennant indemnité à l'hôpital de la ville. Gaspard Stokalper fit rebâtir l'hospice en forme de tour carrée, destina l'étage d'en-bas pour le logement des voyageurs, et prescrivit à ses fermiers d'y exercer gratuitement l'hospitalité durant toute l'année. Cette vieille tour, qui existe encore noircie par le temps, se voit un peu au-dessous du nouvel Hospice ; c'est une propriété de famille.

Le nouvel Hospice du Simplon, bel édifice aux fortes murailles, date de 1802 ; il doit son existence, comme la route neuve, à l'empereur Napoléon, et est desservi par des Chanoines réguliers du St-Bernard.

Au delà de l'hospice, sur le versant méridional, s'offre dans un site sévère et entouré de glaciers, le village du Simplon. L'église paroissiale est citée depuis 1267, où elle était dotée par les sujets de Pierre D'Aoste, vidomne de Naters. Cette famille en eut dès lors le patronage, qui passa aux D'Ornavasso, ses héritiers³.

Les D'Aoste n'étaient pas alors les seuls seigneurs de la vallée du Simplon ; on voit

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 417.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 444.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 114.

en même temps (1257) les comtes de Mœrel vendre, pour 25 liv. maur., leur seigneurie de cette vallée aux De Castello, dont les De Blandrate, de Viège, eurent l'héritage¹. Des nobles, qui avaient pris le nom du Simplon, en tenaient la majorie, et une tour.

Mais, en 1334, l'évêque de Sion achetait de Jean, fils de Richard du Simplon, le tiers de cette majorie, et le tiers de la tour. Peu après, les évêques y avaient des châtelains et juges. Nicolas Partitoris (Theiler) l'était en 1360... La communauté du Simplon, dit De Rivaz, avait avant 1798 sa justice à part, mais jouissait dans le Dizain (de Brigue) de moindres privilèges que les autres communautés. Elle se partageait en trois tiers, la Forêt, Simplon et le val Weyra. Quant à l'ancienne tour de la majorie, elle fut transformée en maison d'habitation, en 1545. Elle existe encore, et sert de maison commune.

De ce village à celui de Gondo, où se termine le district, la route se fraye un passage dans une gorge étroite et sombre, à l'aide de plusieurs galeries taillées dans le roc, et de ponts jetés sur des abîmes. Enfin, apparaît le petit village de Gondo, adossé à un rocher noirâtre, au bord de torrents écumants. La tristesse de ce lieu vous saisit l'âme ; rien n'y trouble la solitude que le bruit des eaux. On ne s'y arrête que pour donner un regard à une haute tour carrée, qui fut construite aussi par Gaspard Stokalper, et servait d'hospice aux voyageurs. La vieille église de Gondo, qui relevait jadis au spirituel du diocèse de Novarre, et fut bien des fois offerte aux évêques de Sion, ne fait partie de leur diocèse que depuis les dernières années du pontificat de Pie VII.

Revenons maintenant dans la vallée du Rhône :

MŒRELL — GRENGIOLS

Au delà de Naters et de la Massa, qui sort écumante d'une sombre gorge, on voit la vallée du Rhône se rétrécir, et on quitte le Dizain de Brigue pour entrer dans l'ancien tiers de Rarogne comprenant Mœrell et Grengiols.

Mœrell (*Morgia*) était anciennement un fief noble qui relevait des comtes de Savoie, et c'est peut-être ce qui fit donner à cette seigneurie le titre de *comté*. Les nobles *De*

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 20.

Mœrell portaient en effet le titre de comtes, au XIII^e siècle. « Il est difficile, dit De » Rivaz, de comprendre comment ce petit district si reculé dans le Vallais épiscopal » était de l'arrière-fief des princes de Savoie. Mais on ne peut nier ce fait si clairement » établi par les titres anciens. » En effet, on voit, en 1224, le comte Thomas de Savoie, traitant avec l'évêque Landri, lui donner le fief de *Mœrell*, sous prestation d'hommage, et sous le plait de 15 liv., lesquelles 15 liv. seront comprises dans les 90 livres de plait que payait l'évêque de Sion pour l'investiture des Régales. De son côté, l'évêque prend entre autres engagements celui de venir en aide au comte pour la défense du château de Chillon, s'il était attaqué par l'ennemi¹. Parmi les garants de l'évêque, en ce traité, figurent Conrad et Guillaume, comtes de *Mœrell*. Depuis cette date, les évêques de Sion et les comtes de Savoie se prêtent mutuellement hommage, les évêques pour le fief de *Mœrell*, les comtes pour le château de Chillon relevant de la mense épiscopale. On a les actes de cet hommage mutuel des années 1293, 1303, 1327 ; le dernier connu eut lieu le 18 septembre 1415, à S. Maurice, dans le verger de l'Abbaye, en présence de nombreux prélats et seigneurs².

I. Le comté de *Mœrell* avait anciennement deux châteaux, celui de *Mangepan* (ou Mancapan, comme le porte un titre de 1355), et celui de Dirrenberg situé sur la montagne de ce nom. Tous deux furent détruits, vers 1250, par le comte Pierre de Savoie, en guerre avec l'évêque Henri De Rarogne, qui lui refusait l'hommage pour le fief de *Mœrell*. Aucun de ces châteaux ne fut relevé, car un acte de 1355 parle des ruines de celui qui était « appelé vulgairement Mancapan, » et dont on voit encore quelques débris sur un rocher voisin de *Mœrell*.

Ce nom de *Mangepan* a fort exercé l'imagination des anciens historiens Vallaisans, qui se sont ingénies à y trouver une insulte à la misère du peuple, et un grief de plus contre la féodalité... Des seigneurs qui *mangeaient le pain* du peuple, ou qui seuls alors *mangeaient du pain*..., quel beau thème à déclamation ! — D'où venait donc ce nom, donné *vulgairement* aux nobles De *Mœrell* ? Probablement de leurs armes, qui sont restées celles de la commune, « une tête de bœuf mangeant deux épis de blé. »

Quoi qu'il en soit, les nobles De *Mœrell* ne tardèrent pas à disparaître, après la ruine de leurs châteaux. En 1264, le comte Conrad et son fils Guillaume vendirent à l'évêque de Sion leurs droits et juridiction sur les hommes de *Mœrell*, au prix de 105

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 243.

² Furrer. *Docum.*, p. 179.

liv. maur. (4,700 fr.). Peu après, Marquard de Mœrell, fils de Conrad, avait la plus grande partie de ses biens confisqués par l'évêque Pierre d'Oron, on ne sait pour quel motif. Mais, le 21 janvier 1287, l'évêque restituait au fils de ce Marquard les biens héréditaires situés au-dessus de la Massa ¹. Or ce fils était Nicolas, appelé non plus de Mœrell, mais de *Glurigen*, et dont la lignée s'éteignit peu après.

II. Dès lors on ne trouve plus à Mœrell qu'une *majorie*, devant hommage à l'évêque, plus 50 sols de plait et 25 sols de servis annuel ; le prélat s'est réservé le *vidomnat*, dont il exerce la juridiction par un délégué, mais pendant deux jours seulement des mois de mai et d'octobre ². La majorie fut tenue en fief héréditaire par les *Buos* de Grengiols, de 1301 au plus tard à 1374. A cette dernière date, par suite de l'idiotisme de Jacques, fils et héritier de Louis Buos, l'évêque Tavelli inféoda la charge à Antoine Essiman, au prix de 100 liv. maur. (3,720 fr.), outre le plait, servis et hommage, et à charge d'entretenir le dit Jacques Buos, son parent.

Avec la majorie étaient inféodées une maison avec pré, et « une tour avec un pré » clos de murs, » sur le chemin allant à Ernen, et près du ruisseau de Bach. L'évêque se réservait cette tour en temps de guerre, ainsi qu'à l'époque où il venait chaque année recevoir l'hommage du fief, accompagné de seize familiers et autant de chevaux ³. — Le fief étant tombé en commise, l'évêque Guillaume de Rarogne en donna la moitié, en 1437 (17 décembre), à Nicolas Walker, et la moitié à Pierre Zen Rossen. Le vidomnat y était compris. Mais, en 1441, les possesseurs, c'est-à-dire les Walker de Vinéis, et P. Zen Rossen, remirent le tout à la commune, en réservant l'hommage dû à la mense épiscopale ⁴. Les majors devinrent électifs et furent nommés pour deux ans.

Mœrell est le lieu d'origine des De Sepibus, famille patricienne connue depuis Georges ad Sepem, major de Mœrell, en 1590. Cette famille, qui a donné grand nombre de majors du lieu, et un grand Baillif du Vallais, eut, selon De Rivaz, « pendant plus » d'un siècle et demi, de père en fils, la dignité de grand capitaine du Dizain de » Rarogne, où elle partageait avec les Roten les honneurs et les emplois. »

III. En face de Mœrell, de l'autre côté du Rhône, dans un paysage plein de verdure,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 362.

² Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 338.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. II, p. 62 ; tom. IV, p. 566 ; tom. V, p. 399.

⁴ De Rivaz. *Topog.* M. s.

est Grengiols (*Graniols*, *Greniolum*). Il y avait là jadis un château, sur l'emplacement de l'église actuelle. Ce devait être celui des majors du lieu.

La moitié de la majorie de Grengiols fut acquise, en 1325, de *Jean in den Bachen*, par l'évêque Aymon De La Tour¹. Ce prélat en fit don à Perrod de Morestel, de Granges, qui la vendit, avec un roncain bay, au prix de 50 liv. maur. (1,600 fr.)². Des *Buos*, qui en furent acquéreurs (c. 1333), et la réunirent à la majorie de Mœrell, elle passa à Antoine Essiman, et les deux majories ne furent plus séparées. On vient de voir que les communes les rachetèrent, en 1441.

DIZAIN DE CONCHES

Entre Mœrell et Lax, une sorte de promontoire resserre le Rhône dans un étroit passage. Ce promontoire, appelé autrefois *Mons Dei* (*Deischberg*), a donné son nom au Dizain supérieur du Vallais, qui commence ici, et qui est désigné dans les anciens actes sous le titre de « à Monte Dei superiùs. » Il est aussi nommé *Gomesia*, dont on a fait *Conches* (*Gombs*). Ce Dizain aux sites variés, aux paysages riants et sévères, a mérité le titre de *Catholique*, parce qu'il ne fut jamais entamé par l'hérésie, alors même que le protestantisme trouva jadis des partisans dans les familles patriciennes du reste du Vallais. Le pays de Conches s'est toujours regardé comme le berceau de la liberté vallaisanne. La rudesse s'alliait chez les Conchars à l'amour de la liberté ; et l'historien Schiner, leur compatriote, en convenait lui-même, en disant que « pour » n'être pas bien polis, ils ne sont pas moins braves gens. »

Le pays de Conches n'eut longtemps que deux églises-mères, celle d'Ernen, et celle de Münster ; les autres paroisses datent du siècle passé, en général. On ne connaît pas l'origine des *communautés* de Conches ; c'est en 1368 qu'apparaît leur sceau commun pour la première fois³. Quelques années plus tard, en 1374, à la demande des deux paroisses, l'évêque Tavelli consentit à ce que les redevances diverses, qui étaient dues à la mense épiscopale par les habitants, usages, servis, redevances en nature, fromages, avoine, brebis, peaux de chèvres, etc., fussent réduites en une somme

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 605.

² Gremaud. *Docum.*, tom. IV, p. 68.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 339.

d'argent payable annuellement, en un seul terme, à la fête de S. Martin. La somme se montait à 85 liv., 13 sols, 9 deniers (environ 3,175 fr.). Étaient exempts de taille les veuves et ceux qui ne pouvaient tenir deux vaches. Étaient alors procureurs des communautés J. Glausen de Bodmun, J. Borter de Rekingen, etc ¹.

L'évêque de Sion eut quelque temps (1354) un « recteur du Vallais de Viège en haut, » qui exerçait sa juridiction sur toute cette contrée par un juge. Ce recteur était un noble d'Uri, Jean d'Attinghausen, chevalier. C'est le seul exemple connu ². Mais, de toute ancienneté, l'évêque avait à Conches des majors et des vidomnes.

La *majorie*, se confondant avec celle d'Ernen, il en sera parlé plus loin. Quant au *vidomnat*, on le trouve aux mains de Godefroi de Blandrate, major de Viège, en 1266, où il fit remise aux hommes du district, moyennant 70 liv. maur. (3,000 fr.), des droits de plait...³ Jean comte de Viège son petit-fils, était vidomne en 1301... François de Compey, époux d'Isabelle de Blandrate, l'était en 1339, où il fit remise à la communauté de Rekingen de toutes peines et amendes encourues pour chemins, ponts, pâturages, forêts, moyennant 5 liv. pour lui, et 3 florins pour la comtesse, sa femme. On peut croire que ce vidomnat fut vendu peu après par cette famille, avec la majorie de Viège.

Conches donna jadis les nobles D'Ernen, De Mühlbach, De Viesch, D'Ulrichen, dont nous allons retrouver les traces. Puis, dit le chanoine De Rivaz, quand le Vallais fut démocratisé, les nouvelles familles furent les Schiner, les Biberbosten, les De Riedmatten, les Jost, les Sigristen.

ERNEN — MUHLIBACH — VIESCH

I. Ernen (*Aragno*), chef-lieu du Dizain, avait un château situé au bas de l'église actuelle, dont le clocher a été, dit-on, bâti avec ses débris. C'était le château des nobles *D'Ernen*, majors de Conches, cités depuis Upold d'Ernen, en 1185. Rodolphe D'Ernen, major en 1215, racheta les droits des De Venthone sur cette majorie, avec les De Mühlbach, ses parents. Il eut un frère, Conon, chevalier, qui se croisa, et fit en 1217, avant son départ, une donation au couvent de Cerlier, où était sa fille... Les

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 402.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V. Introd. p. LXXIV.

³ Un titre de 1247 (Gremaud. *Docum.*, tom. I, p. 399) prouve que ce vidomnat vint aux De Blandrate par les De Castello de Viège, vidomnes de Sion.

nobles D'Ernen s'effacent depuis ce moment, et s'éteignent au siècle suivant, où nous avons vu Nicolas D'Ernen, notaire, prendre le nom d'Ornavasso, à Naters, et mourir sans postérité masculine. La commune racheta leurs droits seigneuriaux.

En 1273, était major Richard De Mühlbach. Etant venu à Mœrell prêter hommage à l'évêque Rodolphe de Valpeline, il lui servit à diner, puis tout-à-coup, aidé de son neveu et autres complices, il se jeta sur le prélat et sa suite. L'évêque fut blessé à la tête et aux jambes, l'un de ses donzels fut tué, et plusieurs de ses familiers blessés. Le major coupable fut incarcéré et dépossédé de la majorie, qui tomba ainsi en com-mise¹. Des majors temporaires tinrent la charge jusqu'en 1309, où elle fut adjugée définitivement aux *Rodis*... Paul de Pizoria, lombard, l'acheta de ceux-ci, et peu après, en 1350, la vendit à l'évêque Tavelli, au prix de 900 florins (plus de 9,000 fr.). Les hommes du comté de Mont de Dieu en haut, dans la paroisse de Conches (*Münster*), contribuèrent à ce rachat pour 100 florins, et l'évêque les dispensa d'assister au plaît de Mœrell, en leur donnant un juge particulier et major, qui fut Jean de Platéa². Aussi dès le XV^e siècle, Ernen avait sa maison de justice et était à tour avec Münster la résidence du juge du Dizain.

II. Mühlbach, hameau d'Ernen, avait des nobles du même nom, qui possédaient une partie de la majorie de Conches, au XIII^e siècle, comme on vient de le voir. Ils s'éteignirent à la fin du siècle suivant, d'une manière assez obscure. Du reste, le fief de Mühlbach avait été acheté par le nouveau major, Violin Rodis, en 1301, après la dépossession de Richard de Mühlbach et de son neveu³... Le château de ces nobles était, selon Schiner, situé sur une gracieuse colline, au levant du village. Une chapelle en occupe la place.

On montre, à Mühlbach, la maison en bois où naquit le cardinal Schiner. Cette famille a donné au Vallais deux évêques et plusieurs Baillifs. L'évêque Walther Supersaxo fut curé d'Ernen, mais n'en fut point originaire, selon De Rivaz. D'Ernen aussi sont sortis les Jost, qui ont donné l'évêque Hildeprand Jost, célèbre par les persécutions qu'il eut à subir.

III. Signalons en passant deux vallées latérales qui s'ouvrent près d'Ernen. Sur la rive gauche du Rhône est celle de *Binnen*, où les De Vinéis de Naters eurent un fief,

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 35.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 402.

³ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 23.

qu'une alliance porta (c. 1360) à François Curto, donzel, de Brigue. La mense épiscopale y avait aussi des servis et usages qui se montaient, en 1374, à la somme de 104 sols, 6 deniers, quatre *ferratures*, deux livres de poivre, une livre de gingembre et un veau, comme servis annuel ¹.

Sur la rive droite est la vallée de *Viesch*, longue d'une lieue, et se terminant à un beau glacier. *Viesch* (*Vies*, *Vyes*) avait des nobles de ce nom, aux XIII^e et XIV^e siècles. L'un des derniers connus, Guillaume de *Viesch*, donzel, héritier de Thomas de *Glurigen*, chevalier, en 1325, vendit ses biens aux religieuses Augustines, dites du Mont de Grâce, qui venaient de se transporter à *Viesch*. — Ces religieuses, établies d'abord à *Ernen* par Pierre Murman, curé de la paroisse (1339), avaient transféré leur couvent à *Viesch*, en 1344. — Cette même année 1344, 13 juillet, il est fait mention de *la tour* de ces religieuses dames de N. D. du Mont de Grâce, située sur la place de *Viesch*, « in platea juxtâ turrim religiosarum dominarum...; » et, sur présentation de l'acte de vente des biens et droits de Guillaume de *Viesch*, une sentence arbitrale les autorise à jouir des alpes, bois et pâturages des communes où étaient situés ces biens ². La même année, l'évêque de *Sion* les autorisait à faire pêcher deux fois par semaine dans son lac du mont de *Mœrell*, sauf le temps où il se trouverait lui-même à *Naters*, où à *Conches*. Un siècle plus tard, en 1444, l'évêque visitant ce couvent le trouva peu prospère; en 1505, les religieuses l'avaient abandonné à cause de l'insuffisance des ressources. Les biens furent vendus et adjugés aux autels de l'église d'*Ernen*. Le couvent n'avait eu qu'un siècle de durée.

La juridiction de *Viesch*, dit *Schiner*, eut l'évêque de *Sion* pour haut seigneur jusqu'à la fin du siècle dernier.

LE COMTÉ (LANDS GRAFFT)

Les villages de *Gluringen*, *Reckingen*, *Biel*, *Blitzingen*, composaient ce qui s'appelait jadis *le comté*. Ce comté, selon les historiens du Vallais, aurait été donné en alleu à *Jocelin* de *Blandrate* par l'évêque *Boniface* de *Challant*, pour avoir pris son parti contre les seigneurs Vallaisans révoltés, en 1294. C'est une assertion que rien ne prouve. Toujours est-il que les *De Blandrate* de *Viège* étaient vidomnes de *Conches* antérieurement à cette date. Ils avaient un château à *Biel*, au-dessus du village, qui est l'un

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 405.

² Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 480.

des plus beaux de Conches; ce château est cité en 1290, selon De Rivaz, et on en voyait encore des débris de son temps.

Mais plusieurs seigneurs avaient des droits dans les villages du comté. Gluringen avait donné son nom, en 1287, à Nicolas, fils de Marquard de Mœrell; Jean de Gluringen, fils de Nicolas, vivait en 1303; et en 1325, Guillaume de Viesch, héritier de Thomas de Gluringen, achetait encore des mansars de Conon de Castello, à Gluringen⁴... Reckingen avait été acheté de Philippe de Viesch, en 1237, par l'évêque Boson de Granges; mais en 1374, les mansionnaires de ce lieu ne doivent plus que 100 sols de redevances à la mense épiscopale.

Avec le temps, dit De Rivaz, les habitants des villages du comté se délivrèrent du joug des comtes de Blandrate, leurs seigneurs. Il faut croire que le titre de *comté* avait été donné à ce domaine seigneurial en raison des *comtes* ses possesseurs.

MÜNSTER

Münster (*Monasterium*), chef-lieu du Haut-Conches, situé dans un site riant, a peut-être dû son nom à quelque ancien monastère, que De Rivaz suppose avoir été un membre de l'Abbaye d'Interlaken. — Quels furent les primitifs seigneurs de ce lieu? Quelle fut l'origine de la commune? on l'ignore. Tout ce qu'on connaît, c'est que dès le commencement du XIII^e siècle, Münster faisait partie de la majorie d'Ernen et relevait ainsi de la mense épiscopale; et que les hommes de cette paroisse contribuèrent, en 1344, au rachat de cette majorie par l'évêque, qui leur donna un juge particulier, ainsi que nous l'avons vu en parlant d'Ernen. De là vient que dans la suite les charges du Dizain se partageaient entre ces deux communes.

Les évêques de Sion avaient, à Münster, une maison en bois, dans laquelle se passa une scène tragique, en 1361. Le Vallais avait été frappé, par le comte Amédée VI, d'une contribution de guerre, dont les communautés de Mœrell, de Conches et de Viège, refusèrent de payer leur quote-part. En conséquence, l'évêque Tavelli jeta l'interdit sur ces paroisses. Peu après (16 octobre 1361), étant à Münster, il fut attaqué avec sa suite par les Conchards en armes, qui le blessèrent et tuèrent des familiers, garrottèrent l'évêque, et le tinrent prisonnier dans sa maison en bois, pendant huit semaines. Il ne recouvra sa liberté qu'en signant l'engagement de lever l'interdit, de tout pardonner, de ne point exiger l'indemnité de guerre, et de solliciter l'absolution

⁴ Gremaud. *Docum.*, tom. III, p. 606.

papale de l'excommunication qu'ils avaient encourue. L'excommunication fut en effet levée sur la fin d'avril, trois mois et demi après la convention signée le 3 janvier 1362¹... La rudesse des mœurs que signale Schiner chez ses compatriotes, date de loin, comme on le voit.

Une branche des nobles De Riedmatten, sortie de Viège au XVI^e siècle, s'est établie à Münster, où se voit encore leur maison. Furrer y signalait de son temps la salle des portraits de la famille. C'est aujourd'hui une hôtellerie. Pierre De Riedmatten était major de Conches en 1544 ; c'est le premier connu de cette branche, qui n'a cessé d'être dans les charges du Dizain. En 1798, Hyacinthe De Riedmatten, colonel du Bas-Vallais, a quitté Conches, et s'est établi à Sion, où il a fait plusieurs branches encore représentées².

ULRICHEN

Ulrichen, où deux modestes croix rappellent deux victoires célèbres remportées par les Haut-Vallaisans (1212 et 1419), eut autrefois des seigneurs du nom, dont l'histoire est inconnue. On sait seulement qu'ils s'établirent à Viège, et s'y fondirent dans les De Werra, qui ont pris leurs armes ; « une aigle éployée. » — Plus loin, est Obergestelen (Haut-Châtillon), où les nobles D'Ernen auraient été jadis seigneurs, selon Schiner. Simler dit également qu'ils eurent dans ces régions mère et mixte empire, mais qu'ils vendirent leurs droits et privilèges aux habitants.

A défaut de documents certains sur ces localités reculées, nous devons borner là ces notes historiques. Aussi bien, nous sommes ici au terme de notre course d'exploration, comme nous sommes aux derniers confins de la vallée du Rhône, et du pays du Vallais. Quelques lieues plus haut, au-delà de deux petits villages, le voyageur trouve la source du Rhône, au pied de la Furka, et à côté du magnifique glacier qui s'épand dans le vallon comme un éventail argenté, et auquel le fleuve a donné son nom. Ici l'histoire se tait et laisse la place à la poésie et à l'admiration pour les œuvres magnifiques du Créateur. Singulier pays que ce Vallais, qui commence aux rives d'un lac enchanteur et se termine dans les beautés grandioses des glaciers et des Alpes !... Son histoire aussi est singulière, agitée, tourmentée, comme son sol et ses montagnes. Puissent ces notes contribuer à y jeter quelque lumière !

¹ Gremaud. *Docum.*, tom. V, p. 212.

² Deux évêques de cette famille, Adrien III et Adrien V, ont fondé et enrichi un rectorat de famille en la chapelle de S. Michel, dans l'église de Münster (1645-1696).



TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
<i>Dédicace</i>	II	Sion	50
<i>Préface de M. l'Abbé Gremaud</i>	III	Valère	57
<i>Avant-propos</i>	1	Tourbillon	61
PREMIÈRE PARTIE. Vallais romand.	6	Grimisuat	65
Saint-Gingolph.	7	Ayent	65
Bouveret, Porte du Sex.	8	Vallée d'Hérens	67
Vouvry	9	Granges	68
Colombey	10	Grône-Chalais-Vercorin	72
Monthey	12	Sierre	74
Chôex	14	Venthône-Anchet-Miège	76
Massongex	15	Musot-Bernona	77
Saint-Maurice	16	Géronde	77
Porte de Balme-Arbignon-Salvan	19	Anniviers	79
Martigny.	20	Salquenen	82
Bovernier	22	Louèche	82
Saint-Brancher	23	Louèche-les-Bains	85
Orsières	24	La Souste-Agarn-Tourtemagne	86
Liddes	24	Bas-Chatillon	87
Bourg-St-Pierre-Grand St-Bernard	25	Rarogne	91
Etiez	26	Turtig-Unterbach	94
Bagnés	26	Viège	94
Saxon	28	Stalden-Emd	98
Fully	29	Saint-Nicolas	99
Saillon	29	Zermatt	100
Leytron	32	Mund	100
Riddes-Isérables	34	Gliss	101
Saint-Pierre de Clages	35	Brigue	102
Ardon-Chamoson	36	Naters	105
Vétroz	38	Simplon-Gondo	109
Conthey	38	Mœrell-Grengiols	111
Nendaz	41	Dizain de Conches	114
Hérémente	42	Ernen-Mühlbach-Viesch	115
Vex	42	Le Comté (Lands Grafft)	117
DEUXIÈME PARTIE. Vallais Episcopal	44	Münster	118
La Soie	46	Ulrichen	119
Montorge	48		

